

Dossier sahraoui
M6 S'EN
PREND
À ALGER
ET À ROSS

P. 2

Rapport de la LADDH
HUIT ALGÉRIENS
DÉTENUS EN IRAK

P. 5

Education
150.000 ENSEIGNANTS
BÉNÉFICIENT
DE PROMOTIONS

P. 3

Accident du train Alger-Thénia
Le conducteur
roulait trop vite

P. 2

Union européenne
Révélations
scandaleuses

P. 5

Fin des travaux de la conférence
sur le développement
économique et social

Des sujets qui fâchent

P. 4

M'SILA :
UN JEUNE S'IMMOLE
PAR LE FEU P. 5

Dossier sahraoui M6 s'en prend à Alger et à Ross

Moncef Wafi

Le roi du Maroc a, de rechef, évoqué l'Algérie dans le dossier sahraoui, la considérant comme "principale partie dans ce conflit". Mohammed VI, dans un discours prononcé, ce jeudi, à l'occasion du 39ème anniversaire de la "Marche verte", sur le Sahara Occidental, annexé par le Maroc, depuis 1975, a appelé, Alger, à "assumer sa responsabilité" sinon, il exclut toute solution au problème sahraoui.

Alger a, de tout temps, mis en avant les résolutions onusiennes, à propos de ce dossier. Le monarque marocain a réaffirmé, au cours de son allocution, que le Maroc ne lâchera pas "son" Sahara et que son pays ne négocierait, jamais, sa souveraineté sur le Sahara. Il soulignera que "l'initiative d'autonomie est le maximum que le Maroc puisse offrir". Une solution rejetée par le Polisario qui réclame un référendum d'autodétermination. Le roi s'attaquera, pour la circonstance, sans toutefois le nommer, à Christopher Ross, l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, déclarant que Rabat "n'acceptera jamais que sa souveraineté soit l'otage de conceptions idéologiques et d'orientations stéréotypées de certains fonctionnaires internationaux". En 2012, le Maroc avait même retiré, momentanément, sa confiance au diplomate américain, l'accusant de "partialité". Les efforts de médiation de l'ONU se retrouvent, durablement, dans l'impasse.

En effet, M. Ross n'a plus effectué de mission dans la région, depuis janvier. Mohammed VI est, également, revenu sur la nouvelle tentative d'élargissement du mandat de la mission de l'ONU, au Sahara Occidental (Minurso), à la question des droits de l'Homme, la rejetant catégoriquement. L'année dernière, Washington avait élaboré un projet de résolution, en ce sens, au Conseil de sécurité, avant d'y renoncer, face au lobbying de Rabat. Rappelons que les Etats-Unis d'Amérique devaient présenter un projet de résolution aux pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, pour étendre le mandat de la Minurso, au respect des droits de l'Homme. En clair, Washington voulait que l'ONU, à travers ses représentants dans la région, puisse enquêter sur les atteintes aux droits de l'Homme, au Sahara Occidental.

Des droits de l'Homme violés, systématiquement, par Rabat et dénoncés par le Front Polisario (Front pour la libération de Sakia El Hamra et



Ph: AFP

Qued Dhab), et des organisations de défense des droits de l'Homme. Des droits, insuffisamment, protégés par la Minurso, avait déjà constaté le Front Polisario.

Le projet américain tendait à élargir les missions de la Minurso à la surveillance et l'information, en matière de droits de l'Homme. Créée, le 29 avril 1991, par la résolution 690 du Conseil de sécurité, la Minurso a pour responsabilités premières, la surveillance des forces en présence ainsi que la préparation du référendum sur le statut final du Sahara Occidental.

Après le référendum, la Mission avait pour mandat de surveiller le cessez-le-feu. Si le cessez-le-feu est globalement respecté, le référendum, prévu en 1992 est constamment reporté du fait de l'absence de consensus entre les parties.

En 2007, un projet d'autonomie présenté par le Maroc est rejeté par le Front Polisario qui continue de défendre l'idée d'un référendum. Pourtant, l'initiative américaine semblait être l'aboutissement de plusieurs actions initiées pour faire de la protection des droits de l'Homme, au Sahara Occidental, une priorité internationale. Le Congrès américain avait adopté, en décembre 2012, une loi qui exige du département d'Etat de s'assurer du respect des droits de l'Homme au Sahara Occidental, préalablement, à l'octroi de toute aide financière militaire, au Maroc.

Mouvement dans le corps diplomatique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à des nominations d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls dans le cadre du mouvement diplomatique de l'année en cours.

Ce mouvement entre dans le cadre du

bon fonctionnement des grandes administrations de l'Etat et de la gestion de leurs cadres supérieurs.

Les nouvelles nominations seront rendues publiques ultérieurement conformément aux usages diplomatiques pertinents.

Accident du train Alger-Thénia Le conducteur roulait trop vite

El-Houari Dilmi

Les premières lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation (boîtes noires) du train, assurant la liaison Alger-Thénia, qui a déraillé, mercredi matin, à l'entrée de la gare de Hussein Dey, montrent que l'accident serait dû à une "erreur humaine", a indiqué, jeudi, la commission d'enquête ministérielle, dans son rapport préliminaire.

Selon les premières constatations de l'enquête, "il semblerait et suite aux premières lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation du train (boîtes noires), que le déraillement était causé par la vitesse élevée du train, au moment de son engagement sur la voie déviée, qui a été enregistrée à 108 km/h, alors que la vitesse requise sur une voie déviée est limitée à 30km/h", précise le rapport.

La commission d'enquête a, également, relevé que "la voie ferrée et les installations de sécurité étaient en bon état de fonctionnement" et la "visibilité des signaux était bonne".

"Ces constatations ont amené la commission d'enquête à émettre la supposition que l'accident est dû à une erreur humaine", a expliqué la même source. "Cette erreur serait due à une mauvaise interprétation de la signalisation par le conducteur du train ou bien une non observation des instructions mises en place, au niveau du poste d'aiguillage, relatives à l'arrêt obligatoire s'agissant d'une voie

déviée ou, éventuellement, à la conjugaison de ces deux probabilités", ajoute le rapport préliminaire de la commission d'enquête ministérielle. "L'enquête en cours devra déterminer les causes et responsabilités de l'accident", a conclu la même source.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué, pour sa part, jeudi que 5 blessés, seulement, sur les 105 admis dans les hôpitaux, se trouvaient, encore, en observation médicale. "Cinq blessés, dont 2 graves, sur les 105 admis dans l'hôpital 'Nafissa-Hamoud' de Hussein Dey et le CHU Mustapha-Pacha, se trouvent, encore, en observation médicale", a précisé le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière au Conseil de la Nation.

REPRISE PROGRESSIVE DU TRAFIC FERROVIAIRE

Le trafic ferroviaire, en partance d'Alger, a repris, progressivement jeudi. En effet, le train Alger-Oran a démarré, normalement, à l'heure habituelle, de la gare ferroviaire 'Agha', avec un arrêt à Blida. Le train qui a déraillé, mercredi, à 8h10, faisant un mort (une femme âgée de 55 ans) et plusieurs blessés, a été dégagé de la voie, pour permettre la reprise du trafic, selon la SNTF, ajoutant que les opérations de levage et d'évacuation du train accidenté sont, toujours, en cours.

Le Premier ministre Abdelma-

lek Sellal, qui s'est déplacé sur les lieux du sinistre, pour s'enquérir de l'état des blessés, avait souligné la nécessité de mettre en place, rapidement, une commission d'enquête pour déterminer les causes de l'accident. Le directeur général de l'hôpital 'Mustapha Pacha', Rabah Bara, avait indiqué que les services d'urgences, de son établissement, avaient accueilli 93 blessés dont 40 ont quitté la structure hospitalière après avoir reçu les soins nécessaires.

Le même responsable a fait savoir que tous les blessés avaient quitté l'hôpital à l'exception de 4, placés en observation médicale. Une information judiciaire a été ouverte contre X pour "homicide et blessures involontaires, a annoncé, jeudi, à l'APS, le procureur de la République, près du tribunal de Hussein-dey, Mohamed Yahiaoui. "L'instruction qui a commencé, le jour même de l'accident, va déterminer les causes et les responsabilités liées à cette affaire", a précisé M. Yahiaoui, ajoutant que "la juge d'instruction a, d'ores et déjà, émis des commissions rogatoires, à l'intention de la police judiciaire et de la police scientifique, afin de vérifier toutes les pistes". "La qualification de cette affaire est délictuelle (articles 288 et 289 du code pénal) et relève, ainsi, de la compétence du tribunal pénal", a-t-il ajouté. M. Yahiaoui a indiqué que la doyenne des juges d'instruction, près du tribunal de Hussein-Dey, Latifa Mengalati a été désignée pour instruire, en un "temps record", cette affaire.

ANALYSE

Kharroubi Habib

L'indigérable pirouette de la CPI

En 2010, tout le monde s'en souvient, des commandos militaires israéliens avaient mené un assaut meurtrier en eaux internationales contre la flottille humanitaire qui se dirigeait vers Ghaza pour apporter des secours à la population de ce territoire palestinien soumis à un implacable blocus par l'Etat sioniste. Le raid avait fait neuf morts parmi les humanitaires passagers de l'un des bateaux le "Mavi Marmara", tous citoyens turcs. Suite à quoi la république des Comores avait en ses qualités d'Etat signataire du Statut de Rome et pays auprès duquel était enregistré le "Mavi Marmara" déposé une plainte pour crime de guerre contre l'Etat sioniste auprès de la Cour pénale internationale (CPI).

Plus de quatre ans après sa saisine, la CPI a rendu un arrêt concluant que l'on peut "raisonnablement penser que des crimes de guerre relevant de la compétence de la cour ont été commis sur l'un des navires en cause le "Mavi Marmara" mais qu'elle les estime n'étant pas "suffisamment graves" pour qu'elle y donne suite. La procureure auprès de cette cour, Fatou Bensouda, a expliqué le classement de l'affaire en prétextant que la CPI doit avant tout statuer sur les crimes de guerre de "grande échelle" ou dans la poursuite d'un plan ou d'une politique". L'arrêt de la Cour pénale internationale n'est en fait que la confirmation de l'impunité judiciaire dont bénéficie l'Etat sioniste et dont le "respect" a été imposé à cette instance pénale internationale par ailleurs prompt à s'autosaisir de crimes de guerre commis en d'autres Etats non protégés par les puissants protecteurs d'Israël.

Ainsi donc selon la magistrate de la CPI, le crime commis sur le "Mavi Marmara" bien que reconnu comme crime de guerre ne fera pas l'objet d'ouverture d'une enquête et son examen préliminaire est clos parce que selon elle "les critères juridiques posés par le Statut de Rome"

pour une action de la CPI ne sont pas remplis".

Les dirigeants de l'Etat sioniste ont pavé à l'annonce de l'arrêt rendu par la CPI et ont parfaitement eu raison de le faire. L'argument dont s'est servie la CPI pour clore l'affaire du "Mavi Marmara" leur permet de ne pas craindre de condamnations de sa part pour les crimes de même nature que son armée et ses forces de sécurité commettent pratiquement au quotidien contre la population palestinienne en territoires sous occupation. Le raid contre la flottille humanitaire dont la Cour pénale internationale a estimé qu'il a fait un nombre de tués qui ne mérite pas son "auguste" attention, s'inscrivait pourtant comme les crimes de guerre qu'Israël commet à répétition en territoires occupés dans la poursuite d'un plan et d'une politique ayant un but génocidaire du peuple palestinien, qu'elle est seule à ne pas sembler avoir décelé. Cette même cour a la même "cécité" devant les crimes commis par Israël lors de ses deux agressions militaires contre la bande de Ghaza puisqu'elle ne s'est pas autosaisie de leurs cas alors qu'ils ont l'ampleur dans ces cas de crimes contre l'humanité ce qu'ont attesté et dénoncé et les représentants de l'ONU et les organisations internationales humanitaires ou de défense des droits de l'homme.

Par son arrêt rendu dans l'affaire du "Mavi Marmara", elle n'a fait que confirmer l'accusation portée contre elle d'être une instance judiciaire internationale pratiquant l'exercice d'une justice qui ne s'applique qu'aux dirigeants et Etats exclus de la protection des grandes puissances qui lui dictent sa conduite. L'accusation n'est pas sans fondement après sa sidérante conclusion sur le carnage du "Mavi Marmara" et au vu de son silence et de sa non manifestation devant le crime contre l'humanité commis à Ghaza l'été dernier.

Tirage du N° 6066
119.601 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Pub
Tél.: 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.87.19.81 - Fax: 031.87.19.80
Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS

SNPSP
**Grève annoncée
à la Santé**

Les syndicats du secteur de la Santé comptent réoccuper le terrain de la contestation, en raison du non-respect des engagements pris par la tutelle.

M. Aziza

Le Syndicat national des praticiens de Santé publique a décidé de mener des journées de grève renouvelables, chaque mois, à partir du 24 novembre prochain. L'idée de mener une action commune avec d'autres syndicats n'est pas écartée. Lors d'une conférence de presse, tenue, hier, au siège de ce syndicat, à Alger, Lyes Merabet, président du SNPSP, a expliqué qu'en absence d'une réelle volonté, pour la prise en charge des revendications des praticiens de Santé, le conseil national a décidé de recourir à la protestation. Il affirme que le SNPSP engagera une journée de grève le 24 novembre prochain, avec le maintien du service minimum. Une action qui sera renouvelée par deux jours de grève les 01 et 02 décembre. Et renouvelable avec 3 jours de grève prévus le 08, 09 et le 10 décembre.

Le confédéré a affirmé que ce mouvement de grève sera accompagné de l'organisation de sit-in locaux et nationaux. Et d'ajouter que le SNPSP est en contact avec les syndicats qui font partie de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la Santé publique pour mener une action commune. Il a affirmé que le Syndicat national des psychologues devra réunir son conseil national avec la forte probabilité de retourner à la protestation. Idem, dit-il pour le syndicat des praticiens spécialistes de la Santé publique.

Lyes Merabet a affirmé que son syndicat et d'autres du secteur ont fait preuve de patience, de compréhension et d'un esprit d'ouverture au dialogue et à la concertation, mais sans résultats probants. Il le dit clairement : « on est contre le fait de faire des réunions pour des réunions ». Il exige, au nom des adhérents aux syndicats, des réponses officielles, sur une série de revendications socioprofessionnelles, qui sont restées en suspens. Il cite la révision du statut et du régime indemnitaire, l'harmonisation de la prime d'amélioration de prestations de soins, ainsi que l'alignement des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes généralistes, sur le nouveau diplôme de doctorat.

Sur la revendication relative à l'accès aux grades, Lyes Merabet a ouvert une parenthèse pour signaler que l'accès au grade 2 a été accordé, le mois de septembre dernier, après 4 années d'attente et sans effet rétroactif. Il précise que son syndicat refuse le passage au 2^{ème} grade, sans effet rétroactif. Et d'accuser les responsables du ministère de la Santé d'être « incompetents » et « inconscients », en laissant les décisions de passage au 2^{ème} grade, trainer de 2010 à 2014. Le confédéré a, également, affirmé qu'il n'y a aucune nouvelle sur l'accès au 3^{ème} grade, et ce, malgré les engagements du ministre de la Santé.

En ce qui concerne, la revendication relative à l'accès aux grades supérieurs, Lyes Merabet affirme que, dans certaines wilayas, les postes supérieurs sont accordés sur des critères purement subjectifs par des directeurs de Santé de wilayas. Pourtant, affirme-t-il, une circulaire du ministère de la Santé a été adressée, à l'ensemble des directeurs de wilaya, pour que l'accès aux grades supérieurs se fera après l'établissement de la liste d'aptitude et la réunion de la Commission paritaire. « Une circulaire qui n'est pas du tout appliquée dans certaines wilayas » a-t-il souligné. Le président du SNPSP a, également, dénoncé les pressions faites sur les syndicalistes, notamment, à l'intérieur et au sud du pays. Lyes Merabet a affirmé que des directeurs de wilayas, à l'intérieur du pays, font comme si l'Algérie n'avait pas eu son indépendance, ils ne reconnaissent pas les syndicats autonomes, ils sont contre toute forme de dialogue et ils gèrent les structures sanitaires comme bon leur semble. Le confédéré a cité le cas de leur adhérent, à Boumerdès, qui a été muté après avoir dénoncé la mauvaise gestion du directeur. Des dépassements ont été en-

registrés dans les wilayas de Batna et de Khenchela, où des membres de syndicats ont été poursuivis, en justice, après avoir déposé un préavis de grève. Idem à Ouargla où 12 praticiens de la Santé ont été poussés à déposer un arrêt de travail après de fortes pressions, exercées par leur responsable. Lyes Merabet précise que ces 12 praticiens sont, aujourd'hui, poursuivis en justice. Le 1^{er} responsable du SNPSP affirme que 98 % des problèmes et de dysfonctionnements, enregistrés à l'intérieur et au sud du pays, sont causés par certains responsables de wilayas du secteur de la Santé.

**NON À LA VIOLENCE
DANS LES HÔPITAUX**

Le président du SNPSP a dénoncé, encore une fois, l'insécurité dans les établissements de Santé. Il s'est interrogé : « faut-il attendre qu'il y ait un mort pour que nos autorités s'engagent dans une action de prévention et de sensibilisation contre l'insécurité, dans les hôpitaux ? ». Il a affirmé que si les stades connaissent des incidents violents, à la fin de chaque match, chaque semaine ou chaque mois, les hôpitaux, notamment, les Urgences font face à une violence verbale et parfois physique, tous les jours, 24h/24. « On a enregistré, dernièrement, 2 ou 3 actes de violences, chaque semaine », a-t-il alerté. Et d'affirmer qu'il y a 15 jours, une femme médecin a été tabassée aux Urgences, à l'hôpital de Beni Messous, par un parent de malade. Il précise que les médecins, le personnel paramédical et les agents des hôpitaux sont la proie facile de délinquants, notamment la nuit, qui cherchent du Valium et qui exigent aux médecins de leur prescrire des psychotropes par la force. Sans parler d'individus qui en acheminant des blessés poursuivent leurs bagarres au sein des Urgences.

Lyes Merabet affirme que quelques caméras de surveillance ont été installées, dans certaines grandes structures hospitalières, mais ce n'est pas suffisant, il faut généraliser cette opération à l'ensemble des structures et mener des campagnes de sensibilisation « comme ils l'ont fait pour les stades ».

« DU SUR MESURE »

Le syndicat des praticiens de Santé publique s'est dit outré par l'attitude du ministre de la Santé qui avait annoncé, auprès des sénateurs, que le projet de loi sanitaire a été remis au gouvernement. « Pourtant, il s'est engagé de remettre le projet de loi au partenaire social pour une autre lecture, avant qu'il n'atterrisse au gouvernement ». Le comble, selon Lyes Merabet, aucune recommandation, faite par le partenaire social, n'a été prise en compte. Le SNPSP et d'autres du secteur ont demandé que le Haut Conseil de la Santé soit chapeauté, directement, par le président de la République ou par le Premier ministre, mais dans la nouvelle loi, c'est toujours le ministère de la Santé qui chapeaute le Haut Conseil de la Santé. Il poursuit, au lieu de geler « l'activité complémentaire et lucrative » les concepteurs de ce projet de loi n'ont pas trouvé mieux que de consolider et de donner plus d'avantage à l'activité complémentaire et lucrative par le biais de conventions et d'accords avec les hôpitaux publics, notamment avec les nouvelles structures programmées. Le président du SNPSP a souligné que le privé est, aujourd'hui, concerné par le programme de prévention et les programmes de formation et de la recherche, au sein du public.

Pour Lyes Merabet, cette nouvelle loi est du sur-mesure. Elle a été élaborée pour protéger les intérêts personnels et les lobbies du secteur privé. Et d'ajouter que le partenaire social a été invité à la concertation pour la forme, seulement, puisque aucune recommandation faite par les syndicats, notamment autonomes, n'a été prise en considération.



Raina Raïkoum

Kamel Daoud

Quand il ne dort pas, un pays peut rêver. Et au final, le pays a toujours besoin de

Merci !

deux histoires : l'une pour le passé et l'autre pour croire en lui-même. Une success-story. Quelque chose qui raconte que l'on peut partir d'un mot, d'un village, d'un coin, et arriver à planter son drapeau sur la lune et revenir avec la lune dans sa poche. Un pays, c'est comme un homme : cela rêve de réussir. D'être admiré, d'être applaudi. Pendant quelques semaines, le chroniqueur a vécu ce rêve : le sien et celui des autres, mêlés et presque unanimes.

Une sorte de ferveur. Cela vous bouleverse et vous révèle votre pays comme une terre qui attend une gloire, une reconnaissance, une image. Cela vous révèle ce qui manque le plus : une belle image de soi, un respect. Briller, c'est partir, en règle générale chez nous. Mais cela n'est pas une fatalité. On peut revenir au pays avec une victoire et éclairer les autres parce que l'on cherche à s'éclairer soi-même.

Ce fut donc une magie heureuse cette année. Cela arrive rarement chez nous de voir un livre devenir vivant et être attendu comme un proche et salué comme un but. La ferveur était réservée au wantourisme, pas à la littérature.

Le chroniqueur aurait donc voulu offrir plus aux siens : de la gloire, encore plus de réussite et aider à ce que ce doute sur soi et les siens s'épuise et soit démenti de temps à autre. J'aurais voulu revenir avec ce prix et prouver que l'on peut suspendre la fatalité, vaincre la pesanteur et s'affir-

mer sans se trahir. Car ce qui manque le plus aux Algériens : une histoire de réussite, un mythe, un rêve à offrir aux jeunes générations, un modèle, une réédition de l'american-dream made in Algeria. Cela viendra et par d'autres. J'ai fait ce que j'ai pu, vraiment.

A un moment, le chroniqueur avait ressenti ce qu'il avait décrit un jour dans une nouvelle, « l'Ami D'Athènes ». Ce coureur algérien des 10.000 mètres qui, après le starter, découvre qu'il doit courir pour donner confiance aux siens qui le regardaient à la télé, leur inspirer vie et bonheur d'être ce qu'ils sont. Le coureur découvre qu'il a à vaincre non seulement le vent et les Allemands et les Kenyans, mais aussi la pesanteur, la défaite, le fatalisme et une vieille histoire nationale que personne n'écoute. C'est alors qu'il redouble de férocité et s'envole et essaye de pousser dans le dos un peuple en entier et de le prendre par la main pour le faire sortir du puits. Et c'est alors qu'il gagne, pulvérise la ligne d'arrivée, provoque les applaudissements et les hurras puis continue encore de courir, ne voulant pas que ce moment cristallin cesse, sort du stade, de la ville, du pays et promet de ne jamais s'arrêter. Ou seulement s'il rencontre un autre qui aurait fait le même chemin mais dans les sens inverse. Une fable ? Pas seulement. Il s'agit de prouver que l'Algérie n'est pas morte mais aussi d'apporter au monde sa part de sens, d'y participer, de le rejoindre et de le partager. La littérature est une âme commune qui enveloppe les corps.

Merci donc à tous. De partout. J'aurais voulu faire plus. Et je le ferai.

Education

150.000 enseignants bénéficient de promotions

Près de «35% d'enseignants (150.000) des trois cycles bénéficieront de promotions à des grades supérieurs», a annoncé, vendredi à Alger, le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. «Le secteur de l'Education est en passe de concrétiser les accords conclus entre le gouvernement et les syndicats, portant intégration et promotion de 150.000 employés (35% de l'ensemble des employés du secteur), conformément à la circulaire interministérielle d'application N°4 datée du 6 juillet 2014», a indiqué Mme Benghebrit dans un entretien accordé à l'APS. Le ministère a fixé la date du 30 novembre comme date butoir de la mise en œuvre des clauses de l'accord à travers la finalisation du traitement de tous les dossiers d'intégration et de promotion, en coordination avec les directions de l'Education et les services concernés au niveau des wilayas, a-t-elle ajouté. Les conférences régionales organisées à Tيارت, Djelfa et Sétif «ont permis d'unifier les vues» sur les modes d'application de cette circulaire qualifiée par le ministre de «complexe et nécessitant un certain temps pour l'appliquer à la lettre». A une question sur la réunion prévue à la mi-novembre entre le ministère de l'Education et les partenaires sociaux (syndicats),

Mme Benghebrit a fait savoir qu'il s'agit de la 3^e rencontre du genre qui vise essentiellement à résoudre les problèmes que connaît le secteur et à résoudre les différends qui minent la relation tutelle-partenaires sociaux». Elle a, dans ce contexte, souligné que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions, «compte tenu de la volonté et de la disponibilité du ministère à assainir ses relations avec les différents partenaires sociaux». La ministre n'a pas manqué de rappeler le travail dans «l'intérêt de l'élève», rappelant la «disponibilité» du secteur à engager un dialogue «sérieux et efficace pour la prise en charge de leurs problèmes». La ministre a annoncé l'organisation de concours de promotion professionnelle dans le corps des intendants les 3 et 4 décembre prochain. Elle a par ailleurs mis en exergue la «légitimité» des revendications soulevées par ces fonctionnaires de l'Education

nationale, estimant que leur prise en charge nécessitait des «solutions progressives, du temps et de la patience». S'agissant des informations faisant état de la démission de milliers de nouveaux enseignants en raison des «mauvaises conditions de travail», la ministre a indiqué que «1.000 enseignants uniquement (moins de 4%) sur les 24.104 que compte le secteur parmi ceux ayant passé le concours de recrutement, organisé en juillet dernier, ont démissionné de leurs postes». La première responsable du secteur a fait part de la tenue d'une série de réunions avec d'autres secteurs pour tenter de trouver des solutions définitives aux problèmes qui se posent au secteur de l'Education. «Il sera procédé, à partir de samedi, à la tenue d'une série de réunions avec plusieurs ministères concernés par la gestion du secteur de l'Education nationale, en vue de trouver des solutions pratiques et définitives aux problèmes enregistrés par le secteur», a affirmé Mme Benghebrit. Elle a, dans ce sens, cité le problème de surcharge qui nécessite, selon elle, l'intervention du secteur de l'Habitat, premier responsable de la réalisation des établissements scolaires et le problème de prise en charge de l'enseignement préscolaire et des élèves aux besoins spécifiques.

Fin des travaux de la conférence sur le développement économique et social Des sujets qui fâchent

Le président du Conseil national économique et social a apporté la contraction au discours soutenu du gouvernement en plaidant carrément pour la suppression de la règle 51/49.

Ghania Oukazi

Mohamed-Seghir Babès a été appelé jeudi dernier à la tribune par le ministre de l'Industrie et des Mines pour marquer la fin des travaux de la conférence sur le développement économique et social dont les travaux se sont déroulés pendant trois jours au Palais des Nations du Club des pins. Abdesslem Bouchouareb a tenu à ce que le président du CNES dise son mot dans ce forum parce qu', a-t-il dit, «je considère qu'il a toujours su construire des consensus au sein de l'institution qu'il préside».

Babès a suggéré clairement au gouvernement de se départir de la règle 51/49 pour tout investissement avec les étrangers. Il conforte sa vision des choses en s'interrogeant sur l'utilité de cette règle en prenant l'exemple d'un actionnaire étranger qui voudrait s'associer à une entreprise publique nationale avec son capital intellectuel ou expérience. «Allez-vous lui imposer cette règle et comment calculeriez-vous les 49% des actions alors qu'il veut entrer avec un capital intellectuel?», a-t-il interrogé. Il est connu que le président du CNES a toujours voulu valoriser l'économie du savoir ou de la connaissance et tout ce qui met en valeur les idées nouvelles et les innovations. Il a dû donc se rendre compte que la règle 51/49 bloque la dimension de la connaissance pour la confiner dans un capital d'entreprise uniquement sonnant et réverbérant. La loi ne lui permet pas ainsi de se développer ou d'être comptée comme capital. Le transfert de technologies inscrit dans les cahiers des charges est une simple vue de l'esprit.

La suggestion clé du président du CNES (la suppression de la règle 51/49) n'a pas provoqué de réactions publiques sur-le-champ. Mais juste un bruit de fond qui s'est fait entendre dans la salle. Le bruit venait de l'endroit où était assis le secrétaire général de l'UGTA.

«LA GROGNE» ENTENDUE DU SG DE L'UGTA

Sidi Saïd grognait intérieurement en laissant échapper des bribes de phrases dont la teneur se remarquait sur son visage mécontent de la proposition de Babès. Le SG de l'UGTA n'a pas demandé la parole pour lui répondre publiquement. Ce n'était peut-être pas prévu.

Interrogé en aparté sur cette question, un syndicaliste proche de Sidi Saïd nous a dit que «le 51/49 est bon aujourd'hui mais il faut s'en départir à terme, lorsque le pays aura une économie bien assise». Il interroge d'ailleurs «quelle est la raison d'être de cette règle par rapport à la bureaucratie et la corruption régnantes?» Il estime alors que «le seul problème pour l'entreprise publique, c'est la lourdeur du

code des marchés publics, c'est une dictature administrative». Notre interlocuteur pense que l'enfermement de l'entreprise publique économique dans le code des marchés publics est une aberration. Il affirme qu'il serait judicieux de la placer sous les dispositions du code du commerce comme c'est le cas de l'entreprise nationale privée. Sinon «comment voulez-vous intégrer l'entreprise publique économique dans la chaîne de la création de richesses et de valeurs ajoutées?», interroge-t-il.

Face à ceux qui réclament la révision du code des marchés publics, les syndicalistes demandent son annulation pour la sphère économique publique tout en proposant son maintien dans la sphère des services (Education, télécoms...).

«L'ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE EST DE STATUT PRIVÉ»

Les contraintes subies par l'entreprise publique économique à cause des dispositions du code des marchés publics sont légion. Elles ont été décriées par plusieurs gestionnaires publics qui s'alignent sur la vision syndicaliste sur ce sujet. Ils affirment que l'obligation qui leur est faite par «l'État actionnaire» de n'agir que conformément à ce code en question, les laisse à la traîne pendant que l'entreprise privée prend de l'avance en gagnant du temps lorsqu'il s'agit d'importer les matières premières et les équipements. Gestionnaires et syndicalistes s'accordent à réclamer la suppression du code des marchés publics puisque, disent-ils, «l'entreprise publique économique est une SPA (société par actions) donc de statut privé et ses actions peuvent être vendues».

Tout un débat qui ne semble pas avoir eu l'écho voulu et attendu dans la série de recommandations retenues par la conférence de Bouchouareb. Mais il semble cependant que le gouvernement pense à une sortie honorable de ce bourbier. Il agit en douceur pour ne pas qu'il soit dit de lui qu'il tombe -toujours- dans ses propres contradictions. Lors de la conférence de presse qu'il a animée jeudi en fin de journée au Palais des Nations, le ministre de l'Industrie et des Mines a précisé que «la règle 51/49 n'a rien à faire dans le code des marchés publics, elle relève de la réglementation des activités». Il s'agit sans nul doute des activités enregistrées au niveau du Centre national du Registre du commerce (CNRC). L'on a déjà noté que cette règle est défendue par le gouvernement pour la conclusion de gros investissements avec les partenaires étrangers parce que, nous dit-on, «on en a conclu pas mal et d'importants sans grandes difficultés». Leurs exemples récents, les lourds projets économiques que le 1^{er} ministre inaugurera lundi prochain à Arzew. Mais il est question de supprimer cette règle

«Un succès»

Une aubaine pour leurs exportations. Bouchouareb plaidera ainsi aux côtés des partenaires étrangers, l'entreprise privée notamment. Pour ce qui est de celle publique, il évoquera «la nécessité de libérer l'acte de gestion qui devra, dit-il, être soumis à l'appréciation des organes de gestion». Une vieille proposition à propos de laquelle le gouvernement tourne en rond.

Entre le 1^{er} ministre, qui place la ressource humaine au centre de la relance économique et le développement du pays, et le ministre de l'Industrie, qui affirme que «c'est à partir et autour de l'entreprise que sera formulée la nouvelle stratégie industrielle», un juste milieu est trouvé quand ce dernier met en avant «les propositions de lignes d'action du partenaire social», qui, a-t-il noté, «sont porteuses pour l'économie nationale et en même temps donnent une place majeure au bien-être de l'homme». Bouchouareb dit refuser «un développement désincarné où l'homme ne trou-

ve pas son bonheur». La conférence qu'il a animée pendant trois jours n'a rien apporté de nouveau. Le pacte économique et social de croissance en porte la trame. Les assises et la stratégie industrielles de Temmar que le pouvoir a reniées pour des raisons bien occultes, les rencontres et en particulier la conférence organisées par le CNES ces dernières années, les multiples rendez-vous d'autres institutions comme les nombreuses tripartites et d'autres forums comme ceux animés par le FCE et dont le prochain sur l'entreprise algérienne est prévu pour mardi prochain, tous n'ont été que de simples «arrêts sur image» loin de provoquer les changements nécessaires. Il a beau se vouloir moderne, le discours politique peine à se départir de ses visions archaïques et redondantes. «Tant qu'il n'a pas compris que le temps des kermesses est révolu, il continuera à se voir intelligent et producteur d'idées novatrices», nous disait jeudi dernier un expert.

quand il s'agit de conclure «des petits projets». L'on apprend au passage qu'une réflexion est menée au niveau du 1^{er} ministre dont la finalité est l'établissement d'une liste d'activités qui devraient être exemptes de cette règle. Activités qui seraient «re qualifiées» à cet effet sur la base de leur enregistrement au niveau du CNRC. Une fois finalisée, la liste sera présentée en Conseil des ministres pour approbation.

Le président du CNES ne parlait donc pas pour rien et la réaction timide du SG de l'UGTA est tout à fait conforme à ce qui a l'air de prendre forme en matière de législation et réglementation. Les deux hommes doivent certainement se comprendre à demi-mots.

«LA GRAVE ERREUR»

Les syndicalistes de Sidi Saïd enchaînent la discussion en abordant l'instruction du 1^{er} ministre exigeant la mise à la retraite des cadres à partir de 60 ans. Au regard du décompte fait par les services de Sellal sur ces départs d'ici fin décembre prochain, (nous en avons eu une copie mais on n'a pu la publier pour cause de contraintes de bouclage), nos interlocuteurs ragent à propos de ce qu'ils qualifient de «saignée des cadres conformément à une instruction qui n'est ni intelligente ni réfléchie». Pour eux, «c'est une grave erreur quand le gouvernement décide de vider l'entreprise ou l'administration publique de ses cadres alors qu'on parle de relance et de développement dont l'élément moteur est le capital-expérience et la mise en confiance de la ressource humaine».

Au 1^{er} ministre, on reconnaît «l'erreur» mais on estime qu'elle peut être corrigée en permettant aux dirigeants publics de garder les cadres qu'ils estiment compétents et ce sur la base de dérogations dûment signées par ses services. Les syndicalistes et experts sont convaincus que «ce n'est pas la bonne solution, mais si les lois économiques et commerciales sont apurées et deviennent efficaces, l'entreprise sera désormais soumise à résultats, elle sera obligée pour cela de faire dans l'optimisation de ses effectifs, et le choix de ses gestionnaires et cadres sera fait en fonction des résultats et des objectifs qu'ils se fixent». Pour eux, «il serait intelligent de supprimer l'instruction et se charger de remettre l'économie sur les bons rails». Le décompte s'imposera de lui-même. «Il sera mis fin ainsi au clientélisme, au régionalisme et à la complaisance qui sont érigées en règles de gestion depuis la nuit des temps», affirment-ils.

«Dès qu'il s'agit de rendre compte avec obligation de résultats, soutiennent-ils, avec en bout de chaîne des sanctions au lieu de l'impunité ambiante, toutes les compétences de tous les âges se conformeront à ces nouvelles règles».

Comment améliorer le climat des affaires ?

Zahir Mehdaoui

Les travaux de la conférence sur le développement économique et social ont pris fin jeudi dernier après trois jours «d'intenses» débats où experts, patrons, responsables d'entités publiques et membres du gouvernement se sont succédés à la tribune pour donner leur vision pour une véritable relance économique.

Une cinquantaine (49) de recommandations sont préconisées lors de cette conférence, à travers notamment les trois ateliers installés à cet effet pour réfléchir à des solutions qui permettraient de (re) mettre sur rails une économie qui ne démarre pas encore en dépit des centaines de milliards de dollars investis par les pouvoirs publics.

Abdesslem Bouchouareb, le nouveau ministre de l'Industrie et des Mines, assure que cette conférence ne serait pas une «énième rencontre» dont les conclusions seraient sans prolongement concret mais plutôt une occasion pour impliquer toute «l'intelligence disponible» pour prendre la mesure des enjeux et des challenges posés non seulement à l'économie mais aussi à l'industrie nationale.

«Nous voulons libérer l'initiative, redonner toute sa dignité à l'acte d'entreprendre en encourageant l'innovation», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse, sanctionnant les travaux de cette conférence, qualifiée par ailleurs par le conférencier «acte d'ingénierie fondateur».

La mise en place d'un «plan d'action urgent pour améliorer le climat des affaires en Algérie» figure en tête de liste des recommandations préconisées par les participants à cette conférence qui a rassemblé, faut-il le souligner, la quasi-totalité des intervenants dans la sphère économique algérienne.

La nécessité de mettre en place un «climat stable» assurant notamment la «continuité des politiques publiques» et la «réduction de la fréquence et de l'imprévisibilité des changements législatifs» et «l'élimination des réglementations arbitraires», sont vivement recommandés par les participants qui préconisent également d'améliorer les services bancaires offerts aux investisseurs, de diversifier les sources de financement, tout en soulignant l'importance de l'évolution de l'appareil administratif.

La réforme du mode d'allocation du foncier et l'accélération du programme de réhabilitation des zones industrielles existantes et la mobilisation des actifs dormants du foncier est suggérée également en mettant en exergue la nécessité de mise en œuvre des mesures nécessaires à l'instauration d'une concurrence saine et loyale et à agir vigoureusement pour lutter contre le phénomène de l'informel qui gangrène l'économie nationale et qui n'épargne aucun secteur d'activité.

Pour booster «la politique industrielle», il a été par ailleurs recommandé de mettre en place un «conseil national de développement industriel» ainsi que l'institutionnalisation des contrats-programmes entre pouvoirs publics et entreprises.

Idem pour le «partenariat économique», les participants, recommandent la création d'une «institution de médiation, d'orientation et de conseil» qui sera chargée de gérer et de sécuriser les opérations de partenariat public-privé et nationaux-étrangers et de veiller au respect de la réglementation dans ce domaine en conseillant d'élaborer une procédure «explicite et harmonisée» de mise en place des partenariats et des normes susceptibles de protéger la production nationale.

Le document de 12 pages élaboré à l'issue de la conférence, préconise en outre, d'identifier les filières industrielles prioritaires à encourager, de soutenir les industries naissantes comme les filières automobile, navale et des énergies renouvelables, en soutenant dans le même cadre, à travers des «partenariats innovants», les secteurs en difficulté tels que le textile et le cuir.

Le même document, pour ce qui est des zones de libre-échange, conseille de mettre sur pied une étude indépendante sur les conséquences des démantèlements tarifaires induits par la mise en vigueur, à l'échéance 2020, des accords d'association avec l'Union européenne et la Zone arabe de libre-échange (Zale).

Cette étude devra, notamment, faire des propositions en matière de clauses de sauvegarde et des mécanismes de protection temporaire et à renégocier les clauses lors des rendez-vous de réexamen des traités d'association, est-il noté dans les recommandations.

Enfin, en ce qui concerne le projet d'adhésion de notre pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il est clairement suggéré dans les recommandations l'élaboration d'une autre «étude détaillée sur les avantages, les inconvénients et les risques encourus».

G. O.

Union européenne
**Révélation
scandaleuses**

L'Europe a son scandale : l'affaire "LuxLeaks" ou la grande évasion fiscale. Curieuses révélations à moins de deux mois de la suppression du secret bancaire par le gouvernement du Luxembourg (en 2015).

Bruxelles : M'hammedi
Bouzina Med

Scop politico-financier au sein de l'Union européenne (UE) : le Grand Duché de Luxembourg, paradis fiscal et hôte pour les fraudeurs fiscaux ! Jeudi matin, les médias européens ont repris en chœur "l'exclusivité" du scandale du siècle diffusé simultanément par 40 premiers médias internationaux sous le titre fascinant de "LuxLeaks" : 28.000 documents confidentiels récupérés par le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ) révélant la liste de 340 multinationales et familles de milliardaires qui auraient fraudé le fisc de leurs pays respectifs avec la bénédiction du gouvernement luxembourgeois. Ce que ce dernier récuse par la voix de son Premier ministre Xavier Bettel qui affirme que les lois sur la fiscalité et les banques de son pays sont conformes à la légalité internationale. L'enquête précise que cette pratique dite "Tax-Ruling" concerne la période de 2002 à 2010. Problème : c'est Jean-Claude Juncker, actuel président de la Commission européenne qui était 1er ministre et ministre des Finances du Duché du Luxembourg ainsi que le président de l'Euro-Groupe. Il doit sommer le Luxembourg de s'expliquer sur ce scandale. Ubuesque : il doit se demander à lui-même des explications, puisque il était le 1er responsable de son pays durant la période incriminée. Du coup, des députés européens, notamment les Verts, l'accusent de "conflit d'intérêts" : il ne peut être juge et partie. Au-delà de cette soudaine découverte du Luxembourg comme "Paradis fiscal", d'autres questions sur le timing et la forme de cette enquête menée, selon ses auteurs, depuis six mois : y a-t-il un rapport entre ces révélations et la décision du Duché du Luxembourg d'abandonner le secret bancaire en 2015, soit

dans moins de 2 mois ? Par quel argument juridique, si tel est le cas, l'Europe va-t-elle condamner aujourd'hui le Luxembourg pour pratique concurrentielle illégale en matière fiscale, alors qu'elle n'a émis aucune réserve à son encontre par le passé ? Et enfin, le fait de mettre au centre de ce système d'évasion fiscale le président de la Commission européenne qui vient tout juste d'entamer son mandat, obéit-il au seul souci de la justice et de l'éthique de la pratique des gouvernants ? Invité à répondre à l'accusation de son pays, Jean-Claude Juncker a renvoyé les journalistes basés à Bruxelles vers la Commissaire en charge de la concurrence, Mme Margrethe Vestager et annulé sa participation à des réunions professionnelles. Quant aux multinationales et fortunes privées mises en cause, aucune réaction n'a filtré. Des firmes comme Pepsi, Amazon, Axa, Apple, Ikea... etc. ne montrent aucune inquiétude après ces révélations. Elles renvoient au cabinet d'audit et de conseil Price Waterhouse (PWC) qui a négocié en leurs noms les accords avec le gouvernement du Luxembourg. Conclusion : les entreprises et firmes internationales justifient leur pratique fiscale par les "lois" avantageuses en la matière offertes par un gouvernement, membre et fondateur de l'UE qu'est le Luxembourg, et ce dernier évoque la conformité de sa législation fiscale avec les textes de l'UE. Grosse impasse juridique et politique pour l'Union et pour chaque pays membre. Clairement, cette affaire va compliquer l'ambition de Jean-Claude Juncker, lui qui a annoncé vouloir "révolutionner" le fonctionnement de la Commission européenne en lui assignant un rôle plus politique que technique. Il est servi d'entrée de jeu : l'affaire LuxLeaks c'est un peu comme WikiLeaks de l'américain Snowden, exilé en Russie, ou encore l'affaire du Watergate qui a fait chuter le président Nixon.

Tebboune

Le surplus de logements «AADL 2» affecté au programme «AADL 3»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi à Alger que "le surplus des logements qui seront réalisés dans le cadre du programme des logements en location-vente AADL 2 durant le prochain quinquennat sera affecté au programme AADL 3". "On prévoit un surplus de quelque 100.000 logements après la distribution des logements prévus pour le programme AADL 2", a indiqué le ministre qui a présidé une rencontre d'évaluation des activités de son secteur pour le 3ème trimestre 2014 avec les directeurs généraux des OPGI et les directeurs de l'Habitat au niveau national. "Une fois que nous aurons satisfait toutes les demandes inscrites dans le cadre du programme AADL2, nous procéderons au lancement d'autres projets" destinés essentiellement à

un nouveau programme de logements en location-vente. Le secteur réalisera un programme supplémentaire dans le cadre du prochain quinquennat pour faire face à la demande croissante sur ce type de logements, a poursuivi M. Tebboune précisant que "quelque 450.000 logements en location-vente seront réalisés à ce titre".

Un programme de 230.000 logements inscrits au titre de l'actuel quinquennat, en cours de réalisation, devra porter le nombre de logements en location-vente à plus de 650.000 à l'horizon 2018. Il a, par ailleurs, rassuré les citoyens inscrits dans le programme AADL2 quant à leur droit d'avoir un logement réitérant "l'engagement du gouvernement à éradiquer définitivement les constructions anarchiques à l'horizon 2015 et la crise du logement à la fin 2018".

Rapport de la LADDH
Huit Algériens détenus en Irak

R. N.

Huit Algériens sont, toujours détenus en Irak, quatre ont été libérés, cinq autres sont morts, dont quatre sous la torture et un exécuté, selon un rapport de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH).

Intitulé "La diplomatie algérienne a échoué pour récupérer les détenus algériens, en Irak", le rapport de la LADDH estime que les "autorités algériennes ont tourné le dos et demeurent inertes, devant la situation des ressortissants algériens, emprisonnés en Irak". Citant Houari Kaddour, membre du bureau national, chargé des dossiers spécifiques, la LADDH affirme qu'elle emploiera "tous les moyens pour faire la lumière sur l'affaire des prisonniers algériens, incarcérés, arbitrairement, dans les prisons irakiennes" et appelle les "autorités algériennes à intervenir pour libérer ces innocents".

La Ligue "exige des autorités irakiennes de l'informer sur les détails du déroulement des procédures judiciaires, afin de s'assurer que les normes applicables, censées garan-

tir, à nos ressortissants, le droit à une défense équitable, ont été respectées". Selon le document "huit ressortissants algériens, détenus, en Irak, ont été condamnés à la peine capitale malgré l'absence de preuves à charge et d'avocats commis d'office". La majorité de ces détenus algériens ont été accusés d'avoir franchi, illégalement, la frontière irakienne, une infraction dont la peine n'excède pas 06 mois, suivant les lois en vigueur en Irak, au lieu de cela nos ressortissants ont été condamnés à 15 ans de prison ferme, sans base juridique", ajoute le rapport.

La LADDH en appelle, également, aux "partenaires internationaux de l'Irak" dont les "USA et l'Iran" pour faire usage de "leur influence", afin d'apporter "leur soutien aux détenus algériens et appeler à la libération des huit Algériens, emprisonnés à tort et qui croupissent en prison, depuis plus 09 ans, dans des conditions inhumaines".

Le rapport s'interroge sur "l'inertie" du ministère algérien des Affaires étrangères et le "manque de coopération entre les Autorités algériennes et irakiennes", sur ce

dossier. Il est fait état du cas de "Mohamed Ahmed Ouabed" considéré comme la "parfaite illustration" de l'échec de la diplomatie algérienne, sur ce dossier. Le document estime que malgré un "rapport du Conseil des droits de l'Homme" où M. Ouabed est cité comme un cas de "détention arbitraire", ainsi que la réaction de "plusieurs organisations internationales non-gouvernementales", et le rapport du 21 février 2014 de la LADDH, les autorités algériennes n'ont rien fait.

Le rapport de la LADDH rappelle qu'en plus des conditions inhumaines, de détention, dans les prisons irakiennes, les prisonniers sont soumis à la torture. "Plusieurs détenus algériens sont morts en détention, apparemment des suites de tortures (des coups portés avec des câbles et des tuyaux, la suspension prolongée par des membres, l'administration de chocs électriques sur des parties sensibles du corps, la fracture de membres, l'arrachage d'ongles, l'asphyxie, l'utilisation de perceuses sur le corps et la torture psychologique comme la menace de viol)", affirme le document.

M'sila

Un jeune s'immole par le feu

Mohamed Merzougui

Un jeune, âgé de 22 ans, a mis fin à ses jours, dans la nuit de mercredi à jeudi, en s'aspergeant d'essence, avant de mettre le feu

à son corps, dans le quartier '500 logements' de la ville de M'sila, apprend-on auprès d'une source hospitalière.

Selon elle, la victime a été évacuée par les éléments de la Protection ci-

vile à l'hôpital "Ezzahraoui" de M'sila avant d'être transférée dans une clinique à Sétif où elle a rendu l'âme quelques heures après.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête.

Bechar

20 quintaux de kif saisis, 4 arrestations

Quatre contrebandiers dont un baron de la drogue recherché et trois autres membres du même réseau ont été arrêtés près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Bechar par un détachement de l'Armée nationale, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de la 3ème Région militaire a arrêté, aujourd'hui 06 novembre 2014 à 00:30, suite à une embuscade tendue près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Bechar, quatre contrebandiers dont un baron de la drogue recherché et trois autres du même réseau à Adrar", a souligné la même source. "L'opération a permis de saisir vingt quintaux de drogue, un véhicule tout-



Ph.: Arch.

terrain et quatre téléphones portables", y est-il précisé. Par ailleurs, à la 6ème Région militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset

a appréhendé, mercredi, dix contrebandiers de nationalité algérienne et saisi un véhicule tout-terrain et trois téléphones portables, a ajouté le communiqué.

Tébessa

Ils écoulaient la drogue dans un bureau de poste

A. Chabana

Un bureau de poste utilisé comme lieu d'écoulement de stupéfiants. C'est ce que viennent de découvrir les services de police de la Sûreté de la daïra d'El-Aouinet, à une soixantaine de km au nord

de Tébessa. En épinglant la bande, les policiers ont interpellé 3 dealers âgés d'une vingtaine d'années chacun qui, à chaque occasion, venaient vendre leur poison en cet endroit public.

Ils ont des antécédents judiciaires. Leur fouille a permis de ré-

cupérer une quantité de drogue. Un 4ème individu, lui aussi impliqué dans cette affaire, sera arrêté plus tard. Les mis en cause ont été aussitôt présentés devant la justice qui ordonna leur incarcération, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Tlemcen

Près de 10 quintaux de kif saisis

Pas moins de 9,5 quintaux de kif traité ont été saisis hier près des frontières ouest du pays par les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen, a-t-on appris auprès de ce corps sécuritaire.

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Beni-Bousaid, commune située à l'extrême ouest de la wilaya de Tlemcen dans une zone près des frontières ouest du pays, ont récupéré

au lieu dit Ouled Dahou, 45 colis contenant cette quantité de kif traité abandonnée par des narcotrafiquants.

Une enquête a été ouverte par la section de recherches du groupement de la gendarmerie de Tlemcen pour élucider cette affaire. Plus de 95 tonnes de kif ont été saisies par les services de Gendarmerie, Sûreté nationale, Douanes et gardes-frontières au

cours des derniers mois à travers la bande frontalière située sur le territoire de la wilaya de Tlemcen, avait indiqué jeudi le wali, M. Saci Ahmed Abdelhafid. Lors d'une intervention à la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, il a fait savoir que cette grande quantité de drogue a été saisie dans plusieurs opérations grâce à la vigilance et la mobilisation des différents services.

Plaidoyer et questionnements sur l'Algérie touristique

Par Saïd Boukhelifa*

1ère partie

C'ÉTAIT QUOI LES ANNÉES SOIXANTE-DIX ?

Elle représente le vivier de nos réminiscences, celles de nos années juvéniles. Une décennie prodigieuse 1970-1980, vers laquelle on scrute souvent, pour analyser le présent et projeter l'avenir. Le secteur touristique avait connu un passé glorieux. On n'y saurait l'occulter, je vais m'y référer, sans complaisance, avec transparence et sans faux-fuyants. On a souvent usé de propos verbeux, creux et triomphalistes, ces dernières années et on n'a finalement fait que desservir la destination touristique.

Cette aimée et souffrante Algérie touristique, a aujourd'hui, comme demain, surtout besoin, de visibilité et de lisibilité et surtout de volonté politique réelle, de ses gouvernants.

En effet l'Algérie touristique a connu 3 phases, la première, celle que je désignerais en tant que décennie prodigieuse 1970-1980, c'est la résultante de la charte du tourisme de 1966 élaborée sous la direction du ministre Abdelaziz Maoui, grand par la taille et par le talent (1965-1977). Il avait fait appel à un architecte de génie Fernand Pouillon qui avait opté pour la religion musulmane avant l'indépendance puis juste après il s'était naturalisé Algérien, pour construire les fameux grands complexes balnéaires de Moretti, Sidi Fredj, Zeralda, Tipasa Club Med, les Andalouses Oran, Les Hammadites Tichy, El Mordjane El Kala ainsi que Le Rocher-Seraidi repaptisé El Mountazah, Le Plaza International Annaba, dénommé Seybouse par la suite ; Les Zianides Tlemcen et enfin les hôtels Sahariens, étapes joviatives, de la boucle des oasis (Biskra, BouSaada, Eloued, Touggourt Ouargla, Ghardaïa, Laghouat) et celle de la Saoura (Ghardaïa, El-Golea, Timimoun, Beni-Abbes, Taghit, Bechar, Ain-Sefra-Laghouat). Deux circuits touristiques très prisés par la clientèle internationale, à l'époque. Des chantiers colossaux furent lancés sous la houlette de Abdelkader Khalef (le président qui avait façonné le grand jumbo-jet de Kabylie). Au cours des années 73-77 nos complexes balnéaires étaient complets chaque été par les arrivées de nombreux charters de touristes Suédois, Hollandais, Britanniques, Belges, Français, Suisses Italiens. L'Espagne Franquiste ne nous envoyait pas de touristes ! les hôtels du Sud ne désesplissaient pas durant toute l'année, même, en été avec de grosses pointes pendant les vacances d'hiver, de printemps, les longs week end de Pâques, Pentecôte, en avril et mai. A Alger les restaurants-bars Novelty, Milk bar, la Brasserie des facs, Bristol, Coq hardi, kenko, Bora Bora, République, les Ailes, voyaient leurs terrasses bondées de touristes. Chez la Mère Michelle, le civet de lapin côtoyait allégrement le civet de marcassin et son assiette Anglaise plastronnait devant le thon à la Catalane. D'autres s'asseyaient sur les escaliers de la Grande Poste profitant des rayons du soleil sous l'œil incrédule de l'agent de police, qui dans sa guérite, régularisait la circulation au carrefour ! On refusait du monde à cette époque car nous étions complets au Sud comme au Nord six mois à l'avance ! l'Algérie était au diapason de la Tunisie de Bourguiba, du Portugal du dictateur Salazar, de la Grèce des colonels, du Maroc de Hassen 2, et mieux lotie que la Turquie des généraux, et la Croatie de Tito ! Nous étions très fiers à Sonatour, Ata et Altour et il y avait de quoi l'être ! Suite aux compliments, encouragements, félicitations, que nous recevions à l'époque de la part de nos partenaires étrangers. Qui, quelques années après, nous envoyaient des réclamations, puis bien après, retiraient la destination Algérie de leur brochure



res de ventes. Le film les vacances de l'inspecteur Tahar tourné en partie à l'hôtel Les Sables D'or Zeralda 4 étoiles jadis, aujourd'hui 2 étoiles, est là pour témoigner de visu. Les nombreux touristes étrangers n'étaient pas des figurants mais des vrais ! Naguère on savait bien accueillir dans nos aéroports d'abord ensuite dans nos hôtels, restaurants. Le service était bon, le tout était adossé à une culture touristique ambiante qui a disparu de nos jours, depuis belle lurette, malheureusement ! L'Algérie avait appris à faire du tourisme. L'Algérie était à la mode en 1975 au même titre que la Thaïlande qui s'ouvrait au tourisme. Notre pays avait bénéficié des retombées promotionnelles à la venue de Valéry Giscard d'Estaing, cette année-là, et qui était le premier président Français à venir en Algérie indépendante. La palme d'or obtenue au festival de Cannes, par Lakhdar-Hamina, en mai 1975 pour son film «Chroniques des années de braises», améliora l'image de marque de la destination.

POURQUOI LA DECONSTRUCTION DU TOURISME ALGERIEN PAR LES POUVOIRS PUBLICS FUT-ELLE DECIDEE A PARTIR DE 1981 ?

Maintenant nous abordons la deuxième phase la plus longue et surtout celle de la décrépitude, voire de la déliquescence annoncée. 1981-1986, par les résolutions du Comité central du FLN en 1980, qui accordait la priorité au tourisme domestique en faveur des nationaux, et qui reléguait aux calendes grecques le tourisme international (réceptif). Le tourisme interne est depuis 34 ans, toujours au stade de sa chrysalide, prisonnier d'une sémantique plate et glauque des décideurs et les véritables touristes étrangers arrivés via les tours-opérateurs, ont vu leur nombre ne pas dépasser le total cumulé, durant les 3 dernières décennies, de 100.000 (cent mille), soit 3300 par an en moyenne ! En somme on a cassé le tourisme réceptif et on n'a pas construit le tourisme domestique. Une embellie furtive 1986-1991 (boostée par Mohamed-Salah Mentouri, vice-ministre du tourisme) puis les années tragiques, 1992-2004 l'état (ce grand mammouth givré), les pouvoirs publics se mettaient aux abonnées

sents. Plus de rénovation d'hôtels sénescents, vétustes (malheureux gestionnaires, impuissants face à l'inertie étatique) plus de constructions, depuis 1982, de nouveaux hôtels pour les touristes, plus de formations de qualité, plus de promotion attractive à l'étranger (fermeture en 1979 des représentations de l'Onat à l'étranger, ouvertes sous la direction de Abdelkader Khalef, dix années auparavant). Ironie du sort c'était le terrorisme qui en faisait la promotion, mais d'une manière macabre durant la décennie sanglante ! De 2004 à 2008 période de tâtonnements, d'atermoiements Donc de 1981 à 2008 lancinante traversée de non-tourisme, l'Algérie avait désappris à faire du tourisme ! Maintenant passons à la troisième phase celle de la reconstruction 2008-2030. L'Algérie est entrain de réapprendre à faire du tourisme. Ce sera long, dans la durée, le temps d'une génération, avec de la volonté, de la conviction, et des compétences réelles.

EXISTE-T-IL UNE VOLONTE POLITIQUE POUR RELANCER LE TOURISME ?

«La vie se compose de volontés qui ne se réalisent pas et de réalisations qui n'ont pas été voulues.»

Goethe.

C'est une question de volonté politique réelle. Quand je dis réelle, il faudrait que les grands responsables qui travaillent au sein de l'Etat et du gouvernement soient convaincus. Du sommet de l'Etat à la base, nous devons tous déclarer, à l'unisson, «yes we can, yes we must» Il y a une dizaine de secteurs qui sont concernés, les Transports (quelle honte que ces stations routières de Constantine, Annaba, Sétif, Alger, ... la vétusté se conjugue avec la saleté) l'Intérieur et les Collectivités locales, la Culture... etc. Les responsables des communes et des wilayas doivent-êtres convaincus aussi de l'utilité du tourisme et de son impact sur les plans économique et social. C'est ce qu'on appelle l'inter-sectorialité et la transversalité. Il ne faudrait pas que cette volonté politique demeure textuelle, il faudrait quelle soit factuelle, c'est-à-dire matérialisée dans les faits. Sur les 48 wilayas très peu croient au tourisme. On peut les compter sur les bouts

des doigts, c'est navrant et décourageant ! N'en parlons pas des communes désœuvrées et endettées !

La volonté politique existe actuellement au niveau du schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT), élaboré en 2008, sous la direction éclairée de Cherif Rahmani. C'était le résultat de quatre assises régionales ou tous les concernés, hôteliers, voyagistes, les offices de tourisme, les universitaires, les formateurs, les investisseurs potentiels ont fait des propositions qui ont servi à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement du tourisme. Les assises nationales en février 2008, au palais des Nations-Club des pins furent le couronnement. Cette volonté politique ne doit pas être embastillée et cloisonnée au sein du SDAT qui est une source d'inspiration, d'orientation, d'exploitation, riche et intarissable. Car il faut le souligner un éminent bureau national (le Cneap) et un autre de l'étranger contribuèrent à son élaboration. Auparavant, pendant 30 ans, on avait navigué à vue. Il n'y avait pas de politiques touristiques bien pensées et bien structurées.

Aujourd'hui, le SDAT est pour nous une sorte de boussole magique. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de politique touristique. Elle existe mais on ne la voit pas sur le terrain parce que beaucoup de hauts fonctionnaires ne sont pas convaincus. Et sans la conviction, adossée à des compétences avérées, on ne pourra pas concrétiser le SDAT, horizon-2030. La destination Algérie comme toutes les destinations ailleurs, se construira ou se reconstruira, sur une durée minimum de 20 ans. Le temps de construire les hôtels qu'il faut, de former ou de recycler le personnel et de réinculquer une culture touristique qui s'est effilochée, étiolée. Avec le temps pour disparaître. Le tourisme est une pyramide de détails, sans maillon faible où chacun a un rôle à jouer. Les ministres du tourisme ont fait des visites d'inspections à travers plusieurs wilayas, ces dix dernières années. Ils ont vu, ils ont constaté les réalités du terrain ils ont écouté ils ont orienté et beaucoup appris (le ministre Smain Mimoun avait fait toutes les 48 wilayas). Mais après les visites de travail et d'inspection au niveau local, ou à chaque fois, une mobilisation était observée à l'arrivée de la délé-

gation ministérielle, à son départ les lampions s'éteignent, les flonflons de l'accordéon se taisent et après la mouche Tsétsé reprend ses droits de cité et l'endormissement local s'installe de nouveau par manque de conviction et par manque de compétences. Combien de wilayas, de daïras ont-elles lu le SDAT et combien le maîtrisent-elles ? Deux ou trois peut-être ! le reste est indifférent à ce cadre de références ! Devant cette récurrente démobilité locale, le ministère du Tourisme, risque, de guerre lasse, à la longue, déclamer, comme dans la légende des siècles de Victor Hugo, «le combat cessa, faute de combattants!». Car cet état de fait, déplorable, perdure depuis des années !

La politique touristique et les stratégies qui en découlent, sont pensées conçues, structurées et arrêtées par le ministère du Tourisme mais c'est territorialement qu'elles doivent être prises en charge par les collectivités locales, wilayas, daïras, communes Ce qui n'est pas le cas pour la majorité.

LES ZONES D'EXPANSION TOURISTIQUE (ZET) SONT-ELLES PROTEGEES ?

«Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.»

Jean Jaures.

Ce sont des terrains situés en zones touristiques inventoriés et réservés strictement à des investissements touristiques, puis protégés par des textes de loi. La réalité est tout autre, car plusieurs ZET, ont été accaparées par des particuliers, haut-placés, certaines ZET ont été amputées, atrophiées en partie, par des walis qui ne croient pas au tourisme, sous couvert d'utilité publique. Surtout que Ouyahia, Premier ministre, par une note en 2009, retirera les prérogatives d'octroi de terrains à investir, au ministère du tourisme, pour les attribuer aux walis. En 1976, au niveau de la wilaya de Jijel, on avait inventorié, 19 ZET, de nos jours il n'en reste que 10. Un véritable massacre, la plus belle côte d'Algérie deviendrait indéniablement, à ce rythme prédateur, la dernière destination touristique, faute de capacités littéraires suffisantes. En 2008, la directrice du tourisme de la wilaya de Tipasa, pendant une visite d'inspection sur le terrain du wali et des autorités locales, qui envisageait d'amputer des ZET, lui signala que c'était des terrains destinés à l'investissement touristique. Il l'a rabrouée en lui balançant une avoïnée «fermez-la, c'est moi qui décide !», et il l'exclura des réunions hebdomadaires de l'exécutif pendant une période de huit mois ! Dans les années 70, un programme ambitieux, études et plans arrêtés, de 50.000 lits était prévu, soit la capacité de Djerba, Soussse et Hammamet réunis, dans cette wilaya avec un petit aéroport. Des têtes pensantes frioleuses à la vision étriquée, au comité central du FLN l'ont fait capoter. Et aujourd'hui, on se demande pour quoi les Algériens partent ailleurs, Tipasa possédait en 2014 moins de 4000 lits, quarante ans après et le dépeçage des ZET continue partout, à Boumerdes, Alger-est (Ain-Taya-Surcouf ont très mal supportés l'arrivée de 5000 logements à la place d'investisseurs touristiques, d'autant plus que très peu de citoyens autochtones en ont bénéficiés, Cap-Matifou, elle s'est vue infligée une cité de 1500 logements à cent mètres du rivage, Alger-plage défigurée...), la corniche Oranaise, Mers-el-Kebir, Ain-turc, Bousfer, atrophiée, à l'image de la corniche Annabie, celle de Bougie, ect...

Suite en page 7

*Expert international en tourisme

Plaidoyer et questionnements sur l'Algérie touristique

Suite de la page 6

Un massacre des ZET sur toute la cote de 1250 km, par l'apparition de maisons de particuliers à l'architecture hideuse, d'immeubles sociaux horribles, à la place d'hôtels, de restaurants touristiques, de centres de vacances, de terrains de camping, des aires de loisirs... Notre population serait de plus de 50 millions en 2030 et par corollaire la demande touristique nationale ira en augmentant. L'Etat sera impuissant à satisfaire les besoins en vacances des Algériens parce que atteint de cécité, hier comme aujourd'hui ! La Tunisie, encore et toujours servira de destination de substitution, en attendant l'ouverture tôt ou tard des frontières avec le Maroc (et ferait de ce serait le tourisme qui servirait de sésame-ouvre-toi). Là-bas, à Saida, ville séparée par une rivière de la station balnéaire de Marselet-Benmehidi (Port-Say), le luxe, le calme, la volupté, règnent sur une capacité de 18000 lits construits (soit 20 complexes touristiques similaires au centre de Tipasa), aux normes internationales, en 2010. En face, du côté algérien, règnent, le désordre, la vétusté et la saleté (moins de 1000 lits et tous rebutants). En 2006, le directeur du tourisme de la wilaya d'Annaba dénonça à la presse le détournement de terrains appartenant à des ZET, et lors d'une réunion des directeurs de l'exécutif, il demanda la parole au wali, qui lui répondit «ce n'est pas la peine, il n'y a pas de tourisme en Algérie !», alors que le ministre de l'époque, Noureddine Moussa, venait de soumettre au gouvernement un plan de développement décennal du secteur 2005-2015. Tant que cette mentalité imprégnée de l'inculture touristique prévaudra à un haut niveau, on continuera, non pas de stagner, mais de reculer. Nos deux voisins Maghrébins ont pris le TGV du progrès touristique, nous par contre, nous avons pris la patache !

Issad Rebrab, pour des contraintes bureaucratiques et par la loi opaque sur le foncier, dissuasive, a renoncé en 2008 à deux mégaprojets hôteliers, l'un à Souk-el-tenine (Bejaia), sur une superficie de 26ha, il avait reçu l'accord de principe, en 2007, pour la cession de l'assiette foncière devant permettre de construire un immense complexe touristique digne de ceux du Bassin Méditerranéen, et un autre à Cherchell (W.Tipasa), au lieu dit Rocher Blanc (oued-el-belaa), de la dimension, une fois et demie, le centre touristique de Tipasa-Village. Les études avaient été confiées au bureau Artec basé à Dubai. Ce grand Capitaine d'industrie allait nous apporter de la qualité et de la modernité hôtelières. Ces deux projets auraient été acceptés et achevés en Tunisie, au Maroc, en Turquie, en Egypte ! Et j'ai même entendu dire, à demi-mots, un haut fonctionnaire du ministère du tourisme, «avec tout ce qu'il possède ailleurs, pourquoi vient-il au tourisme ?» Ceci nous renvoie au développement pharaonique hôtelier projeté par Cherif Rahmani, en 2008-2010 qui est repris dans le livre cinq du fameux SDAT. Des âmes chagrines et à la vision dotée de muselières, firent capoter ce programme qui aurait permis à l'Algérie de se doter, enfin, d'infrastructures touristiques au diapason de ce qui a été fait en termes d'excellence, à Antalya, la nouvelle Riviera Turque, à Hammamet-Yasmine (Tunisie), Charm-El-Cheikh et Hurghada (Egypte), Saida (Maroc). Une vingtaine de complexes touristiques prévus à El-Kala, Chetaibi, Bejaia, Reghaia-Alger, Boudouaou-El-Bahri- Boumerdes, Madagh 1 et 2 (A.Temouchent), Mostaganem, Moscarda 1et2 (Port-Say-Marselet-Benmehidi). Mais, chez nous la bêtise humaine prévaut toujours et bien que la chienlit flirte encore avec le chiendent dans ce secteur touristique, sous perfusion depuis plus de trente ans, et parce que on jalouse ou on n'aime pas l'homme, certains

dans les arcanes du pouvoir, ont fait obstacle, au projet porté avec doigté par Cherif Rahmani. Les Emiratis et Saoudiens, sont partis investir ailleurs, où ils ont été acceptés, bien entendu, en Tunisie, au Maroc, en Egypte, en Turquie. La mise en tourisme de l'Algérie requiert ce type d'investissement qui nous passe sous le nez imprégné de fierté morveuse. Ainsi, se profile la mise en bière de ce tourisme aux immenses potentialités, riches, variées, uniques, offrandes divines tant enviées par nos voisins méditerranéens, qui nous classe parmi les vingt plus belles destinations au monde (nous y avons aucun mérite), mais nous sommes classés parmi les vingt derniers en termes d'organisation et nous sommes derniers ex-aequo, avec le Liban, sur les 21 pays méditerranéens.

LA FORMATION TOURISTIQUE EST-ELLE DE QUALITE ?

L'une des faiblesses de la destination Algérie est l'insuffisance de personnes formées, compétentes et possédant l'expérience nécessaire pour occuper les postes qui sont les leurs. Je parle de tous les niveaux, du réceptionniste au manager en passant par les maîtres d'hôtel, le directeur de restaurant la gouvernante... etc. C'est un travail de longue haleine. (les programmes pédagogiques sont obsolètes, on songe à les moderniser et à les mettre au niveau de ce qui est dispensé en Europe et au Canada).

En Tunisie, un hôtel trois étoiles doit avoir, au minimum, 16 employés diplômés. Une gouvernante doit avoir un BTS (Brevet de technicien supérieur en tourisme) qu'on obtient au bout de trois ans d'études après le Bac. La gouvernante doit savoir les bienfaits du tourisme sur tous les plans. C'est au bout de la troisième année qu'elle commence à étudier les techniques et les normes de l'hygiène. Chez nous, en revanche, on exige juste que le directeur soit diplômé de l'Ecole supérieure du Tourisme, ou ancien cadre hôtelier ayant une expérience de 10 ans, pour les étoiles de trois à 5 étoiles. Un directeur ne peut rien faire si autour de lui il n'y a pas de personnel formé. Idem, pour les agences de voyages, le ministère du tourisme à travers ses textes se focalise uniquement sur le profil du directeur, alors que les agents de comptoirs, sans formation, sont nuls. Pourtant il existe des écoles privées qui inculquent les notions de base, l'accueil, le sourire, les bonnes informations, l'empathie... dans le cadre de formation de techniciens en tourisme (cotations, ventes).

L'Ecole nationale supérieure de tourisme (ENST) El Aurassi a formé, depuis son ouverture en 1976, près de 1260 cadres (licenciés en gestion hôtelière et touristique). Les écoles de Tizi-Ouzou et de Boussaâda ont formé quelques 6000 cadres moyens et agents d'exécution. On a donc formé en tout, environ moins de 8 000 ressources entre cadres, agents d'exécution,

techniciens et agents de maîtrise. Cela apparaît suffisant mais il y a eu une déperdition. Ces ressources sont parties travailler ailleurs dans les bases des compagnies pétrolières au sud du pays mais aussi à l'étranger. D'autres inactifs, ont quitté le secteur (80 p-cent). Pénible et déplorable déperdition d'une jeunesse formée, dans les métiers du tourisme.

Une nouvelle école supérieure de tourisme ouvrirait à Ain Témouchent en 2016. On a prévu une autre grande école à Tipasa, qui ouvrirait ses portes dans en 2017. L'école de Tipasa aura 1200 places pédagogiques alors que celle de l'ENST -El Aurassi ne dispose que de 200 places. Ce sera une école d'envergure internationale qui travaillera en partenariat avec des écoles de l'espace Schengen et du Canada. Il y aura des échanges de programmes pédagogiques et un apport de professeurs qui viendront donner des conférences à nos étudiants. Le terrain pour la réalisation de l'école de Tipasa est dégagé depuis 2008, sous Rahmani. Le grand Sud n'a pas été oublié. A Adrar, capitale du Touat et proche de Timimoun, aura également son école spécifique au tourisme Saharien. Tous ces projets accusent beaucoup de retards dans leur réalisation, sauf l'école supérieure de l'hôtellerie d'Ain-Benian-Alger (en partenariat véritable avec l'institut de Glion-Lausanne), a été réalisée dans les délais, mais elle relève de la Société d'investissements hôteliers (SIH), dirigée par Hamid Melzi (Club des Pins, Palais des Nations, Sheraton au même endroit, Sheraton-Oran, Renaissance-Marriot Tlemcen, bientôt le Marriot-Cirta à Constantine et le 3ème Sheraton à Annaba).

POURQUOI LA CHERTÉ DES TARIFS DANS NOS HOTELS ?

Les hôtels algériens sont les plus chers au Maghreb et parmi les plus chers au niveau du Bassin Méditerranéen. C'est un frein au développement du tourisme en faveur des nationaux, ce qui les incitent à partir ailleurs pour des tarifs moins chers et pour une qualité de prestation supérieure. Ce paradoxe est le résultat des sous-capacités hôtelières. Nous avons actuellement en Algérie une capacité d'accueil de 96 000 lits dont plus de la moitié dans des établissements non-classés (zéro étoiles). Ce qui a favorisé la spéculation tarifaire. Mais cela ne va pas durer parce qu'avec l'apparition de nouveaux hôtels de qualité, il y en a eu quelques uns au cours de ces trois dernières années, la décantation va se faire et les prix vont baisser, tôt ou tard. Le nombre de nationaux serait de deux millions chaque année, qui aspirent à passer de bonnes vacances au bled (en étant hébergés), à la plage, dans le désert, ou en montagne à Taguiléf Tikjda, Chrea, mais seulement moins de 100.000 pourront être hébergés. Le reste sera résigné à lorgner

du «coté de chez Swann» (Tunisie, Maroc, Turquie, Egypte...)

LA PROLIFERATION DES AGENCES DE VOYAGES. UN BONUS OU UN MALUS ?

On dénombre quelque 1200 agences de voyages en 2014 dont à peine 10 % de professionnelles qui font honneur à leur métier et à la destination Algérie. Le reste, à savoir la grande majorité des agences, font dans la Omra et le Hadj parce que ce sont des produits qui rapportent immédiatement et très rémunérateurs. Les touristes nationaux et les rares étrangers sont victimes du manque de professionnalisme flagrant de saltimbanques des voyages. On se demande à quoi sert cette ribambelle d'agences, puisque l'Algérie ne reçoit pas plus de 3300 touristes-an, en moyenne. (tendance sur les trente années). C'est l'économie touristique de bazar qui permet ce souk où le profane réalise un meilleur chiffre d'affaires que le professionnel ! Ainsi la profession est désagrégée et la destination est altérée par les Rouletabille et autres Rocambole qui dirigent des agences de voyages. Certains qui n'ont jamais étudié le Marketing ou qui ne le maîtrisent pas du tout se complaisent à déclarer «c'est le marché de l'offre et de la demande qui fera la décantation...», c'est une évidence même, mais dans le contexte actuel, ce ne sera que «bonjour les dégâts !» Des textes de loi qui remontent à 1990, obsolètes, ont permis au puisatier, au castaneiculteur, au laitier, au boulanger et au maréchal-ferrant, de s'engouffrer dans les brèches béantes de ces textes, et d'ouvrir, sous un prête-nom, une agence de voyage. Ces 5 métiers honorables et respectables ont incité ceux qui les pratiquent à se lancer dans le monde des voyages, aspirant essentiellement à commercialiser les produits Omra et Hadj ! Il est temps de faire spécialiser ces agences en «organisations de pèlerinages et voyages religieux, elles devront changer de statuts et dépendre de la tutelle de l'office national chargé du hadj et de la omra. La décantation se fera ainsi et on n'aurait plus que 200 agences de voyages professionnelles, en tourisme «incoming» et «out going», en plus du volet tourisme domestique.

TOURISME INTERNE ET TOURISME RECEPTIF SONT-ILS COMPLEMENTAIRES ?

En fait ils ne forment qu'un seul ensemble. Le tourisme international, réceptif, chez-nous ne peut se développer sans l'épanouissement du tourisme interne. Tous les pays qui ont réussi dans ce domaine ont commencé par développer le tourisme domestique. C'est une manière de faire des simulations et de tester les produits touristiques qui réussissent. Il y a une seule forme de tourisme, imprégnée par la qualité des prestations fournies aux

autochtones et aux étrangers non-résidents. D'autant plus que pendant ces 10 dernières années les Algériens sont devenus très exigeants parce qu'ils ont voyagé beaucoup. Ils ont vu ce qui se passe chez nos voisins Marocains et Tunisiens ainsi qu'en Turquie, en Egypte en Espagne et ailleurs. Ou le rapport qualité prix est attractif

Dans les années 1970, il existait un circuit qui a été réalisé par le Club méditerranée et traité par Altour.

L'expédition commençait au Maroc puis entrait en Algérie à travers la région d'Iglli (Bechar) traversait le sud algérien avant d'aboutir en Tunisie. La traversée du Maghreb se faisait en trois semaines. A partir du Maroc, le circuit s'appelait «Taxi pour le désert et au retour de Tunisie il s'appelait «Djerba la douce». On faisait aussi des circuits combinés, Algérie-Tunisie, Algérie-Maroc. Il y a beaucoup d'intérêt à revenir à cette expérience.

Ça pourrait reprendre avec la Tunisie. D'ailleurs, ces dernières années, les Tunisiens ramènent leurs touristes à l'Est algérien pour se rendre sur les traces de Saint Augustin. A Souk Ahras et à Madaurel Et c'est grâce à eux que le produit Saint-Augustin est suffisamment connu au niveau mondial, ils le commercialisent depuis les années 70. Leurs touristes qui séjournent en Tunisie dans des hôtels confortables, modernes et propres et qui viennent chez nous pour se recueillir à la mémoire de l'évêque d'Hippone, sont éfarés par la mauvaise qualité de nos hôtels, publics et privés.

ET QU'EN EST-IL DU PLAN QUALITE TOURISME ?

La destination Algérie a été particulièrement éprouvée durant les années 1990, situation dont les répercussions ont terni son image de marque au niveau des principaux marchés internationaux émetteurs de touristes. A cet effet, un plan «qualité tourisme» a été défini en 2008 et mis en place, sous Rahmani. L'adhésion à ce plan, qui s'adresse aux hôteliers, restaurateurs et autres agents de voyages, est volontaire. Il s'agit, en fait, de satisfaire aux conditions d'un cahier des charges, établi par référence à des normes internationales en la matière, pour prétendre à l'obtention d'un «label qualité», argument marketing certain et distinctif, apporté sous forme de panneau scellé à l'entrée de l'établissement en question par les services de nos directions de tourisme de wilaya.

Il est important de souligner que la «qualité» doit être, constamment et sans relâche, suivie et appliquée sur toute la chaîne des prestations des touristiques, à commencer par les services d'accueil. Aussi bien au niveau des représentations diplomatiques, que dans les aéroports et ports algériens. Il est à rappeler qu'un investissement de qualité, une prestation de service de qualité fournie par un personnel bien formé, et une action promotionnelle de qualité, doivent être le triptyque indissociable de la démarche touristique algérienne sur le moyen et le long terme. Mais depuis 2010, ce plan lancé par Rahmani, est inerte, figé par l'absence de maîtrise des uns et des autres dans son application, et ankylosé par les sables mouvants bureaucratiques. Surtout que la direction plan qualité tourisme et régulation des activités touristiques au ministère est absorbée, à 90p-cent, par le traitement des dossiers des agréments, depuis 2010 (dit l'ancien directeur général du tourisme), tandis que les 48 directions de tourisme attendent impatiemment qu'on leur restitue ce domaine de compétences (tâches d'exécution). Jamais ce ministère n'a été aussi honni que depuis 2006 et l'opprobre et l'anathème ne cesse d'être jetés à son endroit, par les citoyens et par les professionnels, mais l'autisme semble incurable du côté du Sacré-Cœur, Didouche-Mourad, Alger, car les échos de la vox-populi, étouffés, n'arrivent jamais aux oreilles de monsieur ou madame le ministre.

S. B.
A suivre



MÉDÉA

Il le tue pour lui voler son véhicule : 20 ans de prison

Cinq accusés dont le présumé auteur du crime dont a été victime un quinquagénaire, dix avocats, quinze témoins, neuf victimes ayants droit (les membres de la famille du défunt) et une salle d'audiences pratiquement archicomble.

Rabah Benaouda

Tel était le « décor » planté pour la quatorzième affaire enrôlée pour cette troisième session du tribunal criminel près la Cour de justice de Médéa, pour cette année 2014. Une affaire d'homicide volontaire avec préméditation qui a été traitée, mercredi dernier, de 9h à 22h, et dont les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, établi par la chambre d'accusation compétente, à ce fatidique mercredi 25 décembre de l'année dernière quand le fils de la victime alerta, dans la soirée de ce même jour, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bouchrahil, chef-lieu de commune, relevant de la daïra de Béni Slimane et situé à 59 km, au sud-est de Médéa, sur la disparition de son père qui avait quitté le domicile familial, tôt le matin, à bord de son véhicule de marque Toyota-Hilux. Des recherches sont alors entamées et débouchent, cinq jours après, sur la découverte du cadavre de la personne disparue, à la lisière d'une forêt proche de « Makam Echahid » de cette commune de Bouchrahil. Un cadavre en état de décomposition qui portait des blessures profondes à la tête et dans le dos, donnés apparemment par un objet tranchant. L'enquête approfondie menée par les éléments de la Gendarmerie nationale de Bouchrahil ne tarda pas à donner ses fruits et déboucha sur l'interpellation d'un premier suspect, Billal Y., âgé alors de 23 ans, qui allait s'avérer, par la suite, être l'auteur principal de cet abominable crime. Pressé de questions, ce dernier « donnera » les noms de ses quatre complices qui ne sont autres que Merouane son frère (32 ans), ses deux oncles Mohamed (46 ans) et Abdelkader (49 ans), et Nadji son beau-frère, qui furent interpellés et placés, tous, sous mandats de dépôt. Lors de son long interrogatoire, mené par M. Mohamed Martil, le président de ce tribunal criminel près la Cour de justice de Médéa, Billal Y. fera preuve de trop de contradictions par rapport à ses premières déclarations, faites devant la police judiciaire puis devant le juge d'instruction. Comme il « campe », durant presque tout l'interrogatoire, sur le motif qui l'avait amené à assassiner Mohamed Y. : « Il avait eu sur moi deux actes contre nature, avec mon consentement certes, mais il avait continué à me harceler sexuellement car je lui devais une dette financière de 2,5 millions de centimes. » Et le président du tribunal de lui répondre : « Maintenant, c'est devenu à la mode. Lorsque la victime est décédée, assassi-

née, l'auteur du crime lui colle cette histoire d'acte contre nature sur sa personne ! » Appelés à la barre, le frère et les deux oncles de l'accusé, poursuivis pour non dénonciation de crime, feront preuve, eux aussi, de contradictions dans leurs réponses au président du tribunal, et reviendront, ainsi, sur leurs premières déclarations faites durant l'instruction du dossier. Quant au quatrième et dernier accusé, le beau-frère de Billal, poursuivi pour non dénonciation de crime et recel d'objet volé, le véhicule de la victime en l'occurrence, « Il a été le seul à n'avoir rien changé dans ses premières déclarations en reconnaissant avoir acheté un véhicule de provenance douteuse, de l'avoir dissimulé et de n'avoir pas dénoncé le crime dont il venait de prendre connaissance de la part de Mohamed, l'oncle de l'accusé », dira le président du tribunal. Une affaire dont le verdict prononcé à 22h passées, a été de 20 ans de prison ferme à l'encontre de Billal Y., le principal accusé qui a bénéficié des circonstances atténuantes. Quinze mois de prison ferme et 2 millions de centimes d'amende à l'encontre de Nadji, le beau-frère de l'accusé. Six mois de prison avec sursis et 2 millions de centimes d'amende chacun à l'encontre de Merouane, Mohamed et Abdelkader.

ne, l'auteur du crime lui colle cette histoire d'acte contre nature sur sa personne ! » Appelés à la barre, le frère et les deux oncles de l'accusé, poursuivis pour non dénonciation de crime, feront preuve, eux aussi, de contradictions dans leurs réponses au président du tribunal, et reviendront, ainsi, sur leurs premières déclarations faites durant l'instruction du dossier. Quant au quatrième et dernier accusé, le beau-frère de Billal, poursuivi pour non dénonciation de crime et recel d'objet volé, le véhicule de la victime en l'occurrence, « Il a été le seul à n'avoir rien changé dans ses premières déclarations en reconnaissant avoir acheté un véhicule de provenance douteuse, de l'avoir dissimulé et de n'avoir pas dénoncé le crime dont il venait de prendre connaissance de la part de Mohamed, l'oncle de l'accusé », dira le président du tribunal. Une affaire dont le verdict prononcé à 22h passées, a été de 20 ans de prison ferme à l'encontre de Billal Y., le principal accusé qui a bénéficié des circonstances atténuantes. Quinze mois de prison ferme et 2 millions de centimes d'amende à l'encontre de Nadji, le beau-frère de l'accusé. Six mois de prison avec sursis et 2 millions de centimes d'amende chacun à l'encontre de Merouane, Mohamed et Abdelkader.

BOUIRA

L'optimisme d'une campagne

Farid Haddouche

Cette fois-ci, la campagne labours-semences 2014 / 2015 a été lancée, dans la commune de Aïn Bessem, située à 25 km, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira. Pourquoi le choix a été porté sur Aïn Bessem pour donner le coup d'envoi officiel de la campagne labours-semences ? Parce que, cette région est connue pour sa production agricole et cultures maraîchères des plus appréciables. La wilaya de Bouira renferme près de 80.000 ha emblavés, chaque année, pour les céréales (blés dur et tendre, orge et avoine).

Pour mener à bien la campagne, des moyens ont été mis à la disposition des agriculteurs, en matière de disponibilité des semences à la CCLS (Coopérative des céréales et légumes, secs) de Bouira. Cette dernière recèle des quantités suffisantes pour satisfaire la demande, exprimée par les céréaliculteurs, pour la présente campagne. Celle-ci, représente l'emblavement de 77.170 ha qui comportent 43.442 ha pour le blé dur dont 4.300 ha destinés à la multiplication, 14.031 ha pour le blé tendre dont 1.000 ha destinés à la multiplication, 17.889 ha pour l'orge dont 1000 ha à la multiplication

et 1.808 ha pour l'avoine, dont 200 ha à la multiplication. Les moyens matériels, mis en œuvre, ont mobilisés 2.857 tracteurs, 2.022 charrues, 646 Cover-crops (lourds pulvérisateurs à 2 rangées de disques), 390 cultivateurs, 160 rouleaux, 213 épandeurs d'engrais et 1.684 remorques. Par ailleurs, dans le cadre des formules variées des crédits, destinés au financement des agriculteurs et éleveurs, comme pour le cas du crédit agricole 'Rfig', selon les Services agricoles, 620 dossiers ont été déposés pour bénéficier de cette aide de l'Etat dont 325 dossiers ont été retenus.

BOUMERDÈS

Un nouveau commandant du groupement de la Gendarmerie nationale

O. M.

Le commandant de la 1^{re} Région de la Gendarmerie nationale, le général Aïssa Bidel, vient de procéder, au niveau du groupement de la Gendarmerie nationale de Boumerdès, à l'installation du nouveau commandant de la GN, le lieutenant-colonel Mehira Saâdaoui, en remplacement du colonel Aïssa Yahiaoui, appelé à d'autres fonctions. En marge de cette installation, le

général Aïssa Bidel a tracé les priorités du commandement de la Gendarmerie nationale, qui restent, en premier lieu, la sécurité des biens et des personnes et ceci quels que soient les moyens mis en place, tout en s'attaquant aux nouveaux fléaux qui guettent notre pays tels la propagation, ces dernières années, de tonnes de drogue. L'occasion a été, aussi, pour le général Bidel, d'inaugurer la nouvelle compagnie de Khemis el Khechna, située à

proximité de l'autoroute Est-Ouest. Concernant la couverture des 32 communes de Boumerdès, elle est estimée à 87%, les 4 communes restantes verront l'installation de nouvelles brigades, à l'orée 2015, précise notre interlocuteur. Notons, enfin, que sur les 456 accidents survenus sur le territoire national, la semaine dernière, qui ont fait 87 morts et 766 blessés, Boumerdès occupe, avec Médéa, la peu reluisante troisième place avec 5 morts.

TÉBESSA

Saisie de plus de 6.300 cartouches pour fusils de chasse

Ali Chabana

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Aouinet, dans la wilaya de Tébéssa, ont reçu des informations concernant des têtes de bétail volées et qui se trouveraient dans un enclos à El M'Rahna (wilaya de Souk Ahras).

Une fouille, à l'endroit indiqué, a permis de récupérer 17 caprins et 2 ovins, et l'interpellation d'une personne. Une dizaine de jours plus tard, la même opération a permis l'interception de 3 véhicules chargés de 162 moutons, destinés à la contrebande, suite au contrôle de ces véhicules suspects, sur la RN 82.

Les convoyeurs de la cargaison ont été arrêtés. Par ailleurs et toujours selon la Gendarmerie, 6.375 cartouches pour fusil de chasse, de calibre 16 et 12 ont été saisies, de même que des pièces détachées, dans un véhicule dont le conducteur a pris la fuite, a-t-on précisé.

BLIDA

Des projets pour Bouinan

Tahar Mansour

La daïra de Bouinan qui s'apprête à devenir une ville nouvelle et à accueillir des milliers d'autres habitants, a bénéficié, pour le quinquennal, en cours, de plusieurs projets en cours de réalisation et qui concourent à améliorer le quotidien des habitants. Ainsi, 2 km de route font l'objet de réaménagement et de revêtement, le réseau d'AEP, du centre-ville, sera, aussi, rénové pour une enveloppe financière de 23 millions de DA et permettra, ainsi, aux habitants qui souffrent d'une mauvaise distribution de l'eau, de la voir, de nouveau, couler, normalement, dans leurs robinets. La rénovation d'une conduite de refoulement d'eau par l'entreprise hydro technique entre, d'ailleurs, dans le même cadre.

La commune de Bouinan a bénéficié, par ailleurs, d'un quota de 520 logements publics locatifs qui sont en cours de réalisation par l'entreprise 'Cosider' qui a été sommée, dernièrement, par le wali de Blida, M. Mohamed Ouchen, de réviser le planning de réalisation, par corps d'état, afin d'accélérer la cadence des travaux et revoir, à la baisse, les délais. Une fois terminés, ces logements sociaux permettront de reloger autant de familles qui vivent, actuellement, dans l'exiguïté ou dans des habitations dépourvues de toutes commodités. En outre, dans la commune de Chébli, et plus, particulièrement, à Tabainette, une opération de raccordement de 476 foyers en gaz naturel est en cours et sera bientôt finalisée, de même d'ailleurs qu'à Massouma où 100 foyers seront, eux aussi, bientôt alimentés en gaz de ville. Ce qui leur fera, sans doute, oublier les tracas liés à la recherche d'une bonbonne de gaz butane, surtout en hiver où elle devient nécessaire, mais difficile

à ramener pour ceux qui ne possèdent pas de véhicule. La réalisation d'une autoroute reliant la RN 29 au centre de Tabainette, à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 12 km, pour une enveloppe de 6 milliards de DA, connaît, aussi, une cadence de réalisation normale, cadence qui s'est, quelque peu, accélérée après la visite du wali sur le site et les recommandations qu'il a données.

Afin de relier la même localité, Tabainette, à Chréa, une opération de revêtement du chemin de wilaya n°49, sur une distance de 20,3 km, sera, bientôt, lancée pour une enveloppe financière de 300 millions de DA. Une fois terminée, cette route permettra aux habitants d'Alger, ceux de l'est de la wilaya de Blida et enfin ceux de la wilaya de Boumerdès, de se rendre à Chréa, sans être obligés de passer par Blida et décongestionnera, donc, la RN 37 qui relie Blida à Chréa. Toujours dans la commune de Chébli, les centres ruraux qui en dépendent seront, bientôt alimentés, en eau potable après la réalisation, en cours, d'un réservoir de 500 m³, à Hai Bencherif, pour un coût de 280 millions de dinars.

En outre, et dans le cadre de l'amélioration du service public, le siège de l'APC de Chébli subit, actuellement, une rénovation afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux centaines de citoyens qui s'y rendent, chaque jour. De nouveaux guichets, des salles d'attente dotées des commodités nécessaires seront mises à leur disposition. Un établissement de santé et une maternité subissent, aussi, des travaux de réaménagement pour mieux accueillir les citoyens qui s'y rendent.

Les citoyens ont, tous, accueilli ces réalisations, avec satisfaction, tout en demandant au wali, lors de rencontres, d'autres projets tendant à améliorer leurs conditions de vie.

GHARDAÏA

Le plein d'arachides

Quelque 5.655 quintaux d'arachides « bio », dont les grains sont appelés, communément, cacahuètes, ont été récoltés dans la wilaya de Ghardaïa, durant la campagne 2014 qui s'est achevée, à la fin du mois d'octobre, indique-t-on auprès de la direction des Services agricoles (DAS). La culture d'arachide est circonscrite, principalement, dans les localités de Seb-Seb, Mansourah et Métlili, où une superficie cumulée de 377 ha, lui ont été consacrés, a-t-on précisé. Les premières récoltes de cette plante légumineuse, de la famille des papilionacées (arachide non décortiquée), ont envahi, ce week-end, les étals de marchands de Ghardaïa, avec un prix oscillant entre 450 et 500 DA le kilogramme, selon la grosseur de la gousse. De nombreux petits cultivateurs des localités de Seb-Seb, Mansourah et Métlili accordent un intérêt à l'intensification de la culture de l'arachide qui constitue « une culture générant des revenus substantiels, notamment avec l'abondance de l'eau, l'ensoleillement et un sol sablonneux, a expliqué un technicien de la DSA. Introduite dans les années

30 par un agriculteur, à Seb-Seb, localité désenclavée, située à 50 km, au sud de Ghardaïa, la culture de l'arachide reste au stade traditionnel, malgré ses plusieurs avantages dans la fixation de l'azote et l'amélioration de la fertilité du sol, a expliqué le même technicien. Les semis sont réalisés, manuellement, par une centaine d'agriculteurs qui sont confrontés à de nombreux problèmes concernant notamment l'itinéraire technique de cette culture, et au ravage provoqué par notamment par les moineaux, les rongeurs et autres prédateurs. De nombreux spécialistes estiment que l'intensification de cette culture stratégique, soutenue d'une formation technique des agriculteurs, peut générer de nombreux emplois dans ces contrées enclavées, et ce, par la création aussi bien d'unités de conditionnement de cacahuètes, de huileries ou de savonneries.

« On peut, également, fabriquer le beurre d'arachide à partir des graines qui sont grillées, broyées et malaxées, alors que les fanes de cette culture peuvent être utilisées comme fourrage et aliments pour le bétail, notamment laitier », explique t-on.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

15 moharram 1436

El Fedjr 05h44	Dohr 12h32	Assar 15h23	Maghreb 17h50	Icha 19h11
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Les travailleurs de la DAS se plaignent des pupilles de l'Etat

A. El Abci

Les employés de la direction de l'Action sociale de Constantine sont en colère contre les pupilles de l'Etat. Les personnels affiliés aux deux syndicats, Ugtat et Snapap, menacent d'aller vers la grève s'il n'est pas mis fin « aux dépassements dont ils sont victimes de la part des pupilles de l'Etat » qui, dénonce-t-on à travers un communiqué signé par les deux syndicats et dont copie est en notre possession, par leur « comportement grossier et les simulations » de tentatives de suicide répétées à l'intérieur de la DAS, qui sont devenues régulières, « perturbent gravement les services et rendent, par moments, le travail quasi impossible », disent-ils.

Le communiqué signé communément par les deux sections syndicales SNAPAP et UGTAT fustige ce climat délétère qui perturbe la sérénité du travail à l'intérieur de la dite direction et ce, à l'occasion de n'importe quelle revendication (logement, emploi... etc). Ainsi, il est souligné dans le communiqué, « nous, travailleurs et fonctionnaires de la DAS de Constantine, dénonçons avec la plus grande fermeté les dépassements dangereux

des pupilles de l'Etat contre nous et contre nos responsables, à l'intérieur et à l'extérieur de la DAS, consistant en des insultes, injures et menaces quotidiennes ».

Dans le même document, sont fustigées les tentatives de suicide depuis la terrasse du bâtiment de la direction, pour notamment l'obtention de logement, qui se répètent à intervalle régulier et cela depuis plusieurs années maintenant. Et les concernés d'indiquer dans ce sillage, que pas plus tard que jeudi dernier, « une jeune fille pupille de l'Etat a menacé de mettre fin à ses jours en se taillant dans les veines, si l'on ne lui change pas le logement qui vient de lui être attribué, alors que la prise en charge de l'Etat s'arrête à 18 ans et que la concernée a 24 printemps », diront-ils. Et de poursuivre que d'autres encore, après avoir bénéficié d'un logement, ne trouvent pas mieux que de réclamer un local commercial et toujours accompagnées d'insultes, de propos injurieux et de menaces à l'encontre des employés ou de menaces de suicide. Et d'ajouter que, parfois, les réclamations ont trait à l'ouverture de leurs dossiers généalogiques, sachant qu'en la matière, les services de la solidarité ne pas sont

concernés et que cela dépend d'un ordre du juge. En tout cas et pour ce qui est des logements, cette catégorie qui ne souffre par ailleurs d'aucun handicap et dont les éléments se portent comme un charme et qui ont tous dépassés l'âge de protection par l'Etat, a déjà bénéficié de 64 décisions de préaffectation de logements et de 10 relogements, qui ont été attribués par le wali, nous affirmeront des syndicalistes. Et d'indiquer que ces pupilles de l'Etat, qui ne le sont plus en vérité depuis longtemps, ont réussi à se faire attribuer ces logements par des menaces de suicide, en se jetant du haut de la terrasse du bâtiment siège de la DAS, ou en se taillant les veines. « Aussi, nous demandons à toutes les autorités de mettre un terme à cette situation devenue intolérable », diront-ils.

Questionné sur ce sujet, le chargé de communication de la DAS, Mr Rahailia, fera savoir que le DAS est le premier à déplorer cette situation, mais il invite malgré tout les employés à garder leur sang-froid, affirmant que « le problème est pris en charge par la direction et ce, en coordination avec la tutelle et la wilaya en vue d'une solution définitive ».

20% de la population atteinte d'allergie

A. Mallem

Selon un médecin généraliste exerçant à l'établissement public de santé de proximité, Bachir-Mentouri de Constantine, le docteur Khaidja Ghimouz, « les maladies de l'allergie sont très fréquentes à Constantine ; malheureusement elles sont méconnues. Pourtant cette pathologie touche environ 20% de la population algérienne ».

Historiquement, a expliqué notre interlocutrice, ce nous avons rencontrée jeudi aux « premières rencontres constantinoises d'allergologie » qui se sont déroulées à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine, « c'est une maladie très récente puisque les facteurs qui sont responsables de l'allergie n'ont été découverts qu'en 1966 ». Mais, concède-t-elle, ce qui aggrave le problème est bien « l'absence de centres de prise en charge au niveau du secteur public où il n'existe pas d'allergolo-

gues pour pouvoir faire des tests aux patients qui se présentent, parce qu'il y a des allergies qui sont mortelles, qui provoquent des chocs anaphylactiques fatals ». Cette praticienne qui a fait une communication sur « la prise en charge de l'allergie », a expliqué aussi que le changement atmosphérique a allongé la période pollinique (du mot pollen) qui apparaît généralement au printemps et qui a commencé à s'étendre maintenant jusqu'au mois de novembre.

Selon elle, la pollution est également responsable de l'apparition de cette pathologie, ainsi que le stress, la sédentarité, l'obésité. « Ce sont tous des facteurs qui aggravent les maladies allergiques », a signalé le docteur Ghimouz. Et d'ajouter que cette maladie est dangereuse car elle peut entraîner la mort, en cas de crise d'asthme par exemple. « Les statistiques que j'ai en ma possession concernant un pays comme la France indiquent que les crises

d'asthme provoquent deux mille morts par an, tous âges confondus. Malheureusement, chez nous en Algérie, il n'y a pas de statistiques et on ne peut donc préjuger de la prévalence de cette pathologie qui nécessite une prise en charge de la part du secteur public », a conclu ce médecin.

Signalons, pour terminer, que cette première journée scientifique qui a été organisée avec la collaboration active du syndicat national des praticiens de la santé publique de Constantine et de la région « Est » et de l'association nationale des allergologues privés, bien que limitée aux praticiens nationaux, a connu une participation record. « C'est un évènement qui a vu la participation de l'association nationale des allergologues privés et ses adhérents ont accepté de venir à Constantine pour communiquer », s'est félicité le docteur Kardoussi Adel, président du comité scientifique de la journée et organisateur de l'évènement.

Le pont de Bounouara pose problème

A. Mallem

Le pont métallique de Bounouara, faisant face à Naftal sur la route El-Khroub-Ain Abid, pose manifestement un gros problème à la circulation, notamment pour le passage des camions de gros tonnage et transportant des conteneurs dont la hauteur dépasse la limite autorisée.

Au point de pousser les riverains à monter au créneau pour demander aux autorités locales de prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier. « Cela se produit maintenant pour la troisième fois, nous ont-ils déclaré hier vendredi. Un gros camion semi-remorque transportant un conteneur de haut gabarit est resté coincé pendant plus d'une heure sous ce pont provoquant un bouchon de la circulation monstre de part et d'autre de l'ouvrage. La journée d'avant, c'était un autre camion du même genre portant un engin de travaux publics qui a causé le même

désagrément à la circulation sur cette route nationale qui est d'ordinaire assez encombrée. Et chaque semaine, il y a un minimum de deux à trois dégâts pareils », ont ajouté nos interlocuteurs, affirmant qu'ils ont écrit à plusieurs reprises à la direction des Travaux publics pour lui signaler le phénomène. Mais sans résultat, ont-ils assuré.

Et de considérer que cet organisme auquel incombe la tâche d'organisation technique de la circulation sur les routes devrait placer un grand panneau pour dévier la circulation de ces engins lourds par la zone industrielle d'El-Haria, surtout ceux transportant des gros engins et des conteneurs. Et de signaler encore que durant la nuit, le passage de ces engins sous ce pont, surtout pour

ceux qui sont conduits par des chauffeurs étrangers à la région et ne connaissant donc pas les caractéristiques du pont, pourrait s'avérer très dangereux. « Vous ne pouvez pas imaginer le bouchon provoqué hier par la mésaventure vécue sous ce pont à un engin transportant un conteneur et les usagers de la route qui ont souffert avant de continuer leur chemin », ont affirmé les riverains en souhaitant encore l'intervention des services des travaux publics. Malheureusement, comme hier vendredi la journée était chômée, nous n'avons pu porter leurs doléances aux responsables de la direction des Travaux publics qui, nous l'espérons, auront eu l'écho des désagréments provoqués par les engins lourds qui passent sous le point métallique de Bounouara.

Un ravalement et beaucoup de tracasseries

A. Mallem

L'opération de ravalement des façades lancée au centre ville de Constantine semble avoir fait beaucoup de « victimes collatérales » et soulevé beaucoup de mécontentement : chez les riverains à cause des coupures fréquentes du courant électrique qu'ils sont en train de subir à cause de cela, les désagréments qu'ils endurent aussi à cause de la « confiscation » des trottoirs par les échafaudages installés aux pieds des immeubles et des habitations, etc. Et chez d'autres secteurs en rapport avec le citoyen. Car, voilà maintenant qu'est venu le tour des entreprises publiques de services qui se plaignent des difficultés qu'elles rencontrent dans leur travail et vis-à-vis de leurs clientèles à cause desdits échafaudages. Jeudi dernier, ce sont les responsables de l'entreprise Algérie Telecom qui sont montés au créneau pour signaler le calvaire auquel ils sont soumis, eux et leur clientèle. « Les interventions de nos équipes techniques sur les installations courant le long des façades des immeubles sont rendues aléatoires ou carrément empêchées par ces échafaudages », se sont plaints quelques uns de ces cadres que nous avons rencontrés. « De la sorte, ont souligné nos interlocuteurs apparemment exaspérés, les réclamations de notre clientèle sont devenues légion et se multiplient chaque jour. Nous avons constaté, ont-ils ajouté, que le phénomène se répercute sur les agences commerciales qui sont submergées car c'est par dizaines que les clients sont venus déposer des réclamations en se plaignant des pannes de téléphonie fixe et d'Internet ». Cette opération aurait causé énormément de problèmes aux équipes d'Algérie Telecom, en ce sens que ses équipes techniques sont constamment sur la brèche pour réparer des lignes en-

dommagées par les travaux effectués sur les façades des immeubles où se trouvent généralement installées ces lignes du téléphone et, partant, d'Internet. « Nous avons des câbles qui passent dans des boîtes placées sur les murs des façades et nous sommes appelés à intervenir sur ces boîtes pour relever les pannes signalées, nous ont expliqué aussi des agents qui étaient en mission de réparation au quartier de la Casbah. Mais, ont-ils déploré, ces boîtes sont devenues malheureusement inaccessibles à cause des échafaudages placés sur les murs ». Cela engendre « un désagrément aux clients et à nos équipes d'intervention », relève-t-on. Et les réclamations ne cessent d'affluer. Aussi, le retard à réparer ces dérangements nous engendre automatiquement un manque à gagner énorme, a ajouté un cadre de l'entreprise. « Faut-il signaler, s'il en est besoin, le problème auquel nous avons fait face pendant une semaine dans le quartier de Bab-El-Kantara, au niveau des chantiers ouverts à l'entrée de l'avenue de Roumanie ? Cette fois, le désagrément a été causé par les travaux de creusement qui ont touché le câble souterrain et coupé le service de la téléphonie fixe et d'Internet dans tout le quartier. Et la panne a duré environ 7 jours », a poursuivi ce cadre qui a déploré le manque de coordination flagrant entre les opérateurs du programme « Constantine capitale de la culture arabe 2015 » et ceux de sa propre entreprise. Mais ce qui le touche le plus est que « ces travaux de ravalement des façades des immeubles ont été lancés simultanément dans tous les quartiers du centre-ville sans nous en aviser, sans aviser Sonelgaz et d'autres secteurs, à commencer par les habitants eux-mêmes. Les désagréments engendrés par cette situation durent depuis quelques mois et Dieu seul sait quand cela va se terminer », a-t-il conclu.

Un camion se renverse, un mort et un blessé

Un accident tragique a été enregistré à Constantine, avant-hier, selon les services de la Protection civile. En effet et selon l'officier de permanence de la Protection civile, un camion transportant de la caillasse a dérapé puis s'est renversé aux environs de 15 heures, au niveau du chemin de wilaya numéro 4, à l'entrée du chef-lieu de commune d'Ibn Ziad, faisant un mort et un blessé. La victime, qui est morte sur le coup, est âgée de 28 ans et n'est autre que le chauffeur du véhicule en question, tandis que son compagnon, âgé de 29 ans, a été atteint plus ou moins gravement au niveau de différentes parties du corps. Après le constat de décès établi par le médecin légiste, la dépouille de la victime a été évacuée à la morgue du centre hospitalo-universitaire

(CHU) Benbadis de Constantine. La même source fait savoir que le blessé a reçu les premiers secours sur place avant d'être transporté, à son tour, au même centre hospitalier pour des soins complémentaires. La brigade de gendarmerie d'Ibn Ziad a diligenté une enquête à l'effet de déterminer les circonstances exactes de cet accident tragique. Toujours selon l'officier de permanence de la Protection civile, trois autres accidents de la circulation sont survenus lors de la même journée, qui ont engendré trois blessés âgés entre 17 et 26 ans. Les deux premiers accidents se sont produits au niveau de la nouvelle ville de Ali Mendjeli, alors que le dernier est survenu près de la localité de Bounouara sur la route d'El-Khroub.

A. E. A.

Deux mandats de dépôt après un cambriolage

A. Z.

Une affaire de cambriolage a été élucidée par les enquêteurs de la sûreté, au courant de la semaine écoulée, en deux heures. Les services de sécurité de la 13^e sûreté urbaine, à Bab El Kantara, qui ont déclenché une enquête à la suite d'une plainte déposée par la victime d'un cambriolage qui signale la disparition d'un important lot de bijoux, ont pu identifier l'un des mis en cause en un laps de temps très court, signale un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Se référant aux résultats des analyses effectuées par la police scientifique, ainsi que d'autres investigations de terrain, les enquêteurs procéderont à l'arrestation du premier suspect quelque deux

heures après le dépôt de la plainte. Agé de 20 ans, le suspect a été arrêté près du lycée Hihhi El Mekki (Bab El Kantara), et passera rapidement aux aveux. Il s'avérera qu'il avait un complice, un autre jeune âgé de 19 ans, qui sera arrêté, lui, deux jours plus tard. Les enquêteurs pourront ainsi, dans la poursuite de leurs investigations, récupérer la totalité des bijoux volés. Fort heureusement, car les bijoux en question, découverts dans un sac à l'intérieur d'une armoire dans un local commercial de la rue Abdallah Boudiaf (Bab El Kantara), et reconnu par la victime, n'avaient pas encore été écoulés. Présents devant le procureur de la République la semaine dernière, les deux mis en cause ont été placés en détention préventive sous le grief de vol à la casse de l'intérieur d'une maison.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

15 moharram 1436

El Fedjr 05h29	Dohr 12h18	Assar 15h09	Maghreb 17h36	Icha 18h57
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Sit-in des souscripteurs devant le siège de la daïra de Ain El Turck La liste des 100 logements LPA contestée

K. Assia

La grogne s'amplifie chez les demandeurs de logements promotionnels aidés LPA de Ain El Turck. Près d'une cinquantaine de contestataires de la liste des bénéficiaires des 100 logements LPA ont observé, jeudi, un sit-in devant le siège de la daïra pour dénoncer certaines zones d'ombre entourant l'élaboration de cette liste. Les contestataires étaient unanimes quant à la présence de personnes étrangères à cette liste qui contiendrait, selon leurs dires, des étrangers à la commune. Se sentant lésés, les contestataires ont réclamé à ce qu'une commission d'enquête soit dépêchée au niveau local ou national pour tirer au clair ce dossier. Les concernés disent avoir déposé des dossiers en tant que résidents à Ain El Turck mais malheu-

reusement ils ont été surpris des noms qui ont été retenus. « Nous voulons que tout soit vérifié et passé au peigne fin », ajoutent-ils.

Le tirage au sort au profit des souscripteurs des 100 logements de type promotionnel aidé LPA de Ain El Turck s'est déroulé la fin du mois d'octobre au siège de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran. L'OPGI pilotant cette opération a été appuyé par des huissiers de justice afin de déterminer l'étage et le bloc des bénéficiaires de cette formule. Cette action a déjà été lancée pour les souscripteurs des 300 logements LPA de Belgaid quota de Bir El Djir. La première tranche a été fixée à 500.000 DA. Ceux désirant verser plus n'auront pas de problèmes. Les chantiers ont été déjà lancés pour les 1300

logements de Belgaid à savoir les deux quotas d'Oran et de Bir El Djir.

Pour ce qui est des 100 logements LPA de Ain El Turck, le taux des travaux dépasse les 50%. Un tirage au sort a été également organisé en juin dernier au profit des souscripteurs des 1000 logements LPA de Belgaid quota d'Oran. Des directives ont été également données pour que toutes les informations relatives à cette formule soient mises à la disposition des demandeurs de logements d'où la nécessité de mettre en place ces bureaux d'information et de dépôt de dossiers. Au total, ce sont quelque 60.000 demandes qui ont été déposées pour cette formule. La wilaya envisage de relancer ce type de logements compte tenu de l'engouement la population pour cette formule.

Institut national de la formation paramédicale INFSP Regroupement régional pour informatiser le registre des cancers

K. A.

Dans le cadre de l'informatisation du registre des cancers, un regroupement régional regroupant les directions de la santé de l'Ouest et du Sud-Ouest aura lieu demain à l'Institut national supérieur de la formation paramédicale de Saint Hubert, a-t-on appris, hier, auprès de Mme Meguenni, chargée du département de la communication à la direction de la santé. Organisée par le ministère et la direction locale de la Santé, cette formation portera sur l'installation d'un logiciel des registres des cancers à travers les wilayas sus-citées. Le registre du cancer appelé aussi registre de population est un moyen de collecte, de stockage et d'interprétation des données relatives aux malades atteints du cancer. Cette structure médico-administrative a pour mission de répertorier tous les cas de cancer survenant à Oran et d'assurer l'exploitation à des fins statistiques et épidémiologiques du fichier ainsi constitué.

Le registre peut selon notre interlocutrice spécifier le type de cancer spécifique à la région et d'enregistrer de façon permanente l'ensemble des cancers diagnostiqués : c'est ce qu'on appelle un registre général des cancers. L'enregistrement permet donc de calculer l'occurrence des différents cancers survenant dans une population définie pendant une période déterminée (en général une année) exprimée en taux d'incidence. Ces résultats sont ensuite standardisés par rapport à des populations de référence et exprimés en incidence pour 100.000 habitants selon le sexe, ceci de façon à permettre la comparai-



Ph.: B. H. Karim

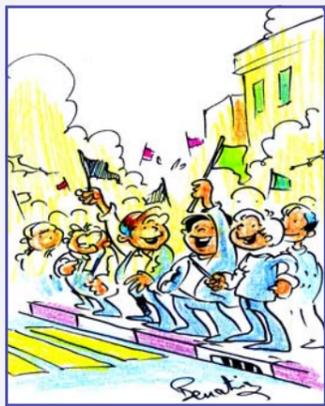
son avec les données fournies par les autres registres à travers le territoire national. Le but de cet enregistrement est de connaître l'incidence des différents cancers, de déceler les facteurs de risque, d'identifier les groupes à hauts ris-

ques et de mieux connaître l'évolution des cancers. Ce regroupement auquel prendront également part des informaticiens sera animé par M. Bouali Ali, responsable de la formation au niveau du ministère de la Santé, apprend-on.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Le calque



L'ont fait. Ces enfants dont la moyenne d'âge est de 50 ans disent vouloir défendre leurs intérêts moraux et matériels, et « préserver le message des chouhada et moudja-

hidine ». La légitimité héréditaire pour ne pas dire le fonds de commerce de la légitimité historique transmise de père en fils, a-t-elle une place en République algérienne démocratique et populaire ? Cette caution à une catégorie extraconstitutionnelle montre, en ce que dans les cimes de l'exécutif, la priorité n'est pas à la promotion de la citoyenneté, mais à des enfants à papa.

Spectateurs de cette théâtrale tragi-comique, des millions « d'enfants » algériens observent. D'aucuns se demandent sans trop réfléchir, mais légitimement, s'il ne faut pas imiter ces enfants moustachus, majeurs et vaccinés. Evidemment, on ne voit pas bien quel intérêt il y aurait à se revendiquer d'un père chômeur. Pour les autres, il en va autrement pour peu qu'ils sachent faire fructifier l'aura supposée ou réelle de leurs papas. Mais un fils, peut-il être la photocopie mentale, intellectuelle, certifiée conforme, de son père ? Allah yaalem.

1^{er} Salon design, décoration intérieure et hôtellerie «Home Design» Présence remarquée des grandes marques mondialement reconnues

Sofiane M.

Le premier Salon design, décoration intérieure et hôtellerie «Home Design» s'est ouvert jeudi au Centre des Conventions d'Oran «Mohamed Ben Ahmed» avec la participation de 17 enseignes franchisées de marques reconnues et bien établies dans le cercle restreint du monde du design et de la décoration intérieure. Les organisateurs, qui s'attendaient à un nombre plus élevé de participants à cette première édition dédiée au design en Algérie, n'ont toutefois pas perdu le moral vu que seules les grandes marques mondialement reconnues étaient présentes à commencer par Pierre Cardin, Pedini, Ixina, Aridou, Inmoda, Hotec et Nawmi. Sur une surface de 1.846 mètres carrés, des stands de cuisines intégrées et de décoration intérieure turque, italienne et française se côtoient et proposent au visiteur de beaux articles signés par les as du stylisme.

Les concepts design sont si nombreux que l'on s'émerveille à chaque stand. Les nouvelles cuisines intégrées et aménagées vous feront sûrement tomber sous le charme de ces meubles utiles,

colorés et fonctionnels. Ces cuisines bien pensées au design résolument moderne sont équipées avec des luminaires, des mitigeurs, des éviers encastrés en céramique, en inox ou en matériaux de synthèse et bien sûr on n'oublie pas les électroménagers : plaque de cuisson, four, hotte, réfrigérateur et lave-vaisselle. C'est un salon à ne pas rater pour se faire un petit plaisir et enrichir sa décoration de table ou concocter une cuisine ou une chambre d'enfant. Les décorateurs et architectes usent de mille et une astuces pour arranger des chambres et cuisines à croquer. C'est encore le lieu idéal pour une idée cadeau avec des possibilités très variées.

Un stand est consacré exclusivement pour l'art de table avec l'exposition de différentes collections d'assiettes, verres, couverts, nappes, etc. «Nous avons organisé ce salon pour une population qui veut se faire plaisir avec peu d'argent. C'est surtout un salon pour permettre au gens de trouver des repères dans le monde du design et de la décoration intérieure», affirme Akram Sidi Ykhlef, général manager UP Design organisateur de ce salon.

Une autre reconnaissance internationale

Le barreau d'Oran adhère au cabinet mondial «Justinian Lawyers»

H. S.

L'envergure internationale prise ces dernières années par le barreau des avocats d'Oran, qui s'est hissé au premier plan du monde de droit, ne laisse plus indifférentes les grandes associations et institutions mondiales s'articulant autour de la profession d'avocat.

Le dernier acte de cooptation en date, à destination du barreau d'Oran, provient de « Justinian Lawyers », une prestigieuse et non moins influente association internationale. La proposition d'admission par exception et par privilège, puisque « Justinian Lawyers » n'agrée qu'un seul barreau par pays parmi une « sort-list » d'Etats membres, avait précédé de quelques jours la cérémonie de remise de la médaille d'Oran de la célèbre fédération « Forum Europe 2001 », au bâtonnier du barreau d'Oran, Me Ouahrani Lahouari, lors d'un gala de remise de prix de l'édition 2014, tenu au Palace Hôtel Westin, à Madrid, le 19 septembre dernier.

Cet évènement a été, pour le premier représentant du barreau d'Oran et son homologue de « Justinian Lawyers », Me Pedro Beltran, qui est en même temps président de l'AEA, une opportunité pour en discuter plus amplement. Après étude de la proposition, sous tous les angles, en consultation et concertation avec les membres de son ordre, le bâtonnier d'Oran a donné une suite favorable à la demande de Me Pedro Beltran. Le bâtonnat

d'Oran, palais de justice square Maître Alphonse Auguste Thuveny, sera ainsi, au bout de quelques procédures de formalité, agréé comme représentation officielle en Algérie de « Justinian Lawyers ».

Il s'agit en fait d'une idée complètement nouvelle, initiée par 86 cabinets du monde entier, qui se sont réunis et ont créé une sorte d'un cabinet multinational appelé «Justinian Lawyers», une firme ayant sa propre marque enregistrée à l'OAMI (Office of Academic Multicultural Initiatives). Il est à noter que ce cabinet international a une structure complètement différente de celle de l'Union internationale des avocats (UIA). Le nom de «Justinian Lawyers» provient en fait de «Justinien», le grand empereur romain de l'époque byzantine, qui a créé la première compilation du droit civil et il est très célèbre dans les livres d'histoire du droit. L'idée principale derrière cette idée est l'établissement d'un cabinet international qui donne l'image d'unité et qui puisse entrer en concurrence avec les grands cabinets d'avocats internationaux. Les statuts de « Justinian Lawyers » ont été créés après un long débat parmi les membres fondateurs.

Ces statuts sont un compromis, car il y avait des membres qui voulaient aller plus loin dans l'intégration, mais la majorité a décidé de commencer par cette formule dont les règles sont flexibles, et ce en se référant à l'utilisation et à la distribution des revenus pour les affaires.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Saidi Maamar, 92 ans, Medioni
Abdessaim Mama, 51 ans, Misserghine
Benmansour Boualem, 59 ans, Choupot
Grada Boumediene, 83 ans, Petit-Lac

Horaires des prières pour Oran et ses environs

15 moharram 1436				
El Fedjr 05h58	Dohr 12h47	Assar 15h40	Maghreb 18h06	Icha 19h26



Les premières pluies font renaître le spectre des effondrements

Quatre blessés à Oran et Hassi Bounif

J. Boukraâ

À l'instar des années précédentes, les premières précipitations ont été à l'origine de plusieurs effondrements partiels, notamment au niveau des vieux immeubles et habitations. Quatre effondrements partiels ont été enregistrés avant-hier, à Oran, selon la Protection civile. Au centre-ville, l'effondrement d'un mur a causé des blessures à deux personnes. Le sinistre s'est produit dans une habitation composée de cinq étages, située au 42 boulevard Emir Abdelkader au centre-ville. Un mur d'une pièce située au dernier étage s'est effrité, selon la Protection civile. Occupé par plusieurs familles, l'immeuble en question date de l'ère coloniale et présente un danger permanent pour la vie des locataires. Un incident similaire s'est produit à Hassi Bounif. Le mur d'une habitation non occupée s'est effondré sur une maison mitoyenne. Bilan : deux personnes ont été blessées. Il s'agit d'une fillette de 12 ans et une femme de 58 ans. Les blessées ont été évacuées vers les structures sanitaires où elles ont reçu les soins nécessaires. Les mauvaises conditions climatiques qui ont touché Oran, ces derniers jours, n'étaient pas sans conséquences pour les habitants des vieux quartiers. Au niveau des quartiers El-Hamri, Derb, Sidi El-Houari, Bel-Air, c'est le spectre des effondrements qui revient et nombreuses sont les familles qui ont passé une nuit blanche. Une centaine d'effondrements et effondrements partiels ont été enregistrés depuis le début de l'année. Une trentaine de personnes ont été blessées et quatre autres sont mortes dans ces effondrements. Ces derniers, d'une même famille, ont été tués lors de l'effondrement d'une pièce située dans la terrasse d'un immeuble qu'ils occupaient dans le site dit «Ravin Blanc» à Haï Carteaux (ex-Gambetta). Le drame a eu lieu suite à un glissement de terrain. Plusieurs actions ont été mises en pla-



Ph: Areh

ce pour faire face à cette situation, notamment le relogement des familles, l'éradication des immeubles menaçant ruine et la réhabilitation du vieux bâti. Cependant, le problème du vieux bâti à Oran à de beaux jours devant lui, surtout lorsqu'on sait que quelque 55.000 habitations individuelles et 2.000 immeubles classés en zone rouge menacent ruine dans les anciens quartiers de la ville, selon un recensement des services de la daïra. Ces immeubles, classés vieux bâtis, peuvent s'effondrer à tout moment. Les vieux immeubles sont éparpillés sur tous les anciens quartiers de la ville. Malgré les mises en demeure adressées par les services techniques, des familles qui n'ont pas où aller occupent ces immeubles et attendent toujours un relogement.

Ex-centre de vacances de Cap Falcon (Aïn El-Turck)

Trois familles sous le coup d'une expulsion

Rachid Boutléis

Un huissier de justice, accompagné par les forces de l'ordre public, a tenté jeudi d'appliquer une décision de justice, stipulant l'expulsion de trois familles composées de douze membres, parmi lesquels figurent des enfants, de l'ex-centre de colonie de vacances de la Cnas, bien communal situé à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon, sur le territoire du chef-lieu de la daïra d'Aïn El-Turck. Selon des sources concordantes, les mauvaises conditions météorologiques ont été à l'origine du report de cette mesure d'expulsion, qui risquait

d'entraîner de fâcheuses conséquences. Contacté par le Quotidien d'Oran quelques jours auparavant après la notification de cette expulsion, le responsable de ces trois familles, Hammani Sayah, qui a bénéficié de ce logement de fonction au sein du centre en 1984, a indiqué «qu'hormis la rue, je n'ai pas où aller. Je demande tout simplement mes droits à un relogement décent comme tout autre citoyen dans le besoin et ce, conformément aux lois de la République. Je sollicite l'attention du wali pour mettre fin à notre calvaire», avant de s'interroger au bord des larmes, «est-ce ainsi que l'on remer-

cie un retraité, qui a eu à assurer le gardiennage et l'entretien, entre autres, de ce centre depuis 30 ans ?». Il importe de signaler que ce centre de colonie de vacances, inactif depuis plus d'une quinzaine d'années et dont la date de réalisation remonte à un siècle, s'étend sur une superficie de 1.014 m². Durant l'époque coloniale, il a fait office d'une infirmerie pour les contingents militaires stationnés dans cette région côtière, avant d'être transformé après l'indépendance en un centre de colonie de vacances pour les enfants des travailleurs affiliés à la Caisse de sécurité sociale.

Office national de gestion des biens culturels protégés

Réhabilitation du fort archéologique San Pedro

Le fort archéologique La campania, dans le quartier Sidi El-Houari à Oran, a été récupéré pour être réhabilité et les familles l'ayant squatté relogées, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (ONGEBCP). Érigé au 16^{ème} siècle par les Espagnols, ce site, appelé également fortin San Pedro, a été récupéré dans un état de délabrement avancé nécessitant une opération de réhabilitation, a indiqué le responsable des sites archéologiques de l'antenne de l'ONGEBCP. Neuf familles occupaient, de-

puis 52 ans, ce site situé sur le terrain Si Ali et relié à la partie est des galeries de la Casbah d'Oran au fort La cloche, a ajouté M. Ourabah Massinissa. Après sa restitution, l'antenne a initié, en collaboration avec les autorités locales, la direction de la culture, les associations Bel Horizon et Rahala, le forum «Nostalgie à Ifri», une opération de nettoyage, de désherbage et d'enlèvement de débris. En attendant la restauration de ce site utilisé par l'occupant français comme centre de torture, ladite antenne et les associations précitées s'emploient à décrépiage des

murs et la réfection du portail, en plus de la désignation d'un gardien. Le fortin San Pedro, qui protégeait la Casbah d'Oran et le village d'Iry appelé quartier Sanawbar (ex-Les Planteurs), est le seul qui reste à l'ancienne casbah de Sidi El-Houari, récupéré à la faveur du relogement de ses occupants, a-t-on expliqué. L'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés avait récupéré, en juin dernier, le site du fortin Santiago après le relogement de 12 familles des cités Bab El Hamra et DNC, relevant du secteur urbain de Sidi El-Houari.

Arzew

Arrestation d'un dealer de psychotropes

K.Assia

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Arzew ont réussi à mettre la main sur un dealer de 26 ans pour commercialisation de psychotropes. Le mis en cause a été arrêté à bord

de son véhicule et lors de la fouille, les enquêteurs ont découvert un sac plastique renfermant 44 comprimés Niksta en plus d'une somme d'argent de 7.000 DA provenant de la commercialisation des stupéfiants. Le mis en cause a été arrêté et placé sous mandat de

dépôt. Par ailleurs, une autre quantité de résine de cannabis soit trois morceaux de kif et un montant de 10.000 DA ont été saisis par les services de la 3^{ème} sûreté chez un repris de justice âgé de 21 ans. Le dealer a été placé sous mandat de dépôt.

Saisie de 2.784 bouteilles de boissons alcoolisées

Agissant sur la base de renseignements faisant état de la commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation, les éléments de la police judiciaire de la 2^{ème} sûreté urbaine sont parvenus à identifier l'auteur et à l'arrêter. L'opération de perquisition ordonnée par le procureur a donné lieu à la saisie de 2.784

bouteilles de différentes marques, quatre congélateurs ainsi qu'un véhicule de marque Peugeot dans lequel se trouvaient également d'autres quantités de boissons alcoolisées. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite, les éléments de la police judiciaire de la sûreté ont saisi une autre quantité de

boissons alcoolisées soit 131 bouteilles chez une femme de 49 ans. Cette saisie effectuée à la gare des Castors vient à la suite d'informations parvenues aux services concernés faisant état de l'existence d'une femme impliquée dans le transport d'objets suspects d'Oran vers d'autres localités.

K.A.

Jaroslav Jaroszewicz

Les Polonais veulent investir dans les énergies renouvelables

Sofiane M.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Pologne enregistrent, ces cinq dernières années, une forte hausse stimulée notamment par les importations de produits agroalimentaires, les véhicules et les produits hygiéniques. Le label «made in Poland» n'est pas suffisamment connu par les consommateurs algériens, mais sur le terrain, les produits fabriqués en Pologne inondent notre marché. Les chocolats Milka et Ferrero Rocher, Nutella, les fromages Kiri, les rasoirs Gillette, les voitures Astra Opel et Volkswagen Caddy sont exportés vers l'Algérie par ce pays de l'Union européenne. Les exportations polonaises ont ainsi atteint 420,3 millions USD en 2013, soit une croissance de 11,5% par rapport à 2012. Pour 2014, les échanges commerciaux entre les deux pays ont pris un vif élan dépassant les 500 millions USD de chiffre d'affaires à fin juillet dernier. La Pologne, qui a assis sa réputation dans plusieurs secteurs d'activités en Algérie et essentiellement dans le secteur du BTPH, s'intéresse désormais au développement de partenariat dans le domaine des énergies vertes. Jaroslav Jaroszewicz, premier secrétaire du Service de la promotion du commerce et des investissements de l'ambassade de la Pologne en Algérie, a fait un court séjour à Oran dans le cadre du Salon des énergies renouvelables ERA où il a fait l'éloge de l'expérience polonaise en matière des énergies vertes. Dans ce bref entretien accordé à notre journal, le diplomate polonais estime que l'Algérie offre les meilleures opportunités d'investissements dans les énergies renouvelables (soleil, éolien et géothermique) dans le Maghreb.

Le Quotidien d'Oran: Voulez-vous nous donner un aperçu exhaustif sur les échanges commerciaux bilatéraux entre la Pologne et l'Algérie ?

Jaroslav Jaroszewicz : Le Service de la promotion du commerce et des investissements de l'ambassade de la Pologne en Algérie a pour rôle de mettre en relation les entreprises algériennes et polonaises et de favoriser les investissements de part et d'autre, c'est-à-dire les investissements polonais en Algérie et les investissements algériens en Pologne. Et ne croyez pas que ça n'existe pas. Il y a des compagnies algériennes qui investissent en Pologne et qui créent des entreprises et qui exportent de la Pologne vers leur pays d'origine et vers d'autres pays. Donc, d'une façon générale, ça marche bien. Les échanges commerciaux entre les deux pays augmentent très vite; pour cette année, nous sommes passés à 500 millions de dollars de chiffre d'affaires à fin juillet dernier».

Q. O. : Est-ce que vous avez conclu des partenariats durant le salon ERA ?

J. J. : Je suis persuadé que la Pologne a beaucoup à proposer aux compagnies algériennes en matière de développement des énergies vertes. Nous sommes venus avec des représentants d'une société polonaise qui produit les

turbines éoliennes. Cette entreprise est un leader d'un consortium qui fabrique un système hybride de production de l'énergie électrique à base du soleil et du vent. L'intérêt de ce système et qu'il ne travaille pas uniquement le jour mais également la nuit. La particularité de cette entreprise c'est qu'elle cherche un partenaire industriel en Algérie pour transférer la technologie et très concrètement transférer la production petit à petit de certains éléments du système. Et trouver un partenaire qui produira en Algérie pour le marché algérien et pourquoi pas pour d'autres marchés africains et européens.

Q. O. : Mais est-ce qu'il y a du concret ?

J. J. : Nous sommes en pourparlers avec une ou deux sociétés algériennes. Pour l'instant, rien n'a été conclu vu que c'est la première visite de cette compagnie polonaise en Algérie.

Q. O. : L'expérience polonaise en matière des énergies vertes est récente. La Pologne est surtout connue pour ses mines de charbon. Qu'est-ce que vous allez proposer à vos futurs partenaires algériens ?

J. J. : La Pologne est certes connue pour les énergies minières. Il est vrai que notre première source d'énergie, c'est le charbon. Mais il y a eu en Pologne un éveil d'une conscience écologique. Nous ne pouvons pas aujourd'hui se contenter des énergies fossiles. Comme d'autres pays membres de l'UE, nous développons les énergies vertes et surtout éoliennes et géothermiques pour des raisons de climat. Nous avons organisé ces dernières semaines plusieurs missions d'hommes d'affaires algériens vers la Pologne. Nous recevons également des missions des différents chambres de commerce en Pologne dans notre ambassade.

Q. O. : Est-ce que vous avez conclu des partenariats économiques dans d'autres secteurs d'activité ?

J. J. : Bien sûr ! Nous avons réalisé plusieurs partenariats dans le secteur du bâtiment. Les entreprises polonaises proposent un très beau rapport qualité/prix et c'est surtout sur ce rapport que nous nous battons. Il est vrai que nous ne pouvons pas concurrencer certains pays asiatiques en matière de prix, mais pour le rapport qualité/prix, nous restons les meilleurs.

Q. O. : Quel est le secret de la recette polonaise ?

J. J. : Il n'y a pas une recette polonaise, mais il s'agit d'une combinaison de facteurs. Primo, nous avons une société relativement jeune et surtout bien éduquée. Secundo, la force de l'économie polonaise, c'est les petites et les moyennes entreprises, la libre concurrence et le sérieux dans le travail. Les Polonais travaillent plus que les autres employés de l'UE (50 heures par semaine). Et cela a heureusement porté ses fruits.

Mirauchaux: découverte d'un corps déchiété sur les rails

Un corps déchiété a été découvert avant-hier soir sur le chemin de fer au centre-ville d'Oran, selon la Protection civile. «Les parties» de ce corps ont été découvertes sur les rails non loin du siège de la wilaya. Il s'agit d'un homme âgé de 50 ans. Le corps a été évacué vers la morgue de l'hôpital d'Oran. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du décès de cet homme.

J. B.

Gdyel: un agent de la Sonelgaz électrocuté

Un homme âgé de 38 ans, agent de la Sonelgaz, a été électrocuté alors qu'il exerçait son travail. Selon la Protection civile, l'infortuné a été brûlé au deuxième degré par un poteau électrique de haute tension. L'incident s'est produit sur la route nationale N°11 à Gdyel. La victime a été évacuée vers le service des urgences de l'hôpital d'El-Mohoun.

J. B.

Le Quotidien d'Oran

Recrute

Correcteurs - Résidant à Oran

Maîtrise parfaite de la langue française

Merci d'envoyer votre CV par fax au numéro :

041 . 23 . 25 . 20

TLEMCEM

97 tonnes de drogue saisies en 2014

Saïd B.

C'est une quantité de 97 tonnes de drogue qui a été saisie par les services de sécurité dans le cadre de la lutte contre la contrebande durant l'exercice 2014, a indiqué le wali lors d'une intervention au cours de la session de l'APW dont les travaux ont été ouverts jeudi dernier et ont examiné plusieurs dossiers liés aux rentrées scolaires, universitaires et la formation professionnelle.

Dans son intervention le premier responsable de la wilaya a mis également en relief la saisie durant 2014 de 670.000 litres de carburant soit l'équivalent de 30 châteaux d'eau et qui était destinée à être convoyée vers le Maroc, alors qu'une quantité de 140 tonnes de produits alimentaires était sur le point de se diriger vers le Maroc. Ces chiffres qui donnent froid au dos dénotent avec éclat l'observation de certains individus qui n'hésitent pas à détruire l'économie du pays pour de misérables oboles.



Ph.: Arch.

Après ce préambule, la 3^{ème} session de l'APW a examiné plusieurs dossiers. A noter enfin que l'APW a eu à débiter sur la liquidation de l'OPWI, le périmètre irrigué de Maghnia et son transfert vers un Onide pour permettre à cet organe de s'adapter à la nouvelle donne mise en place par la wilaya et qui vise la réalisation de 5 sta-

tions d'épurations des eaux à Tlemcen, Sebdou, Remchi, Marsat Ben M'hidi, Ghazaouet et Nédroma pour recycler plus de 20 millions m3 d'eau qui servira à l'irrigation de 17000 ha à l'horizon 2015/2019 en plus des infrastructures déjà en place, soit un total de 56 millions de m3 d'eau si seront récupérées pour l'usage agricole.

STITEN

Rattraper le temps perdu

Hadj Mostefaoui

Sitôt installé par le chef de l'exécutif de la wilaya dans ses nouvelles fonctions à la tête de la collectivité locale de Stitten (daïra de Boualem) dans le cadre de l'application de l'arrêté dit de substitution, à la faveur du vide créé par les 13 élus communaux qui ont déserté l'hôtel de ville depuis le mois d'avril de l'année écoulée et ne donnant aucun signe de vie, l'administrateur désigné pour gérer cette commune rurale a aussitôt retourné ses manches en prenant le taureau par les cornes pour concrétiser dans les délais requis l'ensemble des 13 opérations inscrites dans le cadre du programme communal de développement de cette année en cours.

Il faut dire qu'en l'absence des 13 élus locaux communaux qui n'ont trouvé aucun compromis pour surmonter la

crise qui secoue leur assemblée qui compte 6 élus issus de liste FLN, 4 du RND et enfin 3 autres d'El-Moustakbal, la commune tente vaillamment d'aller de l'avant en concrétisant à petits pas et sûrement les projets qui lui ont été confiés et pour lesquels une enveloppe financière d'un montant de 54.960.000 DA a été consacrée. Il s'agit d'une série d'opérations liées à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain, dont notamment la viabilisation sur 5 km l'éclairage public et la rénovation du réseau de distribution d'eau potable, en plus de la réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 350 m3.

Des opérations menées à bon port mais difficilement et ceci eu égard au manque d'opérateurs privés spécialisés. Avec un taux de réalisation dépassant allègrement les 60 % de ce qui a été retenu au titre de cette année, la commune de Stiten, qui compte pas

moins de 6.500 âmes, dont la majorité occupent les petits hameaux environnants, et même si beaucoup reste à faire, ce petit village enfoncé aux pieds de la majestueuse montagne de Ksel qui culmine à plus de 2.000 mètres, peut se targuer qu'il a enregistré d'énormes progrès.

En effet, la commune a entrepris les travaux de réfection des chemins vicinaux qui la relient aux hameaux de Lighen sur 7 km. L'on a su lors de notre passage dans cette commune que pas moins de 80 demandes de logements ruraux ont été satisfaites récemment et que 68 autres dossiers sont en instance et méritent d'être pris en considération eu égard à la vocation agropastorale de la population. D'autre part, la commune met tout le paquet sur la réalisation d'une digue de protection du village contre les eaux pluviales déferlant des monts avoisinants.

SAÏDA

Feux de forêts, la gendarmerie à la rescousse

Tahar Diab

Clôturant, fin octobre, sa campagne de 5 mois de lutte contre les incendies, la direction des forêts dresse cette année un meilleur bilan avec 67 foyers seulement touchant une superficie de 590,15 ha. En régression par rapport à 2013 qui a connu 107 incendies ayant dévasté 1638,55 ha, cet état comparatif représente 36%, ce qui semble relativement positif quand on sait que certaines espèces végétales mettent plusieurs décennies pour atteindre une reproduction équivalente. Néanmoins, les parcelles des vieilles plantations touchées subissent, paraît-il, une génération trois à quatre fois plus intensive, ce qui n'est guère le cas naturel pour les jeunes arbustes.

Les maquis clairs sont les plus exposés avec 263,6 ha (pins d'Alep et Thuya) contre 535 ha en 2013, 195,45 ha de pins d'Alep seulement (en augmentation de 45,45 ha), 77,5 ha de broussailles (2ha en plus), l'alfa avec 53,6 ha donc 155 % en moins, diminution très sensible mais réconfortante pour une espèce jadis menacée. Diverses et variées, les origines des feux de forêts -outre un seul phénomène naturel (la foudre)- sont dus aux différents facteurs humains dont les apiculteurs et notamment les chasseurs de miel sauvage, les charbonniers illicites, l'inconscience de certains randonneurs mais, plus grave encore, le comportement malintentionné de certains riverains convoitant -à long ter-

me -l'expansion illégale de leurs exploitations, favorisée par l'absence permissive de bornage de délimitations.

Le volet préventif concerne l'anticipation du nettoyage par le débrouillage des accotements dont les routes à la charge du secteur des travaux publics, les APC pour leurs routes communales, la SNTF pour ses voies ferrées, et enfin la Sonelgaz pour «ses autoroutes» définissant les lieux de passage de ses lignes à haute tension. Au volet législatif, il est installé des comités opérationnels aux trois niveaux administratifs renforcés par des comités opérationnels de riverains à la base. Avec le recrutement saisonnier de 72 ouvriers vacataires rémunérés au SNMG, les garde forestiers sont appuyés à chaque incident par les éléments et les moyens conséquents de la Protection civile qui intervient sans faillir. Il est utile de signaler la logistique criarde du secteur concerné avec 7 véhicules d'une capacité unitaire dérisoire de 500 l seulement, et 8 véhicules de brigades mobiles. Ajoutez à cela que sur les 16 postes de vigies implantées sur des hauteurs dominantes, l'alerte ne peut être enclenchée qu'à partir des trois opérationnels seulement.

Par ailleurs, parmi les huit maisons forestières dont quatre habitables, une seule est occupée dans la commune de Doui Thabet, à proximité du village d'Ain El Beida. Ces belles maisons de campagne abandonnées qui pourraient faire le bonheur des familles paysannes déshéritées servent de résidence secondaire rêvée des braconniers,

sans compter leur éventuelle occupation comme transit aux innombrables réfugiés des forêts...

Le régime général des forêts n'a pas connu de «régénération législative» depuis le décret 84/12 et son ancienne évaluation des dégâts et les estimations des infractions sont demeurées désuètes à la grande satisfaction des contrevenants, encouragés ainsi à la récidive, au détriment d'un riche patrimoine à préserver et développer.

C'est ainsi qu'une convention-cadre, conclue le 12 mai 2014, inclut une coopération avec la Gendarmerie nationale pour l'application de mesures plus répressives tendant à protéger la faune et la flore. Parmi les espèces végétales précitées, il est bon de signaler que les anciens paysans s'approvisionnaient à partir des feuilles séchées du Thuya pour confectionner leurs cigarettes, et son écorce moulue produisait leur tabac à chiquer. Par ailleurs, le tronc d'arbre, arrivé à maturité, se trouve tout récemment très sollicité par les rénovateurs des vieilles bâtisses de la Casbah. En matière de ressources humaines, et contrairement à la DSA et surtout le HCDS, les personnels des Forêts jouissent d'un statut très envié.

Cependant, ils aspirent comme autant pour le HCDS à jouir d'un statut de Secrétaire d'Etat rattaché à la chefferie du gouvernement.

MASCARA

L'espoir gagne les agriculteurs

Abid Djebbar

Les dernières pluies d'automne qui se sont abattues au début de ce mois de novembre dans la région de Mascara ont créé un climat d'optimisme parfait et un moral au beau fixe au sein des agriculteurs et céréaliers. Ces derniers ne manifestent actuellement pas de chasser le doute qui les a dominé durant les mois de septembre et d'octobre afin d'activer l'opération des labours et semences dans le moment opportun.

Maintenant, cette nouvelle pluviométrie a donné satisfaction et grande confiance aux fellahs de la plaine de Mohammadia, Ghrijs, Tighenif, Sig, Oued El Abtal, Hachem, Zahana etc... Quant à une

bonne saison céréalière, tout le monde se met au travail pour rattraper le temps perdu, et chacun à sa guise. Sur les terrains plats l'on se sert de tracteurs, herse, semoirs.. et sur les hauteurs des monts de Aouf, El Bordj, Ain Farrah, Sedjerara, Sidi Kadda, El Gaada l'on emploie les moyens traditionnels tels que les chevaux, les bœufs et la charrue manuelle pour les labours.

Les semences, elles, se font à la main. Les connaisseurs nous ont mis en confiance que la terre a été rafraîchie par les pluies et les mauvaises herbes ont commencé à pousser. Les retardataires ont jusqu'au mois de janvier pour labourer et semer et rien n'est trop-tard.

Une femme à la tête du syndicat de l'ADE

Mostefa Khenouci

Pour la première fois, une section syndicale à Mascara bouscule les mœurs par la désignation d'une femme à sa tête pour défendre les droits des employés. Cette première est enregistrée dans l'entreprise publique, en l'occurrence l'Algérienne des Eaux (ADE). En effet, M. Banfetta Hayet, cadre à l'ADE de Mascara, vient d'être installée à la tête de la section syndicale affiliée à l'UGTA.

La candidate a remporté les élections qui se sont déroulées au sein du siège de cette institution avec 52 voix alors que M Moutassem Mohamed, chef de service d'exploitation, a été désigné secrétaire général du bureau avec 48 voix. Le poste du chargé des

affaires sociales est revenu à M.Bouabdallah El Habib, chauffeur de l'unité (42 voix), M.Zaoui Ali, cadre de laboratoire désigné chargé du contentieux (27 voix), Madame Benkartab Mokhtaria désignée de la commission chargée de la femme (25 voix).

Cependant, les deux candidats Benouis Amine (23 voix) et Benhadria Fatima (24 voix) ont été désignés comme membres suppléants. Les élections se sont déroulées en toute transparence en présence du personnel de la direction et les membres du bureau de wilaya en l'occurrence MM. Meziane Abdelkader et Kabou Abderrahim et le représentant des travailleurs, Thabti Abderrahim, chef des ressources humaines.

BÉNI-SAF

L'émondage des arbres de la ville n'a toujours pas commencé

Mohamed Bensafi

L'opération consiste en l'élimination partielle ou entière des branches des arbres ornementaux bordant les allées de la ville. Elle est prise en charge par les services communaux. Non seulement on recèpe ces arbres pour des besoins ornementaux, mais également pour éviter d'éventuels accidents pouvant être causés par des branchages morts.

Le plus surprenant est de voir qu'aujourd'hui, à la mi-automne, beaucoup d'arbres de la ville de Béni-Saf n'ont toujours pas encore été, comme habituellement, entretenus ou taillés. Par le passé récent, le taillage des feuilles se faisait en septembre ou au printemps en prévision de la saison estivale. Cependant, pour un ancien forestier, cela peut se faire plusieurs fois dans l'année. La plupart des arbres de la ville de Béni-Saf sont des arbres à feuillage et leur taille n'a pas de saison particulière.

L'intérêt est de permettre leur régénération et aussi leur embellissement. Sur la rue de la République, artère principale de la ville, il y a le ficus (type spiralis), un arbre qui, par excellence, n'a pas besoin d'être dense pour être joli. Taillés, ces arbres ont plus

d'espace et expriment une verdure plus attachante. L'observateur bénisafien a pris rendez-vous, chaque année, avec la tradition de voir s'imposer une coupe à chaque ficus. «Une belle coupe «carrée», ironisera ce forestier. Le travail des agents communaux d'antan était tellement bien fait (il est vrai qu'une forme cubique millimétrée était obtenue) qu'on pouvait croire que les arbres sortaient du salon de coiffure du coin. Aujourd'hui, vous pouvez vous promener sur cette artère, vous verrez des branchettes qui dépassent de partout défigurant toute l'artère. Hélas, dira Réda, on se croirait dans une forêt, tellement les branches tombent de partout». Avant d'ajouter : «et quand ils ne sont pas taillés au printemps, attendez-vous que les moustiques vous rendent la vie infernale». Pire encore, la nuit, surtout quand l'éclairage public est en manque, cette artère s'offre un décor hitchcockien. Même décor sur la rue de la Palestine où ce n'est pas l'arbre qui cache la forêt mais l'arbre qui cache tout le souk. Pour dégager la devanture de leur magasin, certains commerçants n'ont pas hésité à se convertir en tailleurs d'arbres. Dire aussi que, même sans en avoir la main, ils le font si bien.

Publicité

Ventes dédicace Mourad BENACHENHOU

Ventes dédicace de « Les clairons de la destinée » par Mourad BENACHENHOU le Mercredi 12 Novembre 2014 à partir de 17 H à la librairie Aliili 04, Boulevard Derrar Abderrahmane - Kiffane - Tlemcen. Tél : 043 38 48 28

Catalogne
**Les entreprises divisées
sur la question de l'indépendance**



Une Catalogne indépendante, synonyme de baisse des impôts et de meilleure gestion des finances publiques ou au contraire de fuite des multinationales et d'instabilité financière? A Barcelone, grandes entreprises et PME s'affrontent sur l'opportunité de se détacher de l'Espagne. Cette région industrielle à la frontière avec la France, est la plus riche du pays, générant près de 19% du PIB espagnol, et accueille un riche tissu d'entreprises, surtout des PME. Après avoir observé dans un relatif silence la montée de fièvre indépendantiste, des entrepreneurs catalans commencent à prendre la parole. Et défendent des points de vue diamétralement opposés.

David Poudevida fait partie des partisans de l'indépendance. Cet entrepreneur fait partie de la plateforme «Creiem en Catalunya» (nous croyons en la Catalogne), qui a rassemblé le mois dernier près de 600 chefs d'entreprises favorables à cette cause. Un sentiment commun les anime, celui du ras-le-bol fiscal. «Nous donnons beaucoup d'argent», explique-t-il en allusion au fait que la Catalogne paye plus à l'Etat qu'elle ne reçoit en retour. Tant

que la croissance était là, pas de problème. Mais la grave crise qu'a traversé l'Espagne ces six dernières années a alimenté les rancœurs des Catalans. «Si on pouvait choisir comment investir une partie de cet argent, peut-être que de nombreux secteurs économiques se porteraient beaucoup mieux ici», assure David Poudevida. Joaquim Gay de Montella, président de la puissante fédération patronale Foment, pense aussi que renforcer les pouvoirs régionaux permettrait une meilleure gestion budgétaire et que le gouvernement central privilégie Madrid à Barcelone dans ses investissements.

Mais pas question pour le Foment, représentant de PME mais aussi de grandes entreprises, de défendre l'indépendance. «La Catalogne a plus d'avantages à rester dans l'Etat espagnol pour la stabilité du système financier et bancaire», fait-il valoir.

Impossible de savoir comment la Catalogne, une des régions les plus endettées d'Espagne, se financerait sur les marchés en cas de sortie de l'Espagne et par conséquent de l'Union européenne. Rétablir la confiance des investisseurs pourrait prendre «pas moins de

20 ans», avertit-il. Les entreprises n'ont aucun intérêt à voir la Catalogne quitter le giron espagnol, appuie Albert Peters, porte-parole de la plateforme «la Catalogne en dehors de l'Europe, non». Ce conseiller fiscal allemand, qui vit à Barcelone, assure que beaucoup d'entrepreneurs n'osent pas se prononcer contre les projets du chef de l'exécutif catalan Artur Mas, pour ne pas froisser les autorités locales.

Parmi les risques encourus, «les exportations vers l'Espagne pourraient être taxées par des droits de douane, les banques n'auraient plus accès aux liquidités de la Banque centrale européenne» et les entreprises pourraient avoir du mal à exporter, ce qui conduirait certaines à déplacer leur siège, énumère-t-il. Le PDG du groupe d'édition catalan Planeta, qui compte plus de 10.000 salariés, s'est déjà dit prêt à déménager. Albert Peters reproche aux Catalans d'avoir la mémoire un peu courte car «ils ont profité de l'adhésion de l'Espagne à l'UE» en 1986. Mais il reconnaît comme le Foment la nécessité de conclure un nouveau pacte fiscal et social avec Madrid qui prendrait mieux compte les intérêts de la région. Le statut d'autonomie comme celui du Pays basque ou de la Navarre, avec des avantages juridiques et fiscaux, pourrait servir de modèle, estime Joaquim Gay de Montella. Mais les partisans du séparatisme balaient cette idée d'un revers de main. Pour eux, il est déjà trop tard. «L'Etat espagnol ne négocie pas, sa mentalité est d'imposer», assure Ramir de Porrata Doria, patron d'une start-up, Keonn Technologies, spécialisée dans le développement de logiciels et les nouvelles technologies.

Même si son entreprise exporte 70% de sa production, «je suis prêt à assumer le fait que nous ne soyons plus dans l'UE, que nous n'ayons plus l'euro», affirme-t-il avec passion. Il est persuadé que l'Europe ne pourrait pas passer d'une région aussi riche que la Catalogne et que l'Espagne perdrait trop à s'en prendre à son économie. Surtout, le désir d'indépendance est plus fort que tous les arguments qu'on pourrait lui opposer. «Ce n'est pas seulement une question économique. C'est une question de dignité.»

Un nouveau virus infectant l'iPhone à partir d'un Mac



Des chercheurs en sécurité informatique ont découvert un nouveau type de virus capable d'infecter l'iPhone d'Apple à partir d'un ordinateur Mac et présentant une menace pour des appareils qui jusqu'ici étaient considérés comme résistants aux cybercriminels.

Le virus, baptisé WireLurker, montre «des caractéristiques jamais vues dans les menaces repérées précédemment et visant des plateformes Apple», selon les chercheurs de la société de sécurité informatique Palo Alto Networks.

Le virus infecte d'abord un ordinateur Mac, fonctionnant avec le système d'exploitation OS X. Il s'installe ensuite sur les tablettes iPad et les téléphones iPhone (utilisant un système d'exploitation différent, iOS) quand ils sont connectés à cet ordinateur avec une prise USB. D'après les chercheurs, cela fonctionne même sur les iPhone qui n'ont pas été débloqués pour pouvoir y installer des logiciels non autorisés, et qui étaient jusqu'ici la principale cible des pirates informatiques. Le virus «est capable de voler une série d'informations dans les appareils mobiles qu'il infecte, et demande régulièrement des mises à jour à partir du serveur des attaquants», selon le rapport des chercheurs, qui jugent que «l'objectif ul-

time de ses créateurs n'est pas clair». C'est «une menace potentielle pour les entreprises, les gouvernements, et les clients d'Apple dans le monde», avec des centaines de milliers d'appareils potentiellement infectés, préviennent-ils. Les chercheurs ont remonté jusqu'à une boutique en ligne chinoise d'applications mobiles qui contenait 467 applications infectées ayant déjà été téléchargées plus de 356.104 fois. Apple a indiqué avoir «bloqué les applications identifiées pour les empêcher de démarrer». «Comme toujours, nous recommandons à nos utilisateurs de télécharger et d'installer des logiciels provenant de sources sûres», a-t-il ajouté. D'après un autre spécialiste en cybersécurité, Jonathan Zdziarski, le nouveau virus pourrait déboucher sur un problème de sécurité plus large pour les appareils d'Apple. «Le vrai problème, c'est que la conception du mécanisme de connexion d'iOS permet des variantes plus sophistiquées», estime-t-il sur son blog. «WireLurker semble assez amateur, mais quelqu'un de la NSA ou de la GCHQ (agences de renseignements américaines et britanniques NDLR) ou n'importe quel pirate sophistiqué pourrait facilement réaliser une attaque de ce type beaucoup plus efficace (et dangereuse)», prévient-il.

Iran
Proposition pour punir de 74 coups de fouet les propriétaires de chiens

Les ultra-conservateurs en Iran souhaitent faire punir de 74 coups de fouet ou de lourdes amendes les propriétaires de chiens, animal qu'ils considèrent comme impur. La proposition de loi, signée par 32 membres du Parlement iranien dominé par les conservateurs, entend punir le fait d'avoir des chiens chez soi ou de les promener en public, a indiqué le quotidien réformateur Shargh. Le texte exempte la police, les agriculteurs et les chasseurs, visant ainsi spécifiquement les propriétaires de chiens vivant dans des appartements de grandes villes comme Téhéran, selon Shargh.

Les chiens ne sont pas courants en Iran, même si depuis une dizaine d'années, les Iraniens aisés ont commencé à s'enticher de cet animal de compagnie. La police de la vertu a déjà arrêté par le passé des habitants se promenant avec des chiens, allant jusqu'à confisquer leurs animaux. Si le nouveau texte est voté par le Parlement, les propriétaires de chiens pourraient se voir infliger 74 coups de

fouet ou des amendes allant de 10 à 100 millions de rials (de 370 à 3.700 dollars selon le cours officiel).

Caresser un chien ou entrer en contact avec sa salive est considéré comme impur («najis») dans la République islamique. «Quiconque marche ou joue avec des animaux comme des chiens ou des singes dans des lieux publics porte atteinte à la culture islamique, de même qu'à l'hygiène et à la paix des autres (citoyens), en particulier les femmes et les enfants», indique la proposition de loi.

Les animaux confisqués pourraient être envoyés dans des zoos ou dans la forêt, selon ce texte. Les partisans d'une ligne dure au sein du Parlement iranien s'inquiètent d'une «invasion» de la culture occidentale, en particulier via la télévision satellitaire et internet. Une proposition de loi similaire avait été présentée il y a trois ans, mais les parlementaires l'avaient finalement rejetée, estimant qu'il y avait des sujets plus urgents sur lesquels légiférer.



Un cheikh arabe propose un million de dollars au président uruguayen pour sa Coccinelle



Un million de dollars pour une Coccinelle Volkswagen? C'est le prix offert par un cheikh arabe au très atypique président uruguayen José Mujica pour céder son automobile bleue ciel de 1987, relate jeudi l'hebdomadaire Busqueda. D'après la revue, l'offre a été formulée lors du sommet du G77 + Chine qui s'est déroulée cette année à Santa Cruz, en Bolivie.

Il semblerait que ce ne soit pas la première fois qu'un acheteur potentiel montre son intérêt pour ce véhicule présidentiel que l'atypique «Pépé» Mujica utilise parfois le week-end et à bord duquel il a été voté pour l'élection présidentielle du 26 octobre. «Ils m'ont fait la proposition», a confirmé le président au journal. «J'ai été un peu surpris et au début, je n'y ai pas

vraiment prêté attention. Mais ensuite, une autre proposition est arrivée, et j'ai commencé à prendre ça un petit peu plus au sérieux».

«En tout cas, si cela devait se concrétiser, tout l'argent serait pour le +Plan Juntos+ (de construction de logements pour personnes sans ressources) ou autre chose au service de l'Uruguay», a rassuré l'ancien guérillero de 79 ans, célèbre sur la scène mondiale pour son mode de vie modeste. D'après Busqueda, au cours d'une rencontre en septembre avec des représentants diplomatiques à Montevideo, l'ambassadeur du Mexique, Felipe Enriquez, lui a offert 10 pick-up 4x4 en échange de sa Coccinelle. M. Enriquez a expliqué à la revue être «un profond admirateur de la

figure du président Mujica, de son héritage, de ses valeurs humaines, de sa réelle solidarité avec les plus démunis, à qui il verse la majeure partie de son salaire de chef d'Etat». La dernière déclaration de patrimoine du président valorise sa voiture à 70.000 pesos (2.800 dollars). Le «président le plus pauvre du monde», comme l'a nommé la presse internationale, verse plus de 80% de ses revenus au Plan Juntos, qu'il a mis en place à son arrivée à la présidence, en 2010.

Atypique par son mode de vie et son refus du protocole, «Pépé» Mujica a également fait la une des journaux en faisant approuver sous son mandat, qui prendra fin en mars 2015, des lois pionnières comme la légalisation du cannabis.

Un jeune homme offre un tour du monde à une femme portant le nom de son ex-fiancée



Un jeune homme canadien qui s'est séparé récemment de sa fiancée cherche une remplaçante portant le même nom qu'elle pour partir en voyage autour du monde. Cette proposition est devenue virale depuis qu'elle a été faite lundi par un habitant de Toronto âgé de 28 ans sur le réseau social Reddit. Dans son offre, Jordan Axani raconte qu'il a réservé les billets pour le voyage au mois de mars quand il était encore en couple avec Elizabeth Gallagher. Ce devait être son cadeau de Noël. «Bien que notre relation soit terminée, je prévois toujours de partir en voyage.

Mais elle, non, naturellement», écrit-il. Or, explique-t-il, il serait «virtuellement impossible» de faire changer le nom sur le billet d'avion. Et comme le voyage comporte plusieurs escales et implique plusieurs compagnies aériennes, «ça n'en vaut pas la peine», compte-tenu des pénalités à payer. D'où l'idée d'essayer de trouver une autre Canadienne du nom d'Elizabeth Gallagher qui partirait en

voyage avec lui. Et il insiste: il n'y a aucune autre condition, seulement porter ce nom. «Vraiment, la seule chose que je veux c'est que tu apprécies ton voyage et qu'il te rende heureuse. Je n'attends rien en retour, je n'attends pas de relation, pas de romance, pas de drogue, pas d'échange ni de selfies avec toi devant le Marché de Noël de Prague», dit-il encore. Un bémol toutefois, si les billets d'avion sont déjà réservés, aucun hébergement n'a été réservé, le jeune homme n'ayant pas fait davantage de démarches après la séparation avec son ancienne petite amie.

«Plusieurs Elizabeth Gallagher ont manifesté leur envie», a écrit jeudi Jordan Axani sur le site en se disant lui-même étonné du succès de son offre. Le voyage doit mener Jordan Alexi et la jeune femme qui l'accompagnera, de préférence «saine d'esprit, intelligente et intéressante», à Milan, Prague, Paris, Bangkok et New Delhi notamment. Départ pour l'éventuelle heureuse élue le 21 décembre à New York.

Avalé vivant par un anaconda, pour la télévision !



Un cinéaste et aventurier américain a fait sensation jeudi en affirmant qu'il allait se faire avaler vivant, avec une combinaison spéciale, par un anaconda, un serpent géant, en Amazonie pour un programme de télévision. «Je suis Paul Rosolie et je vais bientôt être la première personne au monde à être avalée vivante par un anaconda», dit-il dans une vidéo de 30 secondes publiée sur Twitter qui fait la publicité d'une nouvelle émission, «Eaten Alive» (Mangé vivant) sur la chaîne Discovery le 7 décembre.

Sur YouTube, la chaîne montre Rosolie se revêtir d'un «équipement spécialement dessiné pour résister au serpent» en se faisant avaler tête la première. «Pour le moment, c'est de la promotion», a indiqué à l'AFP un porte-parole de Discovery Channel, en ajoutant que les détails de l'émission, qui sera diffusée dans le monde entier, étaient à venir «sous peu». Sur son compte Twitter, Rosolie dit: «Si vous me connaissez, je ne fais de mal à personne. Il faut que vous voyiez Eaten Alive». Les réseaux so-

ciaux se sont emparés de l'affaire mais le groupe de défense des animaux PETA, craignant pour le serpent, a demandé l'arrêt de l'émission. «Quoi que veuille faire le cinéaste, le serpent en paiera le prix comme toujours quand on s'amuse avec eux», dit PETA. Les anacondas, qu'on trouve en Amérique latine tropicale, sont parmi les plus gros serpents du monde. Celui qu'on voit sur la vidéo promotionnelle est tenu par sept hommes. Rosolie, qui vit à New York, en Inde et au Pérou, a sorti un livre sur ses aventures: «Mother of God: An Extraordinary Journey into the Uncharted Tributaries of the Western Amazon.» (Mère de Dieu : voyage extraordinaire aux affluents inconnus d'Amazonie de l'ouest).

Il a gagné en 2013 un prix des Nations unies pour un court-métrage documentaire. Pour PETA, il n'est en revanche qu'un «pseudo expert de la faune sauvage». «Avaler ce fou et peut-être le régurgiter va priver le pauvre animal de l'énergie dont il a besoin», dit une responsable Delcianna Winders.

Santé

De nouveaux outils thérapeutiques pour lutter contre le cancer

Nano-médicaments, techniques chirurgicales de plus en plus ciblées grâce au laser ou aux ultrasons focalisés : des nouveaux outils thérapeutiques s'imposent dans le traitement des cancers, selon des spécialistes réunis à l'Académie de chirurgie à Paris.



Pendant longtemps, les seuls traitements disponibles ont été la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. Mais depuis quelques années, des innovations prometteuses sont apparues, parmi lesquelles les nano-médicaments, des capsules de taille nanométrique (milliardième de mètre) - soit 70 fois plus petite qu'un globule rouge - et capables d'amener une molécule active à l'endroit précis où elle sera utile, en épargnant les autres parties du corps. «Cela permet d'éviter les effets secondaires souvent importants qu'on observe dans la chimiothérapie classique, mais aussi de court-circuiter les phénomènes de résistance» explique le Pr Patrick Couvreur, un biopharmacien pionnier dans la mise au point de ces minuscules comprimés. Une dizaine de nano-médicaments sont d'ores et déjà sur le marché dont la plupart sont utilisés en cancérologie : c'est notamment le cas du Doxil ou Caelyx (doxorubicine) de Janssen Cilag, et de l'Abraxane (paclitaxel) du laboratoire américain Celgene, deux médicaments utilisés dans les cancers du sein et des ovaires à un stade avancé. Une étude clinique de phase 3 est par ailleurs en cours dans 40 hôpitaux européens et américains pour évaluer l'effet de la doxorubicine encapsulée dans un nano-médicament sur les cancers du foie résistant à la chimiothérapie. Selon des résultats préliminaires cités par le Pr Couvreur, la survie des malades à 18 mois serait multipliée par deux. Grâce à l'amélioration constante des

techniques d'imagerie ces dernières années, les malades du cancer peuvent également bénéficier d'actes thérapeutiques faisant intervenir des radiologues. Pour Afshin Gangi, qui pratique la radiologie interventionnelle à Strasbourg, il s'agit de «prendre le chemin le plus court vers la tumeur» et de la détruire le plus complètement possible, sans forcément avoir recours à la chirurgie classique.

Cette dernière peut désormais être remplacée par des techniques d'ablation thermique, utilisant notamment la radio-fréquence, le laser, les micro-ondes, la cryothérapie (utilisant le froid) ou les ultrasons focalisés (l'énergie acoustique est concentrée sur la cible à détruire). Principalement utilisées aujourd'hui pour intervenir sur le rein, le foie et la prostate, ces techniques pourraient concerner à l'avenir d'autres organes abdominaux mais également le sein, selon le Dr Gangi. Pour le Dr Albert Gelet, urologue à l'hôpital de Lyon, le traitement focal (ou ciblé) de la prostate constitue une bonne alternative pour les cancers moyennement agressifs. Il y a encore quelques années, le traitement standard était l'ablation chirurgicale totale de la prostate, avec son corollaire d'effets indésirables (fuites urinaires et troubles d'ordre sexuel). «Avec le trai-

tement focal, on réduit la toxicité sur le plan urinaire et sexuel» indique le Dr Gelet qui reconnaît toutefois ne disposer que de résultats à court terme. Il ajoute qu'une étude française débutera en 2015 pour évaluer plus spécialement les traitements du cancer de la prostate par ultrasons focalisés. L'autre intérêt de ces techniques est qu'elles n'excluent pas de recourir par la suite aux traitements classiques - chirurgie et irradiation - si le cancer devenait subitement plus agressif. Selon le Dr Gelet, près de 20% des cancers de la prostate pourraient à l'avenir être concernés par ces traitements. Une autre innovation susceptible d'améliorer sensiblement la survie de certains patients atteints d'un cancer de l'estomac ou du colon consiste à combiner la chirurgie avec une chimiothérapie liquide dans la cavité abdominale à une température de 42-43°. La technique qui porte le nom de CHIP (chimiothérapie hyperthermique intrapéritonéale) est utilisée déjà depuis plusieurs années en France sur des malades présentant des métastases au niveau du péritoine, avec un taux de survie à 5 ans de 16%, contre 0% ceux n'ayant pas bénéficié d'une CHIP, précise le Dr Olivier Glehen, l'un des spécialistes de cette technique à l'hôpital Lyon-sud.

Ebola

Des bilans incomplets avec des milliers de morts potentiellement non comptabilisés



Les bilans de l'OMS sur la fièvre Ebola en Afrique de l'ouest ignorent une dimension importante de l'épidémie, le nombre de corps enterrés sans être déclarés, selon un expert de l'organisation qui parle de milliers de morts potentiellement non comptabilisés. «Il y a beaucoup de morts qui manquent dans cette épidémie», a souligné jeudi pour l'AFP Christopher Dye, directeur de la stratégie de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève. Le dernier bilan diffusé mercredi a fait état de 4.818 décès pour 13.042 cas. M. Dye a évoqué le fait que dans les trois pays les plus touchés, la Guinée, le Liberia et la Sierra

Leone, cela pourrait être notamment dû à des enterrements secrets par les familles qui craignent de ne pouvoir pratiquer leurs traditions pour les obsèques si elles déclarent le décès aux autorités. Dans ces trois pays, pour les cas identifiés suivis jusqu'à la guérison ou au décès, le taux de mortalité est de l'ordre de 70% ce qui conduit à des projections avec 5.000 décès qui pourraient ne pas avoir été comptabilisés, selon M. Dye.

Cet expert souligne qu'au delà du bilan global, l'OMS porte plus attention à l'évolution des chiffres de nouveaux cas et de décès par semaine. «Nous sommes assez sûrs qu'il y a une tendan-

ce à la baisse dans certaines régions de l'épidémie et je pense que ce n'est plus sujet à question maintenant».

«Le nombre de cas semble diminuer au Liberia, en Guinée le nombre de cas est à peu près stable mais il y a des inquiétudes concernant le sud du pays, qui a été l'épicentre de l'épidémie, en Sierra Leone les chiffres se stabilisent mais il y a beaucoup d'inquiétudes concernant l'ouest du pays», a-t-il dit. «Ce que vous ne pouvez pas faire c'est juste prendre le nombre total de décès et de le diviser par le nombre de cas, puisque ces deux sources d'information sont biaisées», affirme le responsable de l'OMS.

AIR ALGÉRIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h10
Oran - Alger	18h00
Oran - Alger	20h30
Oran - Béchar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	16h00
Alger - Oran	20h30
Béchar - Oran	11h40
Annaba - Oran	18h10

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	13h10
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	19h05
Oran - Alger	21h15
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	06h50
Alger - Oran	11h20
Alger - Oran	14h05
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h15
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lille	14h50
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lille - Oran	21h10
Alicante - Oran	18h15
Istanbul(j+1) - Oran	04h30

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lyon	13h30
Oran - (Paris-CDG)	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Djeddah	17h40

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h05
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	18h05
Lyon - Oran	19h00
Paris (CDG) - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h45
Djeddah(j+1) - Oran	07h05

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
----- Samedi -----	
Paris-Orly - Oran	16h15/ 17h40
Marseille - Oran	17h45 / 18h25
Toulouse - Oran	18h05 / 18h40
Lyon - Oran	12h30/ 13h35
Oran - Paris-Orly	18h45/ 22h05
Oran - Lyon	19h45/ 22h40
Oran - Marseille	19h25/ 22h00
Oran - Toulouse	14h35/ 17h05

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA

07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE

17h15	18h47
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR

20h30	05h46
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)

16h15	18h22
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT

08h10	09h11
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA

17h00	18h22
SBA - ORAN	
05h40	06h58

ALGÉRIE FERRIES



Novembre

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALICANTE	
Ven 07 - 18h00	Sam 08 - 07h00
Jeu 13 - 18h00	Ven 14 - 07h00
Jeu 20 - 18h00	Ven 21 - 07h00
Jeu 27 - 18h00	Ven 28 - 07h00

ALICANTE / ORAN

Sam 08 - 19h00	Dim 09 - 07h00
Ven 14 - 23h00	Sam 15 - 09h00
Ven 21 - 19h00	Sam 22 - 07h00
Ven 28 - 19h00	Sam 29 - 07h00

ORAN / MARSEILLE

Sam 15 - 12h00	Dim 16 - 14h00
Mar 25 - 12h00	Mer 26 - 14h00

MARSEILLE / ORAN

Jeu 13 - 12h00	Ven 14 - 14h00
Mar 25 - 12h00	Mer 26 - 14h00

UNIVERSITÉ ABDELHAMID IBN BADIS DE MOSTAGANEM
LE LABORATOIRE ELILAF «ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE
ET USAGES DU FRANÇAIS EN ALGÉRIE» EN PARTENARIAT
AVEC LA FACULTÉ DES LETTRES ET DES ARTS

«Formes et usages du Français dans les médias algériens»



Séminaire national
Les 9 et 10 novembre à Mostaganem
(Bibliothèque central, site ITA)



THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Mardi 11 novembre à 15h au TRO
«En Nahla»
Auteur et mise en scène: Abdelkhalak Houari (TRO)

Mercredi 12 et jeudi 13 novembre à 17h au TRO
«Nouar Essabar»
Auteur : Souci Mohamed

Mise en scène : Hachemaoui Fadéla
Moulay Meliani Mohamed Mourad
A pour trame de fon une variété de thèmes chers au registres dramatique comme la cupidité, l'avidité pour le pouvoir, la corruption et l'infidélité. L'histoire se déroule aux intrigues de palais autour d'un sultan impuissant en quête d'un traitement qui lui sera proposé un jour par un pauvre paysan. Derrière cette solution présentée comme miraculeuse, se cache en fait le projet d'un grand complot à l'encontre du sultan, de sa famille et de son entourage». (TRO)

CINÉMATÈQUE D'ORAN

Aujourd'hui à 14h30
«Fadhma N'soumer»
De Belkacem Hadjadj / (Alg 2014)
-16h30 : «Un bus nommé désir»
de Rachid Ben Allal

Dimanche 09 novembre
à 14h30 : Films documentaires
«Mouloud Gaïd» de Rezika Mokrar
et «Guetcha» de Ali Aissaoui
-17h00 : «Fadhma N'soumer»
De Belkacem Hadjadj / (Alg 2014)



INSTITUT FRANÇAIS

Conférence
Peut-on résister à l'urgence ?

Dimanche 09 novembre à 10h au GRAS
Lundi 10 novembre à 18h à l'IF d'Alger
Par Gilles Finchelstein

Le culte de la vitesse et de l'instant bouscule toutes les facettes de nos vies personnelles - notre santé, nos repas, nos loisirs - et professionnelles - pression accrue, exigences de rentabilité croissantes. Il pèse aussi sur notre vie publique : les faits divers se traduisent immédiatement en lois, lesquelles sont de plus en plus souvent votées selon une procédure... d'urgence ! Ce nouveau rapport au temps, est une des causes les plus profondes de nos maux contemporains.

Conférence
Emmanuel Robles,
écrivain du dedans

Jeudi 20 novembre à 17h à l'IF d'Annaba
Samedi 22 novembre à 16h30 à l'IF d'Alger
Avec Guy Dugas. Né à Oran en 1914 et mort à Boulogne- Billancourt en 1995, Emmanuel ROBLES débuta en littérature, auprès de ses amis Albert Camus et Jules Roy, au sein de l'Ecole d'Alger.

Spectacle de danse : FAUVE

Jeudi 20 novembre à 18h00
à la Salle Maghreb (Ex-Regent)
Dimanche 23 novembre à l'IF de Tlemcen
Mardi 25 novembre à 18h30 à l'IF d'Annaba
«5 années maintenant de tissage de liens établis grâce à ce médium qu'est la danse entre la France où je suis né et l'Algérie».

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Ensoleillé Max.24-Min.14	Légère pluie Max.18-Min.11
MOSTAGANEM	
Peu nuageux Max.22-Min.12	Légère pluie Max.20-Min.11
TLEMCEM	
Plutôt ensoleillé Max.24-Min.14	Pluie Max.16-Min.9
MASCARA	
Peu nuageux Max.19-Min.9	Pluie Max.16-Min.6
TIARET	
Peu nuageux Max.12-Min.5	Pluie Max.16-Min.6
CHLEF	
Averses éparses Max.23-Min.14	Pluie Max.19-Min.12
BÉCHAR	
Plutôt ensoleillé Max.19-Min.8	Averses éparses Max.19-Min.7
ALGER	
Peu nuageux Max.19-Min.9	Pluie Max.24-Min.11
CONSTANTINE	
Peu nuageux Max.20-Min.8	Plutôt ensoleillé Max.24-Min.10
ANNABA	
Averses éparses Max.21-Min.12	Plutôt ensoleillé Max.25-Min.14

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé vous convie à une :

CONFÉRENCE-DÉBAT

Lundi 10 novembre 2014
À 10h00, Salle des conférences du GRAS

La maladie professionnelle en Algérie
Le cas des cancers professionnels, le point de vue d'un médecin du travail



Animée par
Bendoukha Nadjet
(Médecin du travail)

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé
Université d'Oran, Ex-L.A.P., Es-Sénia
www.gras-oran.org

Conférences du CRASC

Marché de l'éducation et marché automobile dans l'Egypte libérale

Animée par
Frédéric ABECASSIS,
Maître de conférences / Université de Lyon

Lundi 10 novembre 2014
à 14h00
Au siège du Crasc

Le vol du hanneton



Par Bouchan
Hadj-Chikh

Nous sommes attentifs au moindre chuchotement de la Banque Mondiale ou du Fonds Monétaire International. Cerise sur le gâteau, sans consultation de la « représentation nationale », M. Ali Mokrani, directeur de la coopération avec l'Union Européenne au ministère des affaires étrangères, nous annonçait, le 21 Octobre dernier, que notre pays s'est engagé dans la coopération avec l'OTAN. L'accord, nous apprend-il, « est finalisé et paraphé par les membres de cette organisation... ce document qui servira de cadre juridique à la relation bilatérale avec l'OTAN contient un préambule qui souligne les principes directeurs de la politique étrangère et de défense de l'Algérie ainsi que la référence à la dimension stratégique du Dialogue méditerranéen de l'OTAN ».

Ce dernier point servant à faire passer la pilule.

Nous voici donc engagé dans un dangereux processus.

Et ce n'est pas tout.

Apothéose dans cette démarche d'alignement, on nous l'assure - les mêmes voix s'en réjouissent - nous abriterons une annexe de l'Ecole Nationale d'Economie Industrielle, de Toulouse, que dirige le tout nouveau « Prix Nobel » d'Economie, M. Jean Triole - connu pour ses idées libérales -.

Ainsi, une génération de décideurs et d'entrepreneurs algériens sera formée dans cette vision néo libérale.

Si cette dernière décision était bonne pour nous, que l'on nous produise donc les preuves de sa réussite à résoudre le marasme éco-

Je suis littéralement sidéré par cette joyeuse marche forcée d'une partie des faiseurs d'opinions - si tant est qu'ils le soient vraiment - en direction du « trou noir » galactique, le tout « économie de marché ».

nomique mondial ou, plus modestement, sa réussite à sauver la France engluée dans ses 2.000 milliards de dette extérieure et qui, pour boucler son budget, devra recourir à de nouveaux emprunts, autour de 160 milliards, nous dit-on.

Curieusement, me souffle-t-on, à toute crise financière ou économique mondiale, l'Académie, ou plutôt la Banque Suédoise qui a créé ce prix, maquillé de la prestigieuse appellation Nobel, nous a produit un économiste faisant intrusion, dans le cercle des penseurs d'un nouvel ordre, avec des théories « prêt à porter ». Comme ce fut le cas, en 1976, avec Milton Friedman. Le prix « Nobel » de cette année là avait développé des thèses qui furent à l'origine du désastre économique Chilien.

Des économistes se penchent sur le nouvel ordre mondial que l'Occident veut imposer à la planète entière - et qu'ils nous en indiquent toutes ses failles et les desseins prédateurs de ses promoteurs - notre retard à l'allumage, ici comme en beaucoup de choses, nous fait sauter dans le dernier wagon d'un train nommé « nulle part », entraîné par une locomotive à bout de souffle qui, entraînée par une sorte d'aspiration de la force « trou noir », donnera l'illusion de prendre de la vitesse.

Si l'on commençait par mettre toutes les cartes sur la table pour voir ce qui a été achevé et ce qui ne l'a pas, et pourquoi en a-t-il été ainsi ? Et si on nous disait pourquoi, il y a un temps, le département chargé de la planification était un secré-

tariat d'état sans envergure au lieu d'être un ministère d'état ? Et pourquoi la planification a été passée sous la trappe ? Et pourquoi, en rade d'Alger, quotidiennement, une trentaine de cargos attendent - comme naguère - de décharger leurs produits, nous facturant en dizaines de milliers de dollars/jours cette présence ?

Nous ne produisons rien de nos mains, notre génie est en panne sèche, mais nous avons ouvert une bourse à Alger supposée donner les quotations des valeurs industrielles. Quelles valeurs ? Rien. Mais nous voulons entrer, par effraction, comme toujours, dans ce monde. Avec quels atouts ? Quelle philosophie du développement ? Nous continuons de penser que la baisse des revenus des hydrocarbures n'est pas dramatique. Croyons nous, ou nous faisons croire que nous avons pris sur ce marché ? Ils n'oseraient pas. Parce que la sagesse africaine nous l'a enseigné, « quand les éléphants de battent dans la savane, ce sont les brindilles d'herbe qui souffrent le plus » ?

Qui sont les éléphants et qui sont les brindilles d'herbe ?

Nul ne nous a interdit de nous consulter pour mettre en place un modèle de développement singulier. La Chine en a produit un. On voit où ça l'a conduit. A la place de numéro un mondial. En maître du monde. Dans une tout autre échelle, Cuba, modestement, je le répète, a réussi à mettre en place un système singulier pour contrer le blocus. Malgré tout, elle survit. Et le monde, l'autre monde, bouge. Contre l'ordre mondial se des-

sinent de nouvelles alliances. Brésil, Afrique du sud, Inde, Chine et Russie. Contre le dollar, des échanges entre des puissances industrielles se font, en grande partie, en monnaie nationale.

La Chine, toujours, et vingt autres pays ont signé, le 24 octobre, un protocole d'accord visant à créer « une banque régionale spécialisée dans le financement des infrastructures. Elle est conçue comme une alternative à la Banque mondiale », nous précise-t-on. L'Inde, Singapour, le Kazakhstan, le Pakistan, le Vietnam et le Qatar (qui se place, on ne sait jamais) figurent parmi les 21 pays signataires de l'accord. Naturellement le Japon, le principal concurrent de la Chine dans la région, ne fait pas partie de la fournée. Ni l'Australie, l'Indonésie et la Corée du Sud, pour des raisons de choix politiques évidents. Cette banque sera, comme la précédente création, dotée de 50 milliards de dollars. Son siège, Pékin.

Pour avoir émis l'idée d'abandonner le dollar pour l'euro ou un panier de devises, Sadam Hussein et Moammar Kaddafi l'ont payé de leur vie. Alors ?

Et nous dans tout cela ?

Hé bien nous, nous regardons vers l'Université de Toulouse pour former les cadres du « trop tard ». Et nous nous disons disposés à faire de la réunion de la prochaine commission algéro-française une pierre blanche pour de nouvelles relations - ce que l'on nous sérine depuis 1963, et nous

continuons de le croire -. Nous sommes également attentif aux propos de l'ambassadeur français en visite à Oran, qui assurait que son pays a pour ambition de prendre la place de premier fournisseur de l'Algérie. Mais pas de premier client, notez le bien. Une coopération à sens unique, si cela pouvait être possible.

La prochaine réunion du comité mixte économique franco-algérien (COMEFA), le 10 novembre à Oran en sera le cadre. Elle sera suivie de la convocation du comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) en décembre prochain à Paris - qui sera présidée par les Premiers ministres des deux pays -. Ce sera la voûte de l'édifice a assuré l'ambassadeur de France à Alger, M. Bernard Emié.

Tout cela dit dans un langage flatteur. Pour nous fait croire, à nous les hannetons, que nous pouvons survoler la cordillère des Andes. Que nous sommes des condors. Que nos élytres sont, en fait, des ailes.

Entre temps - mais dans quel dessein ? - un trader américain est venu jouer les empêcheurs de tourner en rond pour mettre en garde, sans mâcher ses mots, qu'il n'y a plus rien à tirer de ce pays. David Einhorn, PDG du fonds Greenlight, estime même que la situation économique de la France devrait pousser les financiers mondiaux à spéculer à la baisse sur les obligations françaises.

Au moment où ce pays se tourne vers nous.

Est-il qualifié pour avancer cela ?

Peut-être bien. C'est lui, en tous cas, qui anticipa la faillite de Lehman Brothers. Dès 2007. Et ceux qui n'ont pas pris ses avertissements au sérieux ont perdu des plumes.

Alors ?

Burkina Faso, est-ce un printemps africain ou un coup de force de l'armée burkinabé ?

Bachir Ben Nadji

Devais-je donner mon point de vue, devais-je dire quel que chose, qu'est ce qui est arrivé à la fin du mois d'octobre, y-a-t-il eu fausse donne, y-a-t-il eu manipulation, l'opposition burkinabé est-elle aussi forte pour mobiliser les citoyens et les pousser à la rue pour refuser l'amendement de la Constitution et faire barrage à la candidature de Blaise Compaoré, non je n'ai pas à dire quoi que ce soit, ce n'est pas de mon ressort de dire quoi que ce soit, ni à m'ingérer dans les affaires d'autrui.

Cependant, en tant que journaliste je suis à même de voir les choses comme elles se présentent. Je dois au départ m'interroger sur ce qui s'est passé à Ouagadougou en cette fin octobre.

Est-ce que les citoyens burkinabés aspirent au changement au point où ils ont été les premiers à créer un printemps africain alors que le continent noir nous a habitués et a habitués le monde aux coups d'état ou un sergent-chef, un sous officier ou un officier peut changer le cours des choses dans tel ou tel pays africain.

Les manifestants burkinabés ont investi le parlement en premier puisque c'est là où devait se jouer la partie gagnante de Compaoré et ont démontré, peut être,

Il y a quelques semaines j'ai lu des dépêches d'agences relatives à la réaction de l'opposition burkinabé quant à l'amendement de la Constitution de ce pays, proposé pour un troisième mandat au profit du président Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 27 ans.

que rien ne peut arrêter la volonté populaire, pour ensuite s'attaquer à tout ce qui, à leurs yeux, représente le pouvoir dont les médias lourds que sont la radio et la télévision. Cette technique est la même dans les pays sous-développés, la télévision et la radio d'état sont supposés être ceux des occupants du palais présidentiel, et comme le font habituellement les militaires au cours du coup d'état, les manifestants burkinabés ont agi de la même façon.

Lors des événements du printemps arabe la télévision n'a pas été l'une des premières cibles puisque les masses en colère se sont attaqués aux symboles du pouvoir et chassés les occupants des palais présidentiels et des ministères de souveraineté surtout, tels celui de l'intérieur et les services de police puisque c'est à ce corps que revient la mission de maintien de l'ordre public et qui du coup devient le symbole de la répression du peuple.

A Ouagadougou les manifestants en colère ont tout saccagé sur leur chemin et ont eu affaire à l'armée qui a pris le pouvoir juste après la fuite du président Compaoré, la-

quelle armée a installé son comité de gestion de la crise intervenue après la vacance de pouvoir.

La question qui se pose, est ce que l'armée burkinabé a pris le pouvoir à Ouagadougou ou est ce que les militaires ont réagi pour maintenir l'ordre et éviter que la situation ne dégénère et dérape, en contenant les manifestations de contestation, ou a-t-elle, comme le dit l'opposition, confisqué le pouvoir.

On sait que l'homme fort du moment le lieutenant-colonel Isaac Zida a promis de rendre le pouvoir aux civils, ce que l'opposition met en doute, a-t-elle raison ou sera-t-elle démentie par les événements qui interviendront dans les jours qui viennent. La pression de la rue, le rôle de la France dans cette crise, le rôle de l'Union Africaine dans ses négociations avec les militaires qui ont pris le pouvoir afin que les civils puissent le reprendre, la pression de l'Union Européenne qui a appelé à des élections démocratiques pourront-elles permettre aux militaires de faire marche arrière et de constituer un gouvernement de transition qui gèrera le pays en attendant que les choses s'éclaircissent

d'avantage et dresser un agenda devant mener à des élections et à la mise en place d'un pouvoir civil constitutionnel.

Outre la gravité de la situation que connaît la capitale burkinabé et la légitimité de la demande populaire à un changement démocratique, il y a lieu de s'interroger si la réaction de la rue, bien sur poussée par les revendications de l'opposition, va-t-elle entraîner un effet boule de neige dans les autres pays africains rongés par la misère, la mal-vie, les guerres tribales, la pauvreté, les maladies et autres maux.

Est-ce que les choses vont changer dans le reste des pays africains, y aura-t-il un printemps africain qu'entraînera le Burkina Faso et les masses qui se sont mises en travers de la décision de Blaise Compaoré d'amender la constitution afin de briguer un troisième mandat, lui qui est resté 27 ans à la tête de l'état, bien sur cautionné par ses amis européens qui lui ont toujours fourni protection et prêts financiers d'où la pauvreté qui règne en maître absolu dans ce pays, comme c'est le cas de pas mal d'autres nations africaines.

La France a sauvé sa face en fa-

cilitant le départ de Compaoré vers une destination choisie afin de sauver sa peau et qu'il puisse terminer sa vie dans le calme et la prospérité. Quels jours attendent les burkinabés après la fuite de leur président, que feront les militaires qui ont pris le pouvoir, vont-ils le rendre aux civils comme le veut l'Union Africaine, vont-ils organiser des élections transparentes et inclusives comme le veut l'Union Européenne, ou feront-ils comme bon leur semble. Quel rôle attend l'opposition burkinabé qui souhaite un véritable changement, une démocratie et un pouvoir entre les mains du peuple. Y parviendra-t-elle à imposer son printemps africain, y-aura-t-il un vrai printemps dans le reste des pays africains ou la mal-vie règne en maître, poussant des populations entières à prendre le large et rêver d'une vie paisible dans d'autres contrées, européennes bien sur ou on leur dit que tout y est et que rien ne manque alors que la réalité est tout autre. Cette jeunesse africaine part dans des embarcations de fortune pour mourir en mer.

Est-ce que les choses vont changer avec ce qu'ont fait les habitants de Ouagadougou en créant leur propre printemps. Les jours qui viennent nous éclaireront davantage, attendons pour voir.

Football - Ligue 1

Sommet à Mohammadia, chauds derbies à Alger et Oran



M. Benboua

À u programme de cette dixième journée du championnat de Ligue 1, qui a débuté hier avec deux matches avancés, nous aurons droit à plusieurs belles affiches, dont l'intéressant choc entre le leader et son dauphin. En effet, en déplacement à Mohammadia, le MOB, qui occupe la première place au classement avec deux points d'avance, tentera de préserver son invincibilité et du coup son fauteuil de leader. En face, l'USMH tentera de saisir cette belle opportunité pour prendre les commandes. Ce sera en tous cas un match ouvert, où le mieux organisé sur le terrain pourrait prétendre à la victoire. Une autre belle affiche aussi attrayante aura pour cadre le stade du 20 août de Ruisseau, où le CRB s'efforcera d'enchaîner avec un autre bon résultat aux dépens du MCA, groggy après sa déconvenue face à la JSK. Ce chaud derby entre deux équipes en difficulté, s'annonce capital pour les deux formations. Le Chabab, vainqueur à Béchar, aura à cœur de confirmer son déclin provoqué par l'en-

traîneur français Alain Michel, alors qu'en face, Boualem Charef, qui a été conforté à son poste par la direction, est appelé à rectifier le tir au plus vite, d'autant qu'il s'agit d'un derby. Par ailleurs, à Oran, le stade Ahmed Zabana sera également le théâtre d'un chaud duel entre le MCO et l'ASO. Ayant été stoppés dans leur élan à Sidi Bel-Abbès, les Oranais ne jurent que par la victoire à domicile, alors que Chéliens, qui ont repris des couleurs depuis l'arrivée de Benchouia à la barre technique, sont décidés au moins à éviter la défaite. Dans les autres rencontres, on suivra avec attention la réaction du CSC, en perte de vitesse depuis trois journées. En accueillant la JSS, le Chabab n'a plus droit à l'erreur, d'autant que l'avenir de Diego Garzitto, est plus qu'incertain. Il faut avouer que ce match

ne sera certainement pas une partie de plaisir pour le CSC, car les gars de Béchar ont des arguments à faire valoir. Pour sa part, l'ASMO, surprise la semaine passée à domicile par l'USMH, sera en appel à l'Arba pour affronter le RCA, avec la ferme intention de se racheter. Les Asémistes voyagent bien certes, mais face à une équipe redoutable dans son jardin, les coéquipiers de Bouhedda doivent se surpasser. Enfin, à El Eulma, le MCEE en panne d'inspiration ces derniers temps, tentera de reprendre ses esprits en accueillant le NAHD, une équipe capable du meilleur comme du pire. Toutefois, le fait qu'il soit invaincu depuis trois journées, le Nasria d'Aït Djoudi donnera certainement du fil à retordre au MCEE, lequel est appelé à se racheter après sa défaite à domicile devant l'USMA.

Aujourd'hui à 18h 00

Constantine:	CSC	JSS
Oran:	MCO	ASO
El Eulma:	MCEE	NAHD
Mohammadia (15h 00):	USMH	MOB
Arba (15h00):	RCA	ASMO
Alger (20 août) (16h00):	CRB	MCA

CRB-MCA

Ça passe ou ça casse pour Boualem Charef

Kamel Mohamed

La direction du MC Alger a décidé d'accorder un autre suris à l'entraîneur de l'équipe Boualem Charef. Ce dernier avait présenté sa démission, rejetée par la direction du club qui a refusé de perturber davantage l'équipe à la veille de trois derbies successifs. La décision des dirigeants du Mouloudia est intervenue 24h avant le match CRB-MCA, un derby qui précède le grand classique, MCA-USMA puis USMH-MCA. C'est dire que le calendrier n'a pas gâté le Mouloudia, sa-

chant que les des défaites dans les derbies ont toujours eu des conséquences désastreuses sur l'équipe. C'est dans le but d'éviter cette cassure que Charef a été maintenu d'autant plus que le président du MCA, Hadj Taleb, se dit «convaincu» que l'équipe finira par se ressaisir, citant toujours le match de référence pour lui, à savoir la finale de la supercoupe d'Algérie, remportée contre l'USMA au début de cette saison. Pour que Charef puisse demeurer en poste, il doit impérativement gagner contre le CRB en attendant les autres derbies. Une mission

difficile quand on sait que Charef et les joueurs avaient vécu une semaine éprouvante en raison de la forte pression des supporters qui avaient perturbé une des séances d'entraînement de l'équipe. Ces supporters sont allés jusqu'à menacer les joueurs. Suite à ces événements, la direction du MCA a décrété un black-out total sur l'équipe pour éloigner les joueurs et l'entraîneur de la pression. Le MCA reste sur une défaite contre la JSK à Bologhine (4-2), alors que sa dernière victoire remonte à la 4^e journée du championnat de Ligue 1.

En raison de la Coupe du monde des clubs

La LFP aménagera le calendrier de l'ESS

Le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, a affirmé que son instance aménagera le calendrier du championnat de Ligue 1 en faveur de l'ES Sétif qui participera à la coupe du monde des clubs, prévue du 10 au 20 décembre prochain au Maroc. L'ESS qui compte déjà trois matches en retard à disputer, aura du mal à résorber ce déficit d'autant plus que d'autres matches seront reportés pour permettre à l'équipe de se consacrer

à la coupe du monde des clubs. Kerbadj a précisé aussi que la LFP a décidé d'arranger tous les clubs algériens engagés en coupes d'Afrique cette saison, faisant observer que cette décision ne concerne pas uniquement l'ESS. Pour rappel, la LFP, sur ordre de la FAF, n'avait accordé aucune facilitation aux clubs engagés en coupes d'Afrique, la saison dernière. La FAF avait demandé aux clubs, y compris l'ESS, de ne pas participer aux compétitions de la CAF. L'USMA et l'USMH avaient

suivi l'instruction de la FAF, mais le CSC et l'ESS ont tenu à participer. Si les Constantinois ont été éliminés, les Sétifiens ont continué leur parcours malgré le manque d'aide et d'assistance de la part de la FAF et de la LFP qui avaient accordé la priorité à l'équipe nationale au détriment des clubs algériens. Une décision qui dénote de l'incapacité de la LFP de confectionner un calendrier et de gérer un championnat de football.

K. M.

Division nationale amateurs Ouest L'ESM à l'écoute de Chlef

R. S.

À u vu du programme, c'est l'indécision qui devrait régner lors de cette neuvième journée dans ce groupe et qui pourrait donner lieu à de nombreux changements au classement général, en tenant compte, évidemment, des déplacements de l'OMA et du RCBOR. De ce fait, l'ESM semble bien placée pour conserver sa première place avec la réception de l'USR, une équipe au rendement moyen depuis l'entame du championnat. L'autre co-leader, l'OMA, freiné dans son élan par le GCM, effectue un long déplacement à Chlef où le CRB Sendjas veut confirmer son nul ramené de Oued Rhiou et améliorer sa position au tableau. Les Arzewiens risquent, en cas de défaite, de perdre leur première place. Pour sa part, le SAM évoluera sur du velours face à la lanterne rouge, l'ESA. A Mascara, le GCM, qui a retrouvé la plénitude de ses moyens à la grande joie de ses supporters, reçoit le RCBOR dans un match mettant aux prises les deux meilleures attaques du grou-

pe. Tout reste possible lors de ce choc, même si les Mascariens ont les faveurs du pronostic. Pour sa part, le SCMO, auteur d'un nul flatteur acquis à Remchi sous la houlette de son nouveau coach Brik, tentera d'enchaîner par un succès face au MBH pour rester dans le peloton de tête. De son côté, la JSMT semble bien disposée pour engranger les trois points devant son hôte du jour, le WAM, et demeurer dans le haut du tableau. Mais attention au Wided qui ne compte qu'un seul point de retard sur son adversaire du jour. Enfin, le choc des malclassés aura lieu à Sid-Bel-Abbès entre le CRBBB et le SKAF, deux formations qui ont grandement besoin de points pour s'éloigner de la zone des turbulences.

Aujourd'hui à 15h 00

Chlef:	CRBS-OMA
Mascara:	GCM-RCBOR
Sidi Bel Abbès:	CRBBB-SKAF
Tiaret:	JSMT-WAM
Oran (Bouakeul):	SCMO-MBH
Mostaganem:	ESM-USR
Mohammadia:	SAM-ESA

Division nationale amateur Centre La JSMC et le PAC bien lotis

A. L.

Cette neuvième étape dans ce groupe s'annonce intéressante, car le leader et son dauphin seront en déplacement, alors que le troisième, la JSMC, évoluera à domicile face au NARBR. Or, à l'inverse du team de Reghaïa, la JSM Chéraga est en forme, comme l'atteste le carton infligé lundi dernier à l'USOA. Les obligations du RCK à Khemis El Khechna paraissent plus aisées que celles de son rival la JSD. En effet, les Koubéens sont indiscutablement supérieurs à leurs vis-à-vis de l'IBKEK qui se trouvent dans les profondeurs du tableau, alors que les gars de la JSD risquent d'éprouver quelques difficultés à Bordj Bou Arreridj qui figure dans le groupe des poursuivants. Et, comme le PAC semble retrouver des couleurs et qu'il aura affaire au WR M'sila, on ne serait pas surpris outre

mesure si la JSMC rejoint la JSD à la seconde place, alors que le PAC talonnerait ces formations de tête. Au fil des journées, les écarts entre les postulants et les autres se creusent inexorablement. A titre d'exemple, la lanterne rouge, l'ESB, ne sera pas à la fête face à l'USMC, tout comme le MCM contre l'IB Lakhdaria, le fait de jouer à domicile ne constituant pas une garantie. A Bourouba, la JSHD devrait mettre à profit la mauvaise passe de l'USOA, alors que le débat WAB-CRBBB s'annonce assez équilibré.

Aujourd'hui à 15h 00

Khemis El Khechna:	IBKEK - RCK
Bordj Bou Arreridj:	USFBBA - JSD
Bougara:	WAB - CRBDB
Ouargla:	MCM - IBL
Berrouaghia:	ESB - USMC
Bourouba:	JSHD - USOA
Chéraga:	JSMC - NARBR
Hydra:	PAC - WRM

Inter régions Ouest

Première place en jeu à Maghnia

M. Z.

Tous les regards seront braqués cet après-midi vers le stade de Maghnia, théâtre du sommet de cette huitième journée qui verra le dauphin, l'ASBM, accueillir le leader, le CRBH. L'enjeu reste la première place entre deux formations ayant les deux meilleures défenses du groupe. Entre l'expérience du Chabab Hennaya et l'enthousiasme du promu maghnaoui, les paris restent ouverts entre deux équipes qui s'illustrent depuis le coup d'envoi de la saison. Le résultat de ce match intéresse au plus haut point l'USMO qui ne devrait pas éprouver de grandes difficultés pour battre son homologue de la JS Sig. Les trois points sont indispensables pour les unionistes qui n'ont pas droit à l'erreur s'ils veulent réellement conserver toutes

leurs chances d'accession. Le CR Témouchent, lui, sera à Méchéria où le SCM compte mettre fin à la crise de résultats à domicile. C'est également le cas de la JSEA qui mise sur la venue de la JS Guir pour réduire l'écart par rapport au CRBH en cas d'échec de ce dernier à Maghnia. A Sidi Chahmi, le MBSC semble bien disposé pour signer sa quatrième victoire de la saison aux dépens de l'USB Hassi R'mel, avant dernier du classement. L'IRB Maghnia, encore sous le choc du cinglant revers concédé face à son voisin l'ASBM, est appelé à exploiter la situation catastrophique qui prévaut au CRB Bougtob pour revenir avec un bon résultat. De leur côté, le NRB Bethioua et le Zidoria sont condamnés à gagner chez eux face respectivement au CRB Sfisef et au HB El-Bordj pour quitter les profondeurs du classement.

Aujourd'hui à 15h 00

Oran (Toula):	USMO	JSS
Mecheria:	SCM	CRT
Maghnia:	ASBM	CRBH
Arzew:	NRBB	CRBS
Sidid Chahmi:	MBSC	USBHR
Bougtob:	CRBB	IRBM
Témouchent:	ZSAT	HBEB
Oran (Bouakeul à 12 h00)	JSEA	JSG

APARTEMENTS

■ Vends à GDYEL F3 au troisième étage - Tél : 0775.89.20.65

■ A vendre appartement F3 (Aïn El Turk) à côté de Eden-plage. Refait à neuf. Bon prix - au 2ème étage - Tél : 0554.35.79.09

■ A vendre appartement F3, 3 façades au 5ème et dernier étage. Acté à Cité La Fontaine - Gambetta en face la CASORAN - Tél : 0554.03.31.31

■ Vends : F3 à Es-Senia 1er étage + F3 Yasmine 1er étage + F5 Oran-centre + Lots de terrains et Villas à Belgaïd - Tél : 0553.25.24.35 - 0552.79.67.72 - 0698.84.39.44

■ Ag. EL Aquaria met à la location et la vente des Apparts et cherche des Apparts la vente S/PAN - 0661.27.01.15

■ A vendre F5 RDC. Bien aménagé. Les Pyramides USTO - ORAN en face CEM - V. site 14 H 00 / 17 H 00 - Tél : 0561.58.13.19

■ Loue bel appart F3 meublé. 3ème étage Akid Loffi en face la mosquée Nafaa - Bd Dubaï - Tél : 0557.57.13.82

■ Vds F4. Acte + Livret foncier. MOSTAGANEM, Cité Belvédère. Vue panoramique - P.O. 750 U - Libre de suite - Tél : 0770.27.32.99

■ Loue Appart F3 au 2ème étage à Akid Loffi sur grand Boulevard. 02 façades avec Ascenseur - 0559.42.12.54

■ A louer F2 Rez-de-chaussée à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0772.01.67.73

■ Vends grand studio - 40 m² - Acté. Rez-de-chaussée. Entrée individuelle. Rue de Mostaganem - Centre-ville ORAN - Tél : 0771.24.81.27

■ Loue appartement F3 au 1er étage pour un contrat d'une année et plus ; sis à Cité des Amandiers - ORAN - Tél : 0552.82.36.19

■ Vends F4 - 137 m² + 50 m² terrasse - Refait à neuf totalement équipé, meublé - www.zohair.comoj.com - 0557.18.52.16

■ Vends Appart F2 haut standing. Sup. 60 m² au RDC. Nlle construction, immeuble de 4 étages au Bd Millenium - Contacter Tél : 0792.17.81.92

■ A vendre F3 à Bd Adda Benaouda - Plateau - Retapé à neuf. Sup. 80 m² - Accepte Prom. de vente - Prix après visite - Tél : 0696.55.02.15

■ Loue Appart F3 centre-ville - Meublé - Tél. de 10 h à 13 h au : 0790.72.52.27

■ A vendre F4 standing. 1er étage à ORAN El Bahia côté de Sonatrach - Tél : 0555.90.42.50

■ A louer Appart F4 de 134 m². 3 façades. Equipé. Vue sur mer Bd Front de Mer + Vends F2 à Tafraoui de 45 m² + Location F2 à Tafraoui - Tél : 0550.62.64.81

■ Vends F3 - 70 m². 1er étage à El Yasmine en face Golf Promotion, très belle cité fermée. LSP - Tél : 0560.43.77.75 - La matinée et après 17 H

■ Location : F4 Haï Sabah + F4 Haï Zitoune + F4 Cité Gde Terre RDC + F4 4ème étg. + F5 RDC Gdyl + F4 Bd Emir AEK + F5 Place d'Armes 2ème étg. - AG. BEN-SAÏD - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ A.V. : F3 2ème étage Akid 85 m². Acté à côté Méridien. Prix 950 Négociable - A.V. : F3 RDC, 2 cours, 2 Faç. Désist. Aïn Turk Felloucen. Prix 550 Négociable - Tél : 0550.20.73.45

■ Location Appart F3 à Haï El Yasmine (2) et local - Tél : 0550.96.91.31

■ A vendre un F3 au RDC avec Désistement à SID EL-BACHIR à très bon prix - Tél : 0776.92.54.99

■ Vends Appart F3. Sup. 80 m². RDC. Acté + L.F. avec garage + Haouch 30 m² - AMRIA - W. A. TEMOUCHENT - Tél : 0771.12.67.86

■ Location Appart F3 à Hay Yasmine. 7ème étage avec Ascenseur - Tél : 0560.30.46.05

■ Loue : F2 Rue Dumanoir 2,5 / F3 Gde Terre semi - meublé Internet 3,5 / F3 El-Yasmine 3,0 / F2 Miramar 3,0 / F5 La Bastille 3,5 - AG. DJIWED EL-ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ TLEMEN : Loue Appart F4 au centre-ville uniquement pour Profession libérale - Tél : 0770.48.46.04

■ A vendre F3 aménagé en F4 - 1er étage. Acté - Yaghmoracen. ORAN - Tél : 0772.94.81.89 - 0779.53.66.31

■ Location Logt F3 Bt 504 / Entrée 12 - Rez-de-chaussée - près Hôpital USTO. Spécial Résidanat - Tél : 0791.71.46.16

■ Loue F1 avec une terrasse au 4ème niveau d'un immeuble privé à côté de la RTA d'Oran pour 18.000 DA - Intimité et sécurité assurées - Tél : 0772.10.62.43

■ A vendre F4 Gd Stand. 106 m². Cuisine américaine. 4ème étage. Chauffage central + Clim. Sécurité totale. dans immeuble « Banque ». Vigile + caméra - en face la Poste Gambetta - Tél : 0556.83.70.50

■ TLEMEN : Echange F5. 200 m². HS. 3ème étage Bd Imama + F3 2ème étage 1060 Logts contre villa IMAMA - KIFFANE - Etude tout - Tél : 0558.50.67.32

■ A vendre F3 AADL. 72 m². 3ème étage en face Hôpital 1er Novembre EHU USTO - 2 Ascenseurs. Endroit calme, ensoleillé. Gardiennage Jour et Nuit - Tél : 0772.43.74.96 - 0673.54.04.42

■ Vds F4. Acté. 4ème étage. Eléments de cuisine Mischler. 3 façades. Dalle de sol. Cité sécurisée - Parking - Cité des fonctionnaires Es-Seddikia - Prix 13,5 MDA Nég. - Tél : 0664.89.88.70

■ A louer Appart F4 - 2ème étage Cité Grand Terre. ORAN (SORECOR). Pas de vis-à-vis. Très ensoleillé. Calme. Double Faç. Proxim. (Ecole - Marché - Parking) - Durée 12 mois et plus - Immeuble 08 locataires - Tél : 0698.81.06.34

■ A vendre Duplex F5 - Toutes commodités avec parking - 124, Avenue Sidi Chami - ORAN - Superf. 130 m² - 4 étages - Tél : 0770.89.30.13

■ Vends F3, nouvelle construction, 1er étage. Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0551.40.58.91

■ Vends à ORAN Akid Loffi (Cité des Enseignants) sur grand Bd : Appartement F4. 80 m². Acté. Au rez-de-chaussée. Refait à neuf. Libre de suite - Idéal pour profession libérale ou habitation - Tél : 0561.77.80.43

■ Vends F4 - 85 m² meublé - AADL Pépinière - Tél : 0799.94.43.95

■ Vends F3. Acté. 2ème étage. Meublé. Bien situé. Sécurisé - Haï El Sabah (Haï El Chouhada) - Tél : 0779.15.07.82

■ Votre appartement Mobilart « T4 » vue sur port, vends appartement Front de Mer 100 m² vue sur mer - 0550.30.12.41

■ A vendre ou échange appartement F4. Acté. 1er étage à MERS EL-KEBIR, avec une Maison de Maître à AIN TEMOUCHENT - Tél : 0779.40.89.13 - 0558.78.67.50

■ Vends bel F4. Acté. Haï El-Yasmine 2 à côté de Hasnaoui. Fenêtre Mischler D. vitrage. Chaudière. Cuisine aménagée. Clim. Ensoleillé. Bon voisinage. Prix après visite - Tél : 0698.04.09.98 et 0540.79.57.97

■ A vendre ou échange avec terrain ou vieille bâtisse : F5 cité des Enseignants, près El-Akid ORAN - Tél : 0775.97.59.65 - Courtiers s'abstenir

■ Vends à Haï Yasmine : 2 F3 mitoyens 71,05 m² et 71,24 m² donnant sur le 4ème Périp. - Tél : 0669.27.50.51

■ Vends à Bouisseville villa coloniale 500 m² : 7 P - 3 SDB - 3 Cuis. - Garage. Grand Jardin - Tél : 0669.27.50.51

■ SIDI BEL ABBES : A vendre F3 - 5ème étage Cité 200 Logts Azzouz - Sidi Djillali en face Wiam - Tél : 0670.21.38.59

■ A vendre : Appartement F3. Acté. 5ème étage. Bt N° B1. 60 Haï El Badr. ORAN - Tél : 0794.63.97.13 - 0772.57.58.63

■ Loue Appart F3. Niveau 2 d'une villa située à Belgaïd La Poste. Sup. 90 m² - Tél : 0793.96.55.27

■ A vendre des appart F3 et F4, immeuble neuf, de 5 étages, chaque étage 2 apparts bien équipés + avec ascenseur, en face jardin public, à Mediouni - Tél : 0555.33.54.73

■ Vends F2. Acté (entrée indépendante) à Hay Yasmine. B.E.D. (ORAN) - Tél : 0781.15.50.43 - Pas de Promesse de vente ni Location

■ A vendre F4 à Akid Loffi. 86 m². Acté. 5ème et dernier étage. Vue sur mer. Refait à neuf. Bloc fermé, sécurisé avec interphone à résidence Nassim El Bahr - ORAN - Tél : 0771.65.48.94

■ A vendre F5 (à côté de la salle Chahrazed). Sup. 100 m². 4ème étage (dernier) cité Yaghmoracen. Bon voisinage. Bien ensoleillé - Tél : 0555.48.73.88 - Prix après visite avec Promesse de vente (Si Possible)

■ A vendre Appart F3 - 74 m². 2ème étage - Acté - à Haï El Yasmine 2 - Tél : 0553.44.88.69

VILLAS

■ A vendre villa 180 m² à SENIA Sidi Khair. 1er étage. Sous-sol (2 façades) : 3 chambres - 1 grand salon - 1 cuisine - 3 garages - Tél : 0771.80.78.77

■ Vds M.M. à Haï Badr. ORAN - S. 100 m². Double Faç. Actée et L.F. - R+3. CR avec 3 garages (4 Vtrs) + 6 P. + 2 Sal. + Cuis. + 2 SDB (Hammam et Jacuzzi) + 2 halls + 3 balcons + 3 WC - Prix après visite - Tél. F. : 041.34.50.62 - M : 0776.99.33.16

■ Location villa 150 m². R+2. Double façade - Meublée - à Canastel - 0560.30.46.05

■ Vends Maison 240 m². Actée : 3 pièces, salon, cuisine, garage, cour - à Haï El Djaid - Aïn Larbaâ - W. AIN TEMOUCHENT - Tél : 0662.85.19.19

■ A vendre villa 320 m² avec douche publique + garage de 3 voitures à cité Hay El Mouahidine ORAN - 0771.61.15.51

■ A vendre une Habitation 1er étage de 122 m² à Fernandville - Façade (couloir 1 m 10) - Tél : 0541.25.51.01

■ Loue R.D.C. de M. Maître (Gd salon, cuisine, hall, SDB) ES-SENIA - de préférence : dentiste - médecin ou couple) - Tél : 0773.40.49.11

■ Vente Maison à Kerma - ORAN - 230 m². 2 façades. 3 Pièces. Cuisine. 3 Garages. Jardin - Rez-de-chaussée fini - 1er 50% - Sécurité totale + Terrain double façade 150 m² - Tél : 0796.403.774

■ Vends V. - G.S. - à ORAN. 266 m². 3 étages. 2 G.S. + 3 Ch. + SB + Cuis. + hammam + Gd couloir + 3 magasins + 1 Café + Gde terrasse - avec 3 façades - Tél : 0776.85.77.46 - 0554.80.74.15

■ Vds villa 283 m² RDC. SENIA Kara II : 3 chambres + salon + 2 SDB. Gde cuisine + garage 2 V. + jardin - ou Echange contre F4 / F5 à ORAN + complément - AG BEN-SAÏD - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Vds très bel Immeuble de 9 Apparts à Eckmühl (Acté) à ORAN et Maison de Maître grand Bd bien située à Rocher ORAN (Acte) - Tél : 0772.65.49.05 et 0771.20.39.33

■ V. / Villa 500 m². 2 F. Bd St-Hubert ou Ech. - V / Chalet 400 m² même quartier - V / Carcasse 300 m². 2 F. Pépinière - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ Vds M.M. à Guedara (EL-ANÇOR) 2 Km des Andalouses. ORAN. 157,64 m². Acte en cours - 2 Ch. - 2 Sal. - Très belle cuisine spacieuse - Equipée. Toutes commodités. Eau H24 + garage (2 V.) - 0560.60.27.31

■ SFISEF (W. SBA) : A vendre Maison de Maître 200 m² (garage, une salle, 4 P., cuisine, douche, terrasse) située au centre-ville. Bon voisinage. Très calme - Tél : 0664.31.55.67

■ Villa à vendre 150 m² - 3 façades - R+2 - Coopérative 128 Canastel - Tél : 0560.30.46.05

■ Vends villa. Actée. 126 m². Double façade. R + 1 + Terrasse. Finie. - Manque dalle de sol et peinture - à Coop. Panorama. ORAN - Tél : 0542.75.27.63

■ Vds belle villa R+1 - 400 m². B. 170 m² + piscine couverte - style ouvert ou Echange C./ terrain + Complément - 0560.93.85.72

■ Vends belle villa 500 m². Bâtie 230 m² à l'Hippodrome. ORAN - Tél : 0555.27.63.78 - Prix après visite

■ Vends ou Reprise Appart. ORAN. Maison bien située 230 m². Ch. + Climat. Façade 18 m. Garage + local comm. Taxi-phonie 5 lignes. Bâche d'eau au Rez-de-Ch. F4 + F2 (2 salles de bain + 3 WC) + terrasse + 2 pièces - Tél : 0793.02.55.39

■ A vendre carcasse de 105 m² - R+2 - Actée. 3 appartements F4 avec garage à Belgaïd - ORAN - 0550.30.16.10

■ A vendre villa R+3. Quartier résidentiel : 5 chambres + 2 séjours + 2 salons + 2 cuisines + 3 SDB + hammam - Garage + chauffage central + jardin...etc. - Tél : 0661.21.69.27

■ Vends Urgent : Villa R+1 à Bousser-Village QUADIT : 7 P + Gd salon + SDB + buanderie + cour + garage 5 Voits. Terrasse accessible. Pas de vis-à-vis. Libre de suite - Tél : 0665.29.37.38 / 0697.48.43.43

■ Vends villa 123 m² à Missergine Haï Louz - ORAN. 2 façades. RDC + 1^{er} étage fini 70% - Actée + Livret foncier - Tél : 0775.92.94.97 / 0542.75.24.65

■ Vends Maison neuve de 150 m². Actée. RC 3 garages + F3 + cour, terrasse entourée + piliers à Millenium - Bir El Djir - Tél : 0558.68.04.51

■ A.V. : Maison de Maître (R+1) Rue Ghazi Boudjemaa - Delmonte (Quartier des Pièces détachées) avec Cafétéria en activité - Tél : 0551.46.04.46

■ Vends villa R+1. Acté. Livret foncier. 220 m² : 9 pièces + garage + local - Gaz. Eau. Electricité. Téléphone - à GDYEL - située entre Arzew - Oran - ou à louer pour Société étrangère - Tél : 0777.08.64.79

■ Vds villa 260 m², bâtis 185 m², à 50 m. Hôp. Canastel. Ttes comm. (CC- Clim). RDC : sal, cuis, hall, cour, jardin, garage + local + hammam + WC/1^{er} étg. : sal + 4 SDB, 2^e terrasse - 0550.50.70.94

TERRAINS

■ A vendre Lots de terrain de 100 m² à 220 m². Actés et viabilisés totalement à Boufatis - Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42 - de 09 H à 18 H

■ Lot terrain 320 m² commercial à vendre. Millenium - 0560.30.46.05

■ Vds terrain de 216 m². 2 façades. Très bien situé à Akid Loffi, proche du Bd Millenium. ORAN - Idéal pour Habitation et Commerce - Tél : 0559.42.12.54

■ A vendre terrain 5 Ha " Acte de Concession " à Tiélat. Comprend : Un Parc. Entourage. Hangar 42 X13. Puits. Bassin - Electricité 380 / 220 - Tél : 0661.10.26.52

■ Vends terrain Sup. 7.000 m² à Haï Nedjma - ORAN - Zone Industrielle avec Hangar de 1.000 m² - Le tout avec Acte - Avec 2 façades - Contact Tél : 0550.87.90.08

■ ES SENIA - Vends Lot terrain. Acté + Livret foncier. 140 m² avec plate-forme-situé Résidentiel (Gaz - Elect...) ou la 1/2 du Lot - Tél : 0699.67.78.39

■ A vendre ou à louer Terrain 671 m² double façade à Bel Air - Tél : 0557.18.52.16

■ Vds Ferme agricole de 11 Hectares et 63 Ares à Hassi Benokba - Daïra Bir El Djir près de Z.I. Composé de 3.000 oliviers plus hangar + 3 Maisons + 2 puits - Tél : 0550.97.24.44 - Après 16 H

■ A vendre 2 Lots de terrain : 84 m² une seule façade et 147 m² 2 façades (en carcasse). 22, Rue Nationale - Tafraoui - ORAN - Tél : 0542.59.02.12 - 0561.94.32.87

■ Vds 2 Lots de terrain à H'MADNA - W. RELIZANE - Sup. 10.000 m² et 4000 m² - Tél : 0553.63.49.29

■ Vds 1 à 20 Ha R.N. Hamoul. Z. Activité - Vds 2 à 50 Ha ZI Arbal Tiélat pas loin Renault - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ Vds ou Echange terrains 5 à 20 Ha R+10 RN Bd entrée Tiélat. Bon prix - 0560.93.85.72 - Vds Relais 10.000 m² ou Echange Oran-Témouchent

■ Vds / Echange ou Partenariat terrains 1.000 à 30.000 m² R+25 et + vue sur mer ORAN - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ Vends lot de terrain 270 m² avec 13,5 m de façade, quartier résidentiel Canastel, avec de belles constructions aux alentours - 0555.62.51.00

■ Vends lot de terrain sup. 180 m². Acté. 3 façades à Haï Rabah - Misserghine - ORAN - Tél : 0550.16.77.20

■ A vendre terrain 165 m² viabilisé à Belgaïd - Tél : 0560.05.18.89

■ A vendre Lot de terrain 150 m² - 10 m de façade - Acté - à Bir El Djir - Tél : 0662.49.57.02

■ A vendre terrain à Echhaïrya / Aïn El Bia - ORAN - Superficie 164 m² avec plate-forme et piliers et entourage en brique - Tél : 0560.91.30.59

■ Vends terre agricole « concession 40 ans » à proximité la montagne des lions face autoroute, superficie 3 hectares avec plantation 50 oliviers et 50 figuiers. Prix 14.000.000 DA - Contact : 0550.52.02.16

EMPLOIS

■ Entrep. en bâtiment privée à ORAN cherche : Administrateur plus de 40 ans expérimenté - Technicien en informatique - Démarcheur - 0560.32.64.13 - 0770.98.23.95

■ Société privée à ORAN cherche Assistante de Direction, dynamique, maîtrise parfaitement l'outil informatique. Expérience exigée dans les Centres d'Appel - Envoyez CV au : box2127@gmail.com

■ Recherche Chauffeur d'engin (CASE) avec expérience - Envoyer C.V. au N° Fax : 041.50.18.67

■ Ets à BEL ABBES recrute Assistante âgée plus de 30 ans - Envoyez CV : depotcv@gmail.com sous Réf 0772

■ Agence de Voyages recrute 01 Agent de Réservation Billetterie maritime et aérienne Système AMADEUS - expérience souhaitée - 0661.20.66.32

■ Importante Sté à Oran recrute Assistant de Direction (H) libre, réside Oran, profil Universitaire, organisé, méthod. et CMDT, bonne expér. ADM, Finance et Commercial - Envoy CV + photo à : intersociete52@gmail.com

■ Cherche Spécialistes en gâteau traditionnel (Sec et Oriental). Expérience souhaitée - Prière de ramener avec soi des échantillons - Tél : 0782.20.00.72

■ Société privée cherche une Jeune Fille pour Marketing - expérience une année et plus en publicité, maîtrise les langues française et anglaise - Tél : 0550.57.90.15

■ Cherche Femme maîtrisant Photoshop + connaissance de la photographie pour gérer un studio photographique, de préférence habitant les environs de St-Remy, Sidi Chahmi ou El Barki - Tél : 0552.54.01.56

■ Senior Bac S. An 68 - Polyvalent en TCE et H + Chauff. Froid. Clim. RC 2010 en sommeil : Cherche Emploi ou Partenaire - Tél : 0697.365.998

■ Pizzeria DREAMS cherche : 1 Plaquiste - 1 F. Ménage - 1 Serveur - Tél : 0771.99.93.95

■ Société en agroalimentaire cherche des Ouvrières (F). Âge max 40 ans. Résidant à Oran. Salaire intéressant. Adresse : Z.I. N° 03 Es-Senia - Oran - Tél : 041.51.06.11 - Fax : 041.51.06.12

■ Magasin d'article ménager cherche : Vendeuses qualifiées / 31 de ménage - Envoyez CV à : daridéco31@gmail.com

■ Imp. Sté privée à ORAN recrute des Conducteurs engins niveleuses. Bull. Compacteurs. Pelle et Hydraulique. Finisseur. Gues et Mécaniciens - Des Chauffeurs 15 T et S.R. - Des Mécánicos PL et Engins + Femme polyvalente ayant PC Cat. B. - Exp. exigée - Envoyez CV au N° : 041.42.91.44

■ ETB à ORAN cherche Ingénieur G.C. et T.S. en Bâtiment et Mètreur Vérificateur - expérience mini 5 à 10 ans - Envoyez CV + Photos au : etrecrutelement@yahoo.fr - Mob : 0557.59.36.28

■ Recrute une Secrétaire de direction. Maîtrise de la langue française et de l'outil informatique. Expérience professionnelle. Résider à MOSTAGANEM-Ville - Contact : cacegdz@yahoo.fr - Tél/Fax : 045.41.32.46 - Mobile : 0550.01.72.84

L'USINE MCL
 7000m² de surface Z I Es-Senia Oran
 DESTOCKAGE D'AUTOMNE
 Du 16 Octobre au 30 Novembre 2014

PROTOTYPES - 30% A 50%
 MODELES D'EXPOSITION DISPONIBLES
 DE SUITE -20% A 30%

SALONS - CHAMBRES - COINS REPAS
 CLIC-CLAC - MEUBLES - CHAISES - TABLES
 LITS SUPERPOSES - COUETTES -
 COUSSINS ...

LIVRAISON GRATUITE & FACILITES DE PAIEMENT

usine ouverte du samedi au jeudi de 8h à 17h30
 Tel:041.51.51.37-0555.03.01.75 www.sarl-mcl.com

« EMERAUDE VOYAGES »

Nous informons notre aimable clientèle
 Que les inscriptions Omra 2014/2015
 sont ouvertes

Hôtel proche d'El Haram Al Makkî
 Départ ORAN - MEDDINE
 Retour DJEDAH - ORAN
 74, Rue Mezouaghi Mohamed -
 Maraval, Oran
 Tél : 041 24 95 92 // Fax : 041 24 91 14
 Mob : 05 60 02 31 71 // 06 61 46 08 22

Maison de diabétologie EL AMEL

- Urgences - Bilans
 - Consultations - Nutrition

Tél : 0771 20 03 96 - 041 27 42 17

hotec
 Hotel Concept

La société HOTEK, le Spécialiste Européen du Mobilier Pour Hôtel vous annonce l'ouverture d'une représentation en Algérie et vous invite à visiter son stand (n° 41) au Salon de l'Ameublement et de l'Hôtellerie Home Design du 06 au 10 Novembre au Centre des Conventions d'Oran.

Pour plus d'information, merci de nous contacter sur :

- Tél : 00213 661 20 33 20
 - contact@hotec-algerie.com
 - www.hotec-algerie.com

INSTITUT DATA

1er Etablissement Privé de Formation & Perfectionnement
 Agréé Constructeurs Informatiques Apple, HP, Compaq, Atco...

Formations : MASTERS, T.S., TECHNICIENS

BUREAUTIQUE :
 - Cycle Infographie
 - Cycle Secrétariat
 - Cycle Maintenance
 - Cycle Web Design

21 Rue ex. Lamartine (Prox.Consulat USA) ORAN, institutdata2@yahoo.fr
 Tél/Fax: 041 33 21 57 Mob.: 07 96 99 78 96 & 05 40 26 15 32 & 06 58288598

■ Pizzeria à St-Eugène cherche son équipe de travail (Femme ou Homme) : Pizzaiolo (H/F) - Kababiste - Serveuses - Salaire intéressant - Tél. 0552.80.46.05

■ Bain - Douche Femme à ORAN, recrute Kyaça et Femme de ménage, sérieuses et travailleuses - Tél : 0664.20.16.02

■ Atelier de couture à Choupot recrute des Couturières qualifiées collet et point droit, finition - Apprentie sur machine à broder sérieuse et motivée - Tél : 0770.44.23.48

■ Société Import / Export recrute une Assistante Commerciale - Anglais exigé avec expérience - Envoyer le CV par email : eurlmed10@yahoo.fr

■ Pizzeria « London » à ARZEW cherche un personnel qualifié : Des Serveuses et des Pizzaiolos - Des Plaquistes - Avec possibilité d'hébergement - Tél : 0552.47.26.55

■ URGENT - Ets cherche Vendeurs au rayon Electroménager + Meuble ayant la connaissance d'outil informatique + Apprenti montage meuble + Femme de ménage - Veuillez vous présenter avec C.V. au 16 / 18 Rue Cavagnac - ORAN

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un groupe français, Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■ Société sise à Oran spécialisée dans la production du meuble MDF, Mélaamine, cherche Ouvriers qualifiés - Veuillez contacter le N° 0699.87.10.01

■ Sté à Oran : Recrute Comptable expérimenté, formation et titulaire CAP / CMT / ISFR compétence bilan comptable - Envoyer CV au 041.74.23.44

■ Sté à Oran : Recrute Opérateur sur machine extrudeuse, expérience minimum 2 ans - Envoyer CV au 041.74.23.44

■ Pour prochaine Agence de voyages, cherche Directeur technique ayant diplôme d'études supérieures en Tourisme ou en Hôtellerie, ou ancienneté dans le domaine en qualité de cadre - Tél : 0540.28.44.49 - 0555.02.16.16

■ Entrep. de Bâtiment à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHERIA : Plombier - Etancheiste - Carreleur - Coffreur. Ferrailleur. Maçon - Opérateur Pompe à béton mobile - Tél : 0560.32.64.13 / 0770.98.23.95

■ L'EPIC « Propreté d'Oran », établissement public à caractère industriel et commercial, chargé de la collecte, transport et traitement des déchets ménagers, recrute 2 architectes, un chef section moyens généraux. Envoyer Cv au : 040.21.15.75

■ Ent Travaux publics sise à Bir El Djir, cherche ingénieur en génie civil. email : etp-recrutement@outlook.fr

■ Cherche Pharmacienne : Diplômée - Expérience exigée - Salaire motivant - Condition de travail agréable - Adresser C.V. à : « sarlasavip@yahoo.fr »

■ Sté BMC. Vous Chauffeur de taxi bénéficiez d'une voiture après 3 ans de travail réfléchi. Apport exigé. Mieux de quitter sans rien - 041.53.41.63 - Ex-Av. d'Arcole face PTT

■ Usine BELUX à BETHIOUA recrute Ingénieurs et Techniciens en Electrotechnique - Tél : 40.22.37.62 et 040.22.32.43

■ Usine BELUX à BETHIOUA recrute Chauxistes. Meuleurs. Gestionnaires stocks. Magasiniers - Tél : 040.22.37.62 / 040.22.32.43

■ V / Dépôt 4.000 m² sur terrain 15.000 m² - 2 F. Z. Senia - V / 5 à 15 Ha Urban. R+8 Bd Bethioha - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ Loue Dépôts - Parcs - Hangars 2.000 à 10.000 m² toutes Z.I. W. d'ORAN - BLIDA - MOSTAGANEM - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ Cherche pour location Dépôt ou Parc 1.000 m² ou plus de préférence une partie couverte environs : Bir El Djir - Sidi Bachir - Benokba - Fernandville - Tél : 0560.02.50.65

■ Vends ou Loue Chambre froide « Positive / Négative » 105 m³ déjà servi Viande - Légumes - Glace... à ORAN - Matér. allemand - Tél : 0790.91.54.67

■ Loue local 20 m². 1^{er} étage à Akid Lotfi pour Bureau. Prix 20.000,00 DA - Tél : 0555.40.39.02

■ Vends Bureau 85 m². Double façade au 1^{er} étage avec sanitaires à Akid Lotfi. ORAN - Tél : 0552.48.83.13

■ Vends local bien aménagé - Superf. 65 m² à Akid Lotfi. ORAN - Tél : 0552.48.83.13

■ Vends 02 locaux bien aménagés à Plateau - ORAN. Double façade. Sup. : 23 m² et 25 m² - Prix après visite - Tél : 0779.55.51.58

■ A louer local 200 m² plus local 400 m² à ORAN : 02, Rue Zahdour Mohamed - Delmonte - Tél : 0696.46.82.32 - 0771.75.26.70

■ A.V. Locaux : 33 m². 2 F. Luxe + 23 m² Dar Salam - 20 m² F. Marché USTO - 32 m² + 34 m² Akid Lotfi - Tél : 0795.02.70.10

■ Loue local de 30 m² au milieu Coopérative El Wihda en face hôpital militaire ORAN - Tél : 0559.04.19.44

■ Vends ou Echange ou Assoc. Polyclinique en projet sur 10.000 m² 4^{ème} Périphérique - Vends 2 villas mitoyennes 1.000 m² + G. 600 m². Bon Quartier - 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ Vends / Loue / Echange Parc 5 à 20.000 m², mur 2,5 m. F. 300 m RN 1 Km entrée Tafraoui - 0560.39.93.85 / 72 - 0560.59.20.77 - Vends F3 + F4 Plaza

■ TLEMEN : Loue local 30 m² Rue Benichograne - Miramar - 32.000 DA - Tél : 0771.00.96.49

■ Cause Départ : Vends F3 + loggia. SB.C. 3^{ème} étage Grande Terre - Refait à neuf - propre. Face école + crèche - 0550.72.15.93 - H. de visite 16 h - 18 h

■ ORAN - Vends ou Echange local Haï El Yasmine I contre véhicule + complément et Loue (02) locaux 19 m² (25 m² + 25 m²) Haï Yasmine II - Tél : 0673.42.72.58 / 0557.71.12.16

■ Loue Chambre froide. Superficie 80 m³ située à Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0770.99.95.89 - 0771.97.62.01

■ Loue beau local commercial en plein centre d'Oran Bd Hammou Boutléis. Superficie 300 m² en 2 niveaux. Convient pour toutes les activités - Tél : 0661.20.53.36

■ Vends local 40 m² - acté - au centre-ville d'Oran - Prix après visite - Tél : 0553.90.45.20

■ Vends 2 locaux commerciaux jumelés à El Akid Lotfi 100 m² au sol + 30 m² en étage, très bien aménagé, convient tte activité, grande artère, parking, voisinage agréable. Pris après visite - Contact : 0560.03.73.87

■ A louer un local luxe, 2 niveaux (sup. RDC 150 m² et 1^{er} étage 100 m²) très bien aménagé, situé à Bir El Djir (en face les bâtiments turcs) - Tél : 0540.39.64.66

■ Location Camion à benne GMC 2014 (0 Km) pour une Société privée ou étatique (étude toute proposition) - Tél : 0777.76.30.12

■ Cherche benne carrière 20 T et 30 T, pour tracteur routier, en bon état de marche, avec paiement mensuel - Tél : 0670.08.13.56

DIVERS

■ Pharmacien installé à ARZEW cherche une Personne ayant Fonds ou Fournisseur pour Association - Tél : 0551.67.00.80

■ Enseignants Universitaires Chimistes et Informaticiens donnent cours Maths - Physique et Chimie : 1ère - 2ème - 3ème - 4ème A. Moyenne et 1ère - 2ème - 3ème AS / 58, Rue Med Khemisti - 0559.04.03.34

■ Vends Billard 06 trous état neuf - Tél : 0542.51.16.51

■ Vends avant démolition : Poste à souder + Bouteille Acétylène + Groupe électrogène + Bureaux + Armoires + Papier Fax ...etc. - Tél : 0542.51.16.51

■ A louer Licence de café W. d'ORAN - Tél : 0778.51.69.70 - 040.23.21.77

■ Médical vend : Echographe 4 D avec Formation gratuite. Radiographies. Autoclave. Fauteuil Dent. Laser épiloire. ECG. Générateur 02 - Tél : 0771.63.32.73

■ Vends Matériel : 2 Congélateurs MORSI (2 m + 1 m 20) + 1 Groupe électrogène 75 KVA en très bon état - Contacter Tél : 0773.34.80.32

■ Vente : Four 2 x 6 Pizza - Pétrin 10 Kg - Comptoir Mischler - Table de travail Froid 1,50 / 0,80 - Frigo Comptoir 1,50 m bonne occase - Flûteuse 2 bagues - 0796.403.774

■ Cède Pharmacie en activité, Fonds et Murs, située en plein centre-ville ORAN - Tél : 0555.36.54.20 - Curieux s'abstenir

■ URGENT - Cherche Numéro Taxi. Durée de location un an - veuillez me contacter au 0773.77.37.77

■ Centre de laser Esthétique Mme Tabet diplômée de Paris vous propose : - Epilation définitive avec dernière technologie sans douleur en quelques séances - Soins lifting sans chirurgie - Traitement Acné - Tél : 0779.91.39.81 sur RDV

■ TLEMEN : Vends Rectifieuse de vilebrequin 1.500 marque russe + 1 Tour 1 m + Fraiseuse marque GAMBIN - Tél : 0555.68.15.25

■ Formation sur le « Commerce International et Marketing » : Durée 6 mois - Niv. d'accès 1 AS et +. L'Ecole agréée IBN KHALDOUN : N° 91, Rue Larbi Ben M'hidi - Miramar - 0550.02.31.36 / 0550.02.21.15

■ Vends Centrale à béton ELBA 30 m³ / heure - Tél : 0669.53.56.56

■ Prof de Physique - Chimie donne des cours à domicile de l'élève pour les niveaux suivants : 1^{er} AS - 2^{ème} AS et 3^{ème} AS - Contacter : 0550.59.82.94 - à ORAN

■ Vends Matériels de confiseries bonbons durs et caramélisés et Enveloppeuse pour Flowpacks pour Biscuit et Gaufrette et tout genre de produit - 0557.82.57.92

CONDOLÉANCES

Baya et Abdelalim MEDJAOUI, Zohra DJAZOULI, profondément touchés par la disparition cruelle de **Yassine DIMERDJI**, présentent à sa fille Salima DIMERDJI, DERDOUR et à son cousin Amine DIMERDJI, leurs amis, leurs condoléances attristées. Yassine est mort presque comme il le souhaitait. "Je voudrais que ça m'arrive dans mon lit", disait-il. Ça lui est arrivé dans le train qui le menait vers une rencontre sur le théâtre d'un autre Yassine, son ami Kateb. Et en plus, il a été enterré le 1er Novembre et quel 1er Novembre ! Celui du soixantenaire de l'épopée à laquelle il a été un digne participant, comme de nombreux DAMERDJI. Repose en paix Yassine. Nous sommes des créatures de Dieu, vers Lequel nous revenons tous !

PENSÉE

Mme DABLADJI née **KHERBECH Kheïra**.
Une année est déjà passée ; le jour de ton départ subi ne m'a pas laissé le temps de te dire combien je t'aimais.
ALLAH Yarhamak maman.
Ta fille **Nadia**

■ Un professeur de Maths donne des cours de maths individuels à domicile de l'élève pour les niveaux suivants : 1^{er} AS - 2^{ème} AS - 3^{ème} AS (Toutes les branches) et 4^{ème} AM - Tél : 0770.39.41.55

■ A louer Licence à café 1^{ère} Catégorie (2 ans) - Tél : 0555.35.00.11

■ A vendre Digidoc marque NORALSY France pour la fermeture de la porte Immeuble - 0770.89.30.13

■ Vends Pompe à béton 4 cylindres (0 Heure) 2 gâchées moteur Deutch (Ou Echange contre camion Chackman 16 T) - 500 Pieds-droits 4 m de Haut. - 0777.76.30.12

■ Vds Matériel de pâtisserie : Four (COMETTO) 10 plats - Batteur 60 L - Laminoin BERTRAND - Table de travail - 2 Vitrites Mischler dorées - 0772.99.52.01 - 0550.61.83.02

■ Société d'Imp. & Exp. vend divers Lots de tissus. Lycra uni imprimé. Soie satinée blanc neige. Velours. Dentelle. Guipure...Tél : 0770.44.23.48

■ Vends et disponibles des Presse Granule pour Aliment bétail : 2 t, 3 t, 5 t - Chaîne d'abattage 1200 P/h toutes options - Tél : 046.97.97.86 - 0560.92.33.99

■ Vends une Chaîne de limonaderie en état de marche. Marque CORTELLAZI - 32 - Tél : 0660.48.49.32 - 0777.04.42.79

■ Disponibilité de Compresseurs d'air à vies stationnaires Diff. puissances 20 HP, 30 HP, 60 HP et Sécheurs + Compresseurs médicaux sans huile Gar. + SAV. Assurés - Tél : 0560.00.90.22 - Fax : 041.62.26.91

■ Vends Chaîne de peinture d'occasion pour Mobilier métallique de bureau en bon état de marche - Tél : 0550.81.07.32

■ Pour DRH, chargé (é) de la formation : Pour l'inscription des agents & cadres aux différents séminaires et ateliers de formation, veuillez accéder au site : www.estoran.com

■ A vendre/ Salon 05 places + la Table du centre. Prix : 45.000 DA - Table + 06 Chaises. Prix : 40.000 DA - Table + 04 chaises. Prix : 32.000 DA - D'origine Malaisie - Tél : 041.54.10.20

■ Vends Transformateur 250 KVA et Chargeur métallique de 288 m², hauteur 8 m - Tél : 0550.81.07.32

■ Vends Plieuse + Guillotine 2500 et 4 m + Rouleuse de tôle 3/15 m + Grugeoir - 0772.20.11.17 - 0772.36.60.77

■ Liquidation à saisir : Lot de 6.000 Pantalons Maternité, femme enceinte, 10 modèles différents, jeans et toile. Prix pour le lot complet 400 DA/pièce - Tél : 0554.64.16.61 - Stock disponible à ORAN

■ Direct Importateur : Disponible à ORAN Lot de 800 Vestes, Doudounes origine France marque RIVALDI. 9 modèles différents. Prix pour la totalité : 2.800 DA/pièce - Tél : 0554.64.16.61 - Photos : facebook.com/grossisteoran

■ Vends : Souffleuse PEHD et PVC de 0,75 à 5 litres - Compresseur à vis - Refroidisseur - Moules Bouchon : 1 litre, 02 litres et 5 litres - Moules Soufflage PEHD : 1 litre, 02 litres et 5 litres - Tout en état de marche - ou Echange C / Véhicule - Prix Ap. visite - Tél : 0771.53.63.57

■ Sté Constr. Métall. propose terrain 1.5000 m² à ARBAL près Usine RENAULT P/Distr. Produit Métallurgie - Contacter 040.22.37.62

■ La SARL Hakka Dental annonce son nouvel arrivage de fauteuil dentaire ANCAR (Espagne) Autoclave 18L/B. Meuble métallique pour cabinet dentaire. - Tél : 0550.57.23.88 / Tél/Fax : 041.62.26 / 0561.81.85.75

OPHTHALMOLOGIE: CORRECTION DE LA MYOPIE

Un Laser pour la myopie, de toute dernière génération de ZEISS, Germany combine pour la première fois dans le monde 2 Femtosecond Lasers utilisant la technique du RELEX pour créer le capot cornéen et le lentille cornéen en même temps afin de corriger la Myopie et l'Astigmatisme. Aujourd'hui, il est à votre disposition à la

CLINIQUE DE LA VISION
63, Blvd les Castors, ORAN.

Contactez le Secrétariat du Dr CHIALLI
041 46 51 33 / 0559 22 99 98
0777 87 49 91

PENSÉE
A la mémoire de mon cher père **EL HADJ BERKANI MOHAMED**, qui est parti à jamais le 08 Novembre 1995 ; triste et douloureuse date, tu nous as quittés subitement mon cher père. Cela fait aujourd'hui exactement 19 ans qu'il est parti. Chaque jour, il est au cœur de mes pensées, peu importe le moment où l'endroit. Il est toujours présent, l'émotion est toujours là. Je t'aime mon père. Moi, ta fille Khadija, ton épouse Zohra, ainsi que toute la famille BERKANI, à ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions d'avoir Mille RAHMA en sa mémoire
Ta fille Khadija qui ne t'oubliera jamais.

PENSÉE

Cela fait maintenant 16 ans que vous êtes partis pour un monde meilleur. Reposez en paix cher père **HADRI BENABDALLAH** et cher frère **AZZEDDINE**. car il est certain que tous ceux qui vous ont connus et appréciés auront pour vous en ce jour le 08 Novembre une pieuse et tendre pensée. ALLAH Yarhamkoume. Vous êtes toujours vivants dans nos cœurs.
La famille **HADRI** de Maghnia.

DÉCÈS
Les familles **AMARA - MEGAÏZ - METOUAKI** ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher frère et père **AMARA MOKHTAR dit HOUARI**, survenu le 28-10-2014 à l'âge de 50 ans. Demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
إنا لله وإنا إليه راجعون

CONDOLÉANCES
Le Président-directeur Général de l'Entreprise **REGA DJEBNOUN Fayçal**, l'ensemble des Cadres et du Personnel de l'Entreprise, ont l'immense douleur de présenter leurs sincères condoléances à leur collègue **RAHAL TAHAR**, suite au décès de son frère **BECHERKI** survenu le Mercredi 05/11/2014.
إنا لله وإنا إليه راجعون

Vends

- 2 tracteurs SAM 85
- 1 semoir blé neuf Gaspardo de 3 m
- 2 motopompes immergées 15 CV, neuves
- 30 tuyaux d'irrigation, diamètre 80 de 6 m
- 1 distributeur d'engrais neuf
- 1 faucheuse neuve + 1 râtelier de paille neuf
- 1 chargeuse pelleuse 4 C JCB
- 102 CV et 4x4 roues motrices, août 2014
- Une très belle villa 230 m² Bocca Sahnoun
- 1 distributeur d'engrais de 1.500 litres sur roues
- 1 niveleuse de tracteur neuve

Tel : 0774.24.93.38

Importante société d'importation de produits pharmaceutiques recrute dans l'immédiat **Délégué médical (H/F)**

Pour les régions : Centre, Est et Ouest.

Profil exigé : médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires et biologistes.

Missions : promouvoir des produits pharmaceutiques auprès des professionnels de la santé

Conditions :

- Expérience dans le domaine souhaitée.
- Possédant véhicule récent, en bon état.
- Dynamique avec le sens du contact.
- Bonne présentation et une aptitude physique pour des déplacements fréquents.

Avantages :

- Salaire motivant et un cadre agréable de travail.
- Envoyer CV avec photo + lettre de motivation au : **recrutesga@gmail.com**

A vendre F3 Akid Lotfi.
72 m². Acté. 5^{ème} et dernier étage à Résidence Nassim El Bahr ; bloc fermé, sécurisé avec interphone en face un petit jardin. Parking gardé. 2 façades. Chauffage central, chauffe-bain. Tél - Adsl. Citerne d'eau. Double porte.
Contact : Oran - Tél : 05 55 41 95 49 - Curieux s'abstenir

LOCAUX

■ Loue local de 18 m² avec vitrine face CEM et lycée Cité Petit (côté Dalia) ORAN - Prix 18.000 DA/mois avec contrat - Tél : 0794.52.28.23

■ A louer une grande Cafétéria 120 m² à Fernand-Ville - ORAN - Tél : 0557.13.36.20

■ A louer local de 150 m² avec sanitaires + eau - situé à Bd Benzerdjeb - Plateau. ORAN - Mobile : 0773.23.58.52

■ Z / d'Activités **HAMMAM BOU HDJAR** : Vds Huilerie - Conserverie d'olives en activité, matériel italien et espagnol peu servi - Elect. - Gaz - Eau - Puits - 652 m². Actée + 04 Ha d'olives 09 ans d'âge - Tél : 0558.10.15.19

■ Loue local de 140 m², avec 4 rideaux l'Avenue Gambetta - ORAN - Tél : 0557.18.52.16

■ Loue Hangars pour élevage ou autre activité ES SENIA - P. privée - Tél : 0773.40.49.11

■ Local à louer de 35 m² avec Dalle de sol et Ligne téléphonique et Vitrine à Maraval - Tél : 0664.46.63.56

■ A vendre 2 magasins. Actés. Avenue Jules Ferry, Refaits à neuf - Le 1^{er} : 33 m² le 2^{ème} : 38 m² - Voir photo Oued Kniss - 0550.35.97.91 - 0550.55.51.70 - 0770.30.52.44

VEHICULES

■ Agence de Location de Véhicule propose une Caddy Volkswagen 1,6 TDI - 2014 vitrée - avec ou sans chauffeur - convient pour un cadre, commercial ou famille - Tél : 0558.96.22.85

■ A vendre : Camion Frigo 6 portes avec plaques "Négative" de crèmes glacées moins 40° série Mercedes 308. Année 1998. Matricule 31 avec prise 380 Volts - Tél : 0663.71.18.45

■ Donne Location Camion Frigo K.2700 - Année 2014 - Avec Chauffeur ou Sans pour Société privée ou étatique - Veuillez contacter Mr Houssine : 0771.20.83.52

■ A vendre Bus **HYUNDAI** - 70 Places - Année 2004 - Tél : 0772.79.90.73

■ A vendre SEAT Léon. Gris. Année 2011 - 2.0 litres. 140 CH. Roulé 120.000. Toutes options. Assurance tout risque offerte - Prix 150 unités négociable - Tél : 0661.21.50.92

■ Vends 208. Blanche, 1,6 HDI Allure 2013 avec toit panoramique. 44.000 Km. Toutes options. Assurance tout risque offerte - Prix 150 unités négociable - Tél : 0661.21.50.92

■ Je propose Location Fourgon avec chauffeur Mercedes châssis long, 515 DCI, double roue. La charge 5 T - 0771.16.48.26

Glo- CAF Awards 2014 - Meilleur joueur africain Brahimi, Feghouli, Slimani et Mbolhi parmi les 24 nominés



Les quatre internationaux algériens, Yacine Brahimi (FC Porto), Sofiane Feghouli (FC Valence), Islam Slimani (Sporting Lisbonne), et le gardien de but, Rais Mbolhi (Union Philadelphia), figurent sur la liste des nominés pour le titre du meilleur joueur africain, dévoilée hier par la Confédération africaine de football (CAF). C'est la première fois que l'Algérie est représentée par autant de joueurs dans cette liste qui comprend 24 éléments, dont l'Ivoirien Yaya Touré (Manchester City), triple détenteur du trophée. Le parcours exceptionnel de l'Algérie lors du dernier mondial 2014 au Brésil, avec une qualification historique pour les 1/8es de finale de l'épreuve, n'est pas étranger à cette présence en masse des Algériens. Selon les observa-

teurs, Yacine Brahimi, arrivé à Porto l'été dernier en provenance de Grenade (Liga espagnole), est le mieux placé parmi le quartet dans la course pour décrocher le trophée. Brahimi (24 ans) s'est vite imposé en titulaire à part entière dans l'effectif des Dragons, avec notamment quatre buts inscrits lors de la phase de poules de la Ligue des champions, qui est à quatrième journée. La cérémonie des Glo-CAF Awards-2014 aura lieu le jeudi 8 janvier 2015 à Lagos au Nigeria. Voici par ailleurs la liste des nominés : Ahmed Musa (Nigeria, CSKA Moscou), Vincent Enyeama (Nigeria, Lille), Islam Slimani (Algérie, Sporting Lisbonne), Rais Mbolhi (Algérie, Philadelphia Union), Sofiane Feghouli (Algérie, Valence), Yacine Brahimi (Algérie, Porto) Fakhreddine

Ben Youssef (Tunisie, CS Sfaxien), Ferdjani Sassi (Tunisie, CS Sfaxien), Yannick Bolasie (RD Congo, Crystal Palace), Thulani Serero (Afrique du Sud, Ajax), Seydou Keita (Mali, AS Roma), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon, Borussia Dortmund), Mohamed El Neny (Egypte, Bâle), Asamoah Gyan (Ghana, Al-Ain) Kwadwo Asamoah (Ghana, Juventus), Dame Ndoye (Sénégal, Lokomotiv Moscou), Sadio Mané (Sénégal, Southampton), Emmanuel Adebayor (Togo, Tottenham), Gervinho (Côte d'Ivoire, AS Roma), Wilfried Bony (Côte d'Ivoire, Swansea), Yaya Touré (Côte d'Ivoire, Manchester City), Eric Maxim Choupo-Moting (Cameroun, Schalke 04), Stéphane Mbia (Cameroun, FC Séville), Vincent Aboubakar (Cameroun, Porto).

En cas du désistement du Maroc

L'Angola et le Nigeria en lice pour accueillir la CAN 2015

L'Angola et le Nigeria sont en lice pour accueillir la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football, dans le cas où le Maroc renonce à organiser le tournoi prévu du 17 janvier au 8 février prochain, a rapporté hier la presse locale. Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) tiendra une réunion ce mardi au Caire pour trancher définitive-

ment le sort de la CAN-2015, dont le Maroc a demandé le report en raison du virus Ebola, qui sévit notamment dans la partie ouest du continent africain depuis plusieurs mois. Trois options sont envisagées : la tenue de la CAN dans le royaume en janvier, le déroulement de la compétition dans un autre pays à la même date, ou son annulation pure et simple. L'instance africain-

ne a donné jusqu'au samedi 8 novembre au Maroc pour indiquer sa position exacte sur l'organisation de la CAN-2015 à la date fixée ultérieurement (17 janvier au 8 février). La CAF avait indiqué auparavant dans un communiqué que la CAN-2015 ne sera pas reportée, et se jouera à sa date initiale (17 janvier-8 février), en dépit de la demande de report du Maroc.

Match gala contre le Real Madrid en Algérie Mobilis opte pour le MCA

K. M.

Le MC Alger devrait affronter le Real Madrid à l'occasion d'un match gala qui sera organisé en 2015 par l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis. Le MCA a été choisi du fait qu'il soit le détenteur de

la coupe d'Algérie de la saison précédente. Toutefois, la popularité dont il jouit et par conséquent le nombre de supporters qu'il draine derrière lui sont les facteurs ayant amené Mobilis à opter pour le Doyen des clubs algériens, précise-t-on auprès de cet opérateur.

Pour rappel, le match gala du Real était programmé le mois de mai dernier à Alger, mais le calendrier du club madrilène ne lui avait pas permis de se déplacer en Algérie. Toutefois, à Mobilis on a précisé que le Real tient à disputer ce match gala en Algérie.

Espagne

Del Bosque fait souffler un vent de nouveauté sur son groupe

Le sélectionneur de l'Espagne Vicente del Bosque a fait souffler hier un vent de nouveauté sur son groupe avec l'intégration de joueurs comme José Callejon, Nolito, Isco ou Alvaro Morata pour affronter le Bélarus en qualifications pour l'Euro-2016 puis l'Allemagne en amical. Privé d'Andrés Iniesta (mollet), David Silva (genou) et Dani Carvajal (cuisse), trois titulaires potentiels écartés par des blessures, Del Bosque a en outre choisi de «donner du repos» à Diego Costa. L'attaquant hispano-brésilien, qui souffre de gênes au pubis selon le sélectionneur, ne figure pas dans la liste des 23 joueurs retenus et devrait profiter de la trêve internationale pour retrouver la forme. C'est conforme au souhait de son entraîneur à Chelsea, José Mourinho, qui avait estimé que l'encadrement de la «Roja» ne respectait pas la santé de son joueur. En l'absence de son avant-centre habituel, Del Bosque a choisi d'appeler plusieurs attaquants qui flambent en ce moment en club, comme José Callejon (27 ans), meilleur buteur du Championnat d'Italie (8 buts) avec Naples, ou Nolito (28 ans), cinq buts avec le Celta Vigo en Liga cette saison. Au total, en comptant le retour du défenseur du Real Madrid Sergio Ramos, six nouveaux noms figurent dans cette liste par rapport à la précédente,



te, dont celui de l'attaquant de la Juventus Turin Alvaro Morata (23 ans), du milieu de terrain de Malaga Ignacio Camacho (24 ans) et du petit meneur de jeu Isco (22 ans, 4 sélections), brillant avec le Real Madrid ces derniers temps. L'Espagne, double championne d'Europe en titre (2008, 2012), est deuxième du groupe C des qualifications pour l'Euro-2016 derrière la Slovaquie et n'aura pas le droit à l'erreur samedi 15 novembre contre le Bélarus à Huelva (Andalousie). Trois jours plus tard à Vigo (Galice), un match amical de prestige opposera les Espagnols, champions du monde 2010, à leurs successeurs allemands, victorieux au Mondial-2014 cet été au Brésil. La sélection espagnole: Gardiens de but: Iker Ca-

illas (Real Madrid), David de Gea (Manchester United/ENG), Kiko Casilla (Espanyol Barcelone) Défenseurs: Juanfran (Atletico Madrid), Cesar Azpilicueta (Chelsea/ENG), Sergio Ramos (Real Madrid), Gerard Piqué (FC Barcelone), Raul Albiol (Naples/ITA), Marc Bartra (FC Barcelone), Jordi Alba (FC Barcelone), Juan Bernat (Bayern Munich/GER). Milieux de terrain: Sergio Busquets (Barcelone), Ignacio Camacho (Malaga), Koke (Atletico Madrid), Santi Cazorla (Arsenal/ENG), Cesc Fabregas (Chelsea/ENG), Raul Garcia (Atletico Madrid), Isco (Real Madrid). Attaquants: José Callejon (Naples/ITA), Nolito (Celta Vigo), Alvaro Morata (Juventus Turin/ITA), Paco Alcacer (Valence), Pedro Rodriguez (FC Barcelone).

A propos de la polémique sur les footballeurs africains

Willy Sagnol s'excuse et tacle Lilian Thuram !



Willy Sagnol a créé la controverse depuis quelques jours après avoir tenu des propos jugés très limites par nombre de joueurs africains et d'associations antiracistes, ainsi que Lilian Thuram. L'entraîneur des Girondins de Bordeaux s'est excusé ce jeudi 6 novembre devant la presse. Depuis quelques jours, Willy Sagnol est au cœur d'une polémique. En début de semaine, l'ancien international de football français a déclaré au journal Sud Ouest : «Tant que je serai entraîneur des Girondins, il y aura beaucoup moins de joueurs africains qui rejoindront les rangs de Bordeaux». Des propos qui ont choqué Lilian Thuram notamment et Pape Diouf. L'ancien président de l'OM a ainsi appelé

les joueurs africains à boycotter une journée de Ligue 1. Soutenu par son club, Willy Sagnol s'est expliqué ce jeudi 6 novembre. «Si par mon manque de clarté et ma sémantique imparfaite, j'ai pu humilier ou blesser des personnes, je suis désolé», a-t-il commencé. Puis, l'entraîneur souhaite recadrer ses propos dans leur contexte : «Nous étions dans un débat sur le football. L'intelligence que j'évoquais était bien entendue l'intelligence tactique. (...) Je n'ai en aucun cas voulu parler de l'intelligence, au sens propre du terme, des individus.» Willy Sagnol tient à rappeler qu'il n'a pas de «problème» avec la diversité : «J'ai 37 ans, j'en ai 32 passés dans des vestiaires de football. Je n'ai jamais eu de problème

avec qui que ce soit». Cependant, l'ancien Bleu ne peut laisser passer les attaques de Lilian Thuram. Celui-ci a déclaré que Willy Sagnol «renforce des préjugés», déjà très répandus en France. L'intéressé contre-attaque : «Ça faisait longtemps qu'on ne l'avait pas entendu. La dernière fois, ce n'était pas pour des bonnes choses». Une référence à la rupture houleuse de Lilian Thuram avec Karine Le Marchand, qui ne fait pas avancer le débat ! En définitive, Willy Sagnol se dit «blessé» qu'on ait pu lui prêter des propos racistes et confie qu'il «ne voulait pas y croire». Et d'ajouter : «En l'espace de 48 heures, j'ai reçu plus d'un millier de soutiens, ça montre bien que je ne suis pas une mauvaise personne.»

Ligue des champions

Paris, Bayern, Barça
et Porto en huitièmes
de finale

Le Paris SG, le Bayern Munich, le FC Barcelone et le FC Porto n'ont pas failli et se sont qualifiés pour les 8e de finale de la Ligue des champions, mercredi lors de la 4e journée de la phase de groupes, rejoignant le Real Madrid et le Borussia Dortmund. Dans le groupe E, le champion d'Angleterre est au bord de l'élimination après ce revers à domicile et se prépare à un nouveau fiasco européen comme en 2011-12 et 2012-13. Les Citizens pensaient avoir fait le plein de confiance en s'imposant dans le derby face à Manchester United (1-0) en championnat ce week-end. Mais un doublé au Dumbia a vraisemblablement ruiné leurs dernières chances. Par contre, pas de soucis pour le Bayern, qui sera au rendez-vous du Top 16. Les Bavarois n'ont pas réédité leur festival du stade olympique (7-2) mais les buts de Franck Ribéry, qui fêta seulement sa deuxième titularisation toutes compétitions confondues après sa blessure au genou, et de Mario Gotze suffirent à leur bonheur. Dans le groupe F, Paris a fait le métier sans trop trembler et obtient son 3e billet d'affilée pour les 8e de finale. Le héros parisien se nomme Edinson Cavani, en net regain de forme avec son 4e but sur ses 4e dernières sorties, son 3e en Ligue des champions. Le double champion de France a largement dominé les débats et s'est créé un grand nombre d'occasions mais il a tout de même trop gâché. A méditer avant le choc tant attendu de demain face au leader de la Ligue 1 et éternel rival, Marseille.

Dans l'autre rencontre du groupe, le Barça peut bénir Lionel Messi. Le génial Argentin a non seulement propulsé les siens au prochain tour mais il est un peu plus entré dans l'histoire en égalant le record de buts de Raul en C1 (71). De quoi faire quelque peu oublier les deux dernières défaites de rang lors du «clásico» (3-1 chez le Real Madrid) et à domicile contre un mal classé, le Celta Vigo (1-0). Dans le groupe G, le Sporting a ouvert son compte au bon moment et se relance totalement. Schalke, privé de ses deux meilleurs éléments offensifs, Draxler et Farfan, a tenté de résister mais il doit désormais sérieusement craindre la suite des événements. Pour leur part, les Blues de José Mourinho devront encore patienter. Avant de se rendre à Liverpool ce week-end en championnat, le leader de la Premier League a été loin de l'équipe dominante qui avait surclassé les Slovács à l'aller (6-0). Mais ce n'est sans doute que partie remise pour Chelsea. Dans le groupe H, après son ahurissant quintuplé au Belarus, le Brésilien Luiz Adriano, récemment appelé par Dunga en équipe nationale, a prouvé qu'il était dans la forme de sa vie, avec un triplé. Comme il y a deux semaines, le Shakhtar n'a fait qu'une bouchée de son adversaire et a un pied en 8e. A Bilbao, les Portugais n'ont pas fait de cadeau à des Basques en grande difficulté depuis le début de la saison, et seront encore le poil à gratter de cette C1. Les années passent, les stars s'en vont mais Porto est toujours là.

Championnats européens

Espagne-11e journée

Aujourd'hui
(16h00) Almeria - FC Barcelone
(18h00) Getafe - Elche
(20h00) Real Madrid - Rayo Vallecano
(22h00) Celta Vigo - Grenade
Malaga - Eibar

Dimanche
(12h00) Séville - Levante
(17h00) Espanyol - Villarreal
(19h00) Valence - Athletic Bilbao
(21h00) Real Sociedad - Atletico Madrid

Angleterre - 11e journée

Aujourd'hui (16h00)
Burnley - Hull
Man. United - Crystal Palace
Southampton - Leicester
West Ham - Aston Villa
(13h45) Liverpool - Chelsea
(18h30) Q. Park Rangers - Man. City
Dimanche (14h30)
Sunderland - Everton
Tottenham - Stoke
West Bromwich Albion - Newcastle
(17h00) Swansea - Arsenal

Allemagne-11e journée

Aujourd'hui (15h30)
Leverkusen - Mayence
Augsbourg - Paderborn
Hoffenheim - Cologne
Eintracht Francfort - Bayern Munich
Fribourg - Schalke
(18h30) Werder Brême - Stuttgart
Dimanche (15h30)
Wolfsburg - Hambourg
(17h30) Dortmund - Mönchengladbach

France - 13e journée

Aujourd'hui (20h00)
Bastia - Montpellier
Caen - Nantes
Evian-Thonon - Nice
Toulouse - Metz
(17h00) Lens - Bordeaux
Dimanche (14h00)
Lyon - Guingamp
(17h00) Reims - Lille
Saint-Etienne - Monaco
(21h00) Paris SG - Marseille

Italie - 11e journée

Aujourd'hui (18h00)
Sassuolo - Atalanta
(20h45) Sampdoria - AC Milan
Dimanche (15h00)
Chievo - Cesena
Empoli - Lazio
Juventus - Parme
Palerme - Udinese
(12h30) Cagliari - Genoa
(18h00) Fiorentina - Naples
(20h45) Inter - Hellas Vérone
AS Rome - Torino

Europa League

Fiorentina, Dynamo Moscou, Salzburg et Legia au prochain tour

La Fiorentina, le Dynamo Moscou, le FC Salzburg et le Legia Varsovie sont les premiers qualifiés pour les 16e de finale de l'Europa League, après la 4e journée disputée jeudi. Le Dynamo Moscou a été la toute première équipe à atteindre le tour suivant, fort de sa 4e victoire en autant de journées contre Estoril (1-0). Valbuena, auteur d'une superbe louche pour Vainqueur dans la surface, a été à l'origine du but de Kuranyi. Le PSV Eindhoven, vainqueur chez le Panathinaïkos (3-2), est 2e de ce groupe E et donc bien parti pour se qualifier. Salzburg aussi est assuré de passer ce tour après sa balade chez le Dinamo Zagreb (5-1), avec notamment un triplé de l'Espagnol Soriano. Dans ce groupe D, le Celtic a longtemps pensé également valider son billet à l'occasion de ce 300e match européen, mais l'égalisation du club roumain d'Astra en fin de match (1-1) a repoussé l'échéance. La Fiorentina elle a assuré sa présence en 16e de finale avec un nul laborieux à domicile (1-1) face au PAOK Salonique. Et c'est le Petit Poucet français Guingamp qui se retrouve solide 2e du groupe K après sa victoire contre le Dinamo

Minsk (2-0). Enfin, le dernier qualifié du soir est le Legia Varsovie, vainqueur du Metalist Kharkiv (2-1). Chez les favoris, l'Inter Milan a concédé le nul à Saint-Etienne (1-1), mais garde solidement la tête du groupe F. Pour l'autre sésame, c'est très serré: l'ASSE, Dniepropetrovsk et Qarabag comptent chacun 4 points. Naples s'est lui replacé en tête du groupe I grâce à sa revanche prise sur Berne (3-0). Le tenant du titre, le FC Séville en a fait de même pour reprendre les rênes du groupe G en battant le Standard Liège (2-1). Villarreal a en revanche concédé sa première défaite chez le FC Zürich (3-2), alors qu'il a pourtant mené deux fois au score. Les Espagnols restent toutefois dans le coup dans le groupe A, derrière le nouveau leader Mönchengladbach, vainqueur chez l'Apollon Limassol (1-0). Tottenham s'est imposé chez les Grecs d'Asteras Tripolis (2-1) et se rapproche du prochain tour, tout comme Everton qui a fessé Lille à domicile (3-0). Enfin, la surprise du soir est venue d'Helsinki qui a fait tomber le Torino (2-1), désormais 2e du groupe B derrière le FC Bruges qui a été écrasé Copenhague (4-0).

Ligue des champions
Messi rejoint Raul
dans la légende

Lionel Messi a coupé l'herbe sous le pied de Cristiano Ronaldo: l'Argentin du FC Barcelone a égalé avant «CR7» le record de buts de Raul en Ligue des champions, entrant mercredi dans la légende comme co-meilleur buteur de l'histoire de l'épreuve. Grâce à son doublé contre l'Ajax Amsterdam (2-0), Messi compte désormais 71 buts en C1, soit autant que l'ex-étoile du Real Madrid Raul Gonzalez Blanco. Et 1 de plus que Ronaldo, qui peut se mordre les doigts d'avoir raté ce record mardi avec le Real, malgré plusieurs occasions très franches contre Liverpool (1-0) au stade Bernabeu. Messi, lui, n'a pas tremblé à Amsterdam. Ce record européen vaut désormais à l'Argentin d'être à mi-parcours d'un «Grand Chelem» insensé: devenir en l'espace de trois jours le co-meilleur buteur de l'histoire de la C1 puis le meilleur buteur absolu de la Liga. En Championnat d'Espagne, Messi compte 250 buts en 287 matches et il peut viser ce week-end le record (251 buts) du mythique attaquant basque Telmo Zarra, figure de l'Athletic Bilbao dans les années 1940 et 1950. Pour cela, il lui faudra marquer à Almeria cet après-midi, ce qu'il n'a pas réussi à faire lors des deux dernières journées de Liga, où le Barça s'est incliné tour à tour devant le Real Madrid (3-1) et le Celta Vigo (1-0). A 27 ans, voilà donc «La Puce» à portée d'une double couronne de records qui lui permettrait d'oublier un peu les déconvenues de sa saison 2013-2014, entre blessures, déceptions sportives, accusations de fraude fiscale et défaite en finale du Mondial-2014 avec l'Argentine. Surtout, cela alimenterait la bataille sans merci pour le Ballon d'Or que se livrent Messi, quatre fois sacré (2009, 2010, 2011, 2012) et Ronaldo, deux fois distingué (2008, 2013). Pour l'édition 2014, il semble



néanmoins que le petit attaquant argentin parte avec une longueur de retard sur son rival portugais: alors que Messi a échoué cet été à la Coupe du monde, «CR7» a remporté au printemps la Ligue des champions. En outre, Ronaldo a été le meilleur buteur des grands championnats européens la saison dernière (31 buts), à égalité avec l'Uruguayen Luis Suarez. Cette saison, le Portugais a repris sur les mêmes bases, affolant les statistiques: actuel «pichichi» de la Liga avec 17 réalisations en 10 journées, auteur de 22 buts en 16 matches toutes compétitions confondues, il continue de marquer sans compter à l'heure où Messi semble davantage s'épanouir dans un rôle de passeur. L'UEFA, elle, a déjà tranché en faveur de «CR7», désigné joueur de la saison 2013-2014 par l'instance européenne. Et sur le terrain, Ronaldo a gagné la première manche en remportant le clasico face à Messi et ses équipiers barcelonais. Avant l'attribution du Ballon d'Or 2014 en janvier, la revanche entre les deux joueurs est déjà programmée: le 18 novembre à Old Trafford, la sélection argentine de Messi affrontera le Portugal de Ronaldo. Et cela s'annonce déjà comme un choc de légendes.



07.00 Journal télévisé
07.20 Sabah el kheir
10.05 Touqous wa drous
10.30 Al namir el sihri
10.55 Ouyoune houb
11.45 Blazing teens
12.00 Bi alouan riyadhiya

13.00 Journal télévisé
13.20 Faress ahlami Feuilleton
15.00 Zayan darek
15.15 Aux frontières du réel
16.00 Studio sghar
17.00 Spider redes
17.30 Himayet el ardh
18.00 Journal télévisé amazigh
18.25 lbhar

18.45 Irchadat tibiya

20.00 Journal télévisé
20.50 Les martyres de la guillotine
21.00 Lil fen el djazairi asmaa
22.10 Night bus
22.45 Daouri el mouhtarifine
00.00 Journal télévisé



23.15 On n'est pas couché



Présenté par **Laurent Ruquier, Aymeric Caron, Léa Salamé**
Différentes personnalités du monde de la politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après leur présentation par Laurent Ruquier, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions, souvent incisives, de Léa Salamé, d'Aymeric Caron et de Nicolas Bedos. Ce dernier a rejoint l'équipe comme chroniqueur occasionnel.
02.35 Alcaline le mag

10.50 Motus
11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
13.20 13h15, le samedi...
13.55 Des droits pour grandir
14.00 Mon Envoyé spécial
14.45 Faites entrer l'accusé
16.35 Grand public
17.45 Rugby
20.00 Journal
20.45 Météo 2
20.48 Julien Clerc, le grand show



20.45 Commissaire Magellan



- **Régime mortel**
Avec **Jacques Spiesser, Selma Kouchy, Elsa Lunghini, Laurent Olmedo**
L'Opale Thalasso, un établissement de soins dirigé par Justine Reynal, a relancé son activité en s'associant avec un médecin nutritionniste en vogue, Marc de Vilde. Mais un matin, Célia, kinésithérapeute âgée de 30 ans et sœur de Justine, est retrouvée assassinée dans l'un des bassins de thalassothérapie. Le commissaire Magellan découvre que la victime était en couple avec un ancien toxicomane soupçonné d'activités criminelles.
22.30 Soir 3
22.55 Le défilé du Corps de ballet
23.10 Ma mère adorait la danse
00.10 Etudes

12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
12.55 30 millions d'amis
13.25 Les grands du rire
15.25 14-18, au-delà de la guerre
17.00 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un champion
18.50 Des droits pour grandir
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
19.58 Météo
20.00 Tout le sport
20.20 Zorro



12.30 Les escapades de Petitrenaud
13.00 C à vous, le meilleur
14.00 L'aventure des premiers hommes
14.55 Zoo nursery Berlin
15.20 Hélène et les animaux
16.20 Planète Terre
17.15 Décollage pour l'Amérique
18.10 J'irai dormir chez vous
19.05 Dangers dans le ciel
19.55 Entrée libre
20.35 Echappées belles
22.05 Carnets de marche
23.00 A vous de voir
23.25 Les dessous de
00.10 Sur les traces des Sherpas



13.30 Future
14.00 Yourope
14.25 Villages de France
15.10 Les bébés du zoo
17.25 L'Allemagne sauvage
18.10 Cuisines des terroirs
18.35 Arte reportage
19.30 Le dessous des cartes
19.45 Arte journal
20.00 360°-GEO
20.45 Nouvelle-Zélande
- **L'aventure aux antipodes**
Abitants forêts tropicales, volcans en activité, glaciers géants et côtes tourmentées, la Nouvelle-Zélande, située à 2 000 km au sud-est de l'Australie, fait partie des pays le plus tardivement peuplés. Ainsi les Maoris y auraient débarqué entre le XIe et le XIIIe siècle. Des Européens venus y tenter leur chance témoignent ainsi que des spécialistes des baleines, géologues, éleveurs de moutons et chercheurs d'or, notamment. Grâce à ces rencontres, les réalisateurs
22.15 Rock Behind the Wall
23.10 Tracks
23.55 Clean Bandit
00.55 Pilules bleues



TF1 20.55

DANSE AVEC LES STARS
Saison 5 - Episode 7

Présenté par **Sandrine Quérier, Vincent Cerutti, Chris Marques**
Les célébrités encore en compétition ont passé une semaine à s'entraîner avec leur danseur attitré pour maîtriser l'art de la valse, du jive, de la salsa ou encore du disco. Ce soir, elles doivent proposer une prestation impeccable pour convaincre les membres du jury, Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et M. Pokora. Après chaque passage, ces derniers partagent leurs commentaires puis attribuent une note artistique et une note technique : l'émotion dégagée compte ainsi autant que la perfection des mouvements. A la fin de l'émission, les téléspectateurs votent pour leur couple préféré.



20.48

JULIEN CLERC, LE GRAND SHOW

Présenté par **Michel Drucker**
Michel Drucker met à l'honneur Julien Clerc à l'occasion de la sortie de son album « Partout la musique vient ». Le chanteur sera entouré de Johnny Hallyday, Laurent Voulzy, Zaz, Véronique Sanson, Carla Bruni, Maxime Le Forestier, d'Alain Souchon ou encore d'Adrien Gallo, le leader du groupe B.B. Brunes. Pendant plus de deux heures, Julien Clerc et ses invités interpréteront en duo et en solo quelques-uns des plus grands titres de son répertoire (« Femmes... je vous aime », « Ce n'est rien », « Si on chantait », « Fais-moi une place », « Ma préférence ») mais également des morceaux de son dernier opus.

20.50

NCIS : LOS ANGELES



Saison 5 - Episode 16

- **Un gros poisson**
Avec **Chris O'Donnell, LL Cool J, Linda Hunt, Daniela Ruah**
Deux personnes ont été tuées lors d'une explosion au marché aux poissons dans le port de Los Angeles. Hetty envoie son équipe sur place pour savoir s'il s'agit d'une attaque isolée ou le début d'une menace internationale. Callen interroge le père de l'une des victimes qui est de nationalité coréenne. De leur côté, Kensi et Granger enquêtent sur la disparition d'un hélicoptère.

TÉLÉVISION



00.05 New York Unité Spéciale



Saison 10 - Episode 3

- **Telle mère... telle fille**
Avec **Christopher Meloni, Allison Siko, Mariska Hargitay, Michaela McManus**
Elliot Stabler est appelé pour une simple affaire d'effraction. Arrivé sur les lieux, il se rend compte avec stupeur que la principale suspecte n'est autre que sa propre fille. Ronqué d'inquiétude, il met tout en œuvre pour la retrouver. Il tente également d'accepter son comportement délinquant.

11.00 Tous ensemble
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.20 Reportages
15.15 Camping Paradis
17.05 Tous ensemble
17.55 50mn Inside
19.50 Là où je t'emmènerai
20.00 Journal
20.40 Météo
20.45 Nos chers voisins
20.55 Danse avec les stars
23.25 Danse avec les stars, la suite



01.15 Supernatural



Saison 6 - Episode 22

- **L'homme qui en savait trop**
Avec **Jared Padalecki, Jensen Ackles, Jim Beaver, Misha Collins**
Sam retrouve la mémoire et tous ses souvenirs de l'enfer lui reviennent. Mais cette fois-ci Dean et Bobby se retrouvent impuissants et sont forcés d'attendre que Sam se batte contre ses propres démons.

10.30 Cinésix
10.40 Les reines du shopping, l'intégrale
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.35 Le meilleur pâtissier
18.35 Vu à la télé
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages
20.50 NCIS : Los Angeles



23.15 Jour de foot



- **13e journée de Ligue 1**
Sébastien Squillaci et ses coéquipiers bastiais avait besoin d'une victoire à domicile contre Montpellier pour s'éloigner de la zone rouge. Reléguable au soir de la 10e journée, Caen, un des promus, n'avait pas le droit à l'erreur devant son public face à Nantes. Le derby breton avait lieu au stade de la Route de Lorient où Rennes accueillait Lorient. Les autres matchs du jour : Lens/Bordeaux, Evian/Nice, Toulouse/Metz.

11.55 Importantisime, les coulisses de l'émission
12.05 Le petit journal de la semaine
12.45 Le tube
13.45 L'effet papillon
14.25 Samedi sport
14.45 Rugby
16.40 Avant-match
17.00 Football
19.00 Le JT
19.10 Salut les Terriens !
20.30 Avant-match
20.45 Rugby
22.35 Jour de rugby



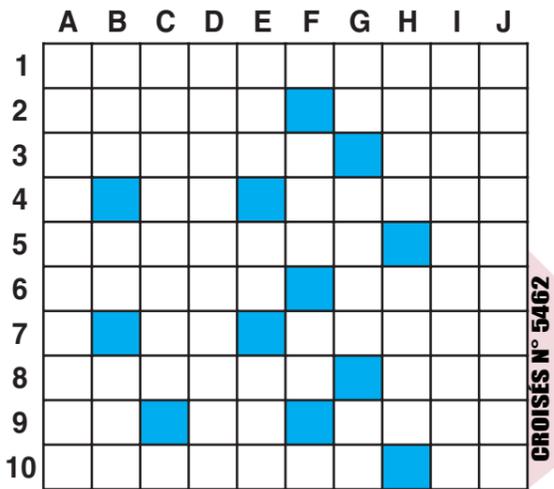
12.20 Un jour, une question
12.22 Des droits pour grandir
12.24 Peppa Pig
12.45 T'choupi et Doudou
13.11 Mouk
13.40 Mission Pôle Nord Pôle Sud
14.38 Une saison au zoo
17.11 Un gars, une fille
19.09 Des droits pour grandir
19.13 Bunker
20.45 Fort Boyard
22.44 Les aventures du jeune Indiana Jones
00.20 Monte le son ! Le live

13.00 Vivement dimanche
15.00 Questions pour un champion
15.55 Football : RC Lens / Girondins de Bordeaux
17.55 Rugby : France / Fidji
19.55 64' le monde en français
20.50 64' l'essentiel de France 2
21.25 Acoustic
22.00 TV5Monde le journal Afrique
22.25 Le journal de la RTS
23.00 Le choix d'Adèle
00.30 Alors on change !

09.30 Hit Talent
10.30 Génération Hit machine
12.40 Charmed
15.50 Glee
17.30 Soda
20.05 Talent tout neuf
20.10 Les Simpson



23.15 Relooking extrême



Horizontalement:

- Fait merveille.
- Jambonneau de mer. Le repos du guerrier.
- Faite comme un œuf. Pronom.
- Part du réel. Sapés.
- Petite panicule. Tour de note.
- Réfléchis. Baigna.
- Au début. Rouille s'il est aux piments.
- Dans son milieu naturel. Variété de café.
- Conjonction. Article. Misérable traité toujours de pauvre !
- Réflexion faite, elle se casse ! Au dessus.

Verticalement:

- Gêne respiratoire.
- Sa conférence en 1992 à été le Sommet de la Terre. Symbole de contrainte. Ciel.
- Couverts d'or blanc.
- On y donne toute la gomme, en vain !
- Ysengrin. Lettres de classe. Coupelle. Contracté.
- Sabre des oreilles. Chevalet.
- Symbole de légèreté.
- Coquille. Partie du pavillon.
- Est à baliser.
- Effluents.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 5461

D	E	V	I	A	N	T	S	P
E	N	C	O	R	E	I	A	R
R	S	E	M	I	E	T	T	E
V	I	S	E	G	O	U	T	S
I	L	E	R	E	L	A	I	S
C	A	N	N	E	E	T	R	E
H	T	O	N	G	I	A	N	
E	M	E	U	T	M	O	N	T
S	E	N	E	N	A	N	T	I
S	T	R	I	C	T	E	S	

FLECHES N° 5461

S	C	A	R	O	T	T	E
I	R	R	A	T	E	T	
M	O	I	P	E	S	T	E
P	T	N	I	S	E	T	
L	I	E	D	R	O	N	E
E	S	G	E	A	N	T	S
M	R	A	M	I	E		
E	G	A	R	E	E	S	P
N	M	E	N	S	U	E	L
T	A	T	E	N	A		
A	G	E	O	U	I		
L	I	E	U	X	R	U	E

FOUILLIS N° 5461 PARFUMERIE (Part - Fume - Riz)

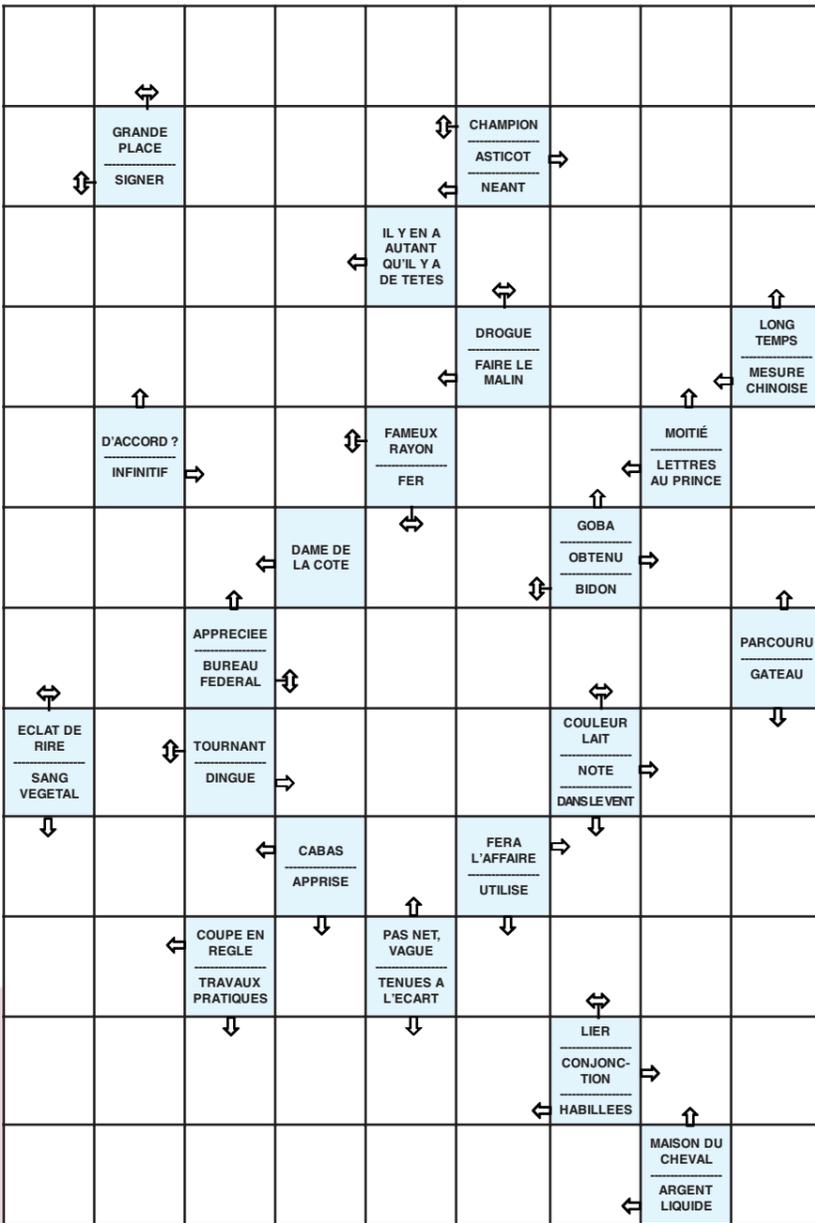
CODÉS N° 5461

1	U	G	E	T	S	R	N	A	M	O	D	L
14	H	P										

1	D	A	L									
14												

2	4	12	6	2	7	5	10	8	9
14	2	3	5	7	7	5	9		5
8		3	10	7			5	11	4
2	1	10	3	5	5	9		10	9
4		6	5	4	7	12	8		2
1		12		1		14	2	4	7
12	14	4	11	8	2	4	7		12
8	10	5		5	4	2		8	11
	12		8			3	12	11	4
5	13	15	2	16	16	5		10	4
13	15		6	2	8	6	12	7	5
3	5		5	16	5	5		12	3
2	7	11	4	5		4	11	5	
7		10	5		5	7	12	8	2
9	11	12	8	5	5		5	9	7

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 5462

- AIGLON - ASSEMBLEE - BLAZER - CHROME - COKE - CRESSON - DESIGNER - ECROULEMENT - FAUTE - FURET - GAMIN - GOUVERNEMENT - GRACIEUSEMENT - GRELON - GRIMPEUR - HIER - HUILE - JASMIN - KRACH - LENTEUR - LETTRE - MERLE - MONTAGNE - ONGLE - OUTRAGE - PEIGNE - PONT - RAMAGE - REGISTRE - REIN - REMOUS - REVER - SALON - STADE - TOGE - TOUT - TRISTEMENT - TRONQUER - ULULER.

A	S	U	O	M	E	R	R	E	U	Q	N	O	R	T
S	D	T	N	E	M	E	T	S	I	R	T	N	O	P
S	E	U	E	R	C	O	K	E	E	N	I	C	I	T
E	S	O	L	L	G	R	G	V	E	R	E	B	H	N
M	I	T	I	E	A	A	E	M	U	E	L	U	I	E
B	G	N	U	C	M	R	E	E	R	I	G	S	E	M
L	N	E	H	A	T	N	P	U	E	N	N	T	R	E
E	E	M	R	T	R	M	E	G	G	O	O	E	N	S
E	R	E	E	E	I	T	A	R	I	S	E	N	I	U
N	E	L	V	R	N	R	E	R	S	S	T	G	M	E
O	M	U	G	E	T	L	E	A	T	E	U	A	S	I
L	O	O	L	U	Z	L	A	R	R	A	T	A	C	
G	R	R	O	L	A	O	D	U	E	C	F	N	J	A
I	H	C	U	L	N	E	F	G	R	E	L	O	N	R
A	C	E	B	E	N	G	I	E	P	N	I	M	A	G

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er indique la répétition d'un numéro.
 - Mon 2e n'est pas du tout cru.
 Mon tout est un gâteau sec.



Bélier 21-03 au 20-04
 Vous pourriez avoir le soutien inconditionnel de quelqu'un qui vous estime beaucoup. Dans de telles circonstances aussi difficiles, il faut dire que c'est très appréciable de savoir que l'on peut compter sur la fidélité et la constance d'une amitié sincère et désintéressée.

Taureau 21-04 au 21-05
 Vous retrouvez le grand moral. Un nouvel élément illumine votre vie. Vous allez vous sortir avec brio d'une situation compliquée. Vous avez su supporter cette période difficile grâce à votre bonne humeur.

Gémeaux 22-05 au 21-06
 Vous saurez facilement formuler votre opinion personnelle sur un sujet épineux. Votre entourage vous saura gré de votre compréhension.

Cancer 22-06 au 22-07
 Vous aurez une agréable surprise. Tentez votre chance car une de vos connaissances proches semble changer d'attitude avec vous.

Lion 23-07 au 23-08
 Vous ne savez pas vous décider dans un projet financier qui risque de coûter cher. La prudence étant recommandée dans ce genre de circonstances vous pesez le pour et le contre et vous avez du mal à faire le grand saut. Votre intuition vous aidera à vous décider.

Vierge 24-08 au 23-09
 Préservez votre moral. Faites contre mauvaise fortune bon cœur. Lorsque des problèmes commencent à vous harceler, c'est le moment de faire une pause.

Balance 24-09 au 23-10
 Vous n'aurez pas d'inquiétude à avoir suite à une proposition douteuse que l'on va vous faire. Vous saurez la conduite à tenir et vous vous félicitez d'avoir pris la bonne décision. Une telle affaire serait de trop pour vous en ce moment; Vous garderez toute votre lucidité.

Scorpion 24-10 au 22-11
 Ne vous laissez pas embrouiller par de petits détails sans importance. Tout ira bien car une très belle opportunité se présentera à vous sans crier gare.

Sagittaire 23-11 au 21-12
 Vous n'avez pas le moral des grands jours et vous pensez que c'est mieux ainsi. Vous faites une pause indispensable, ce qui peut vous permettre de vous rendre compte de ce qui sera le meilleur pour votre avenir immédiat.

Capricorne 22-12 au 20-01
 La chance tourne même si quelqu'un essaie de vous mettre des bâtons dans les roues. C'est le cas notamment dans vos finances et sur le plan sentimental. Vous saurez éviter les pires ennuis et vous pourrez facilement vous expliquer avec les empêchements de tourner en rond.

Verseau 21-01 au 18-02
 Une personne très proche de vous va vous faire une proposition qui vous surprend par son côté réactionnaire. Vous vous demandez à juste titre s'il convient de la décliner.

Poissons 19-02 au 20-03
 Quand il s'agira de moral et de forme physique, les planètes vous soutiendront et vous gagnerez de la confiance en vous. Votre esprit aventureux vous permettra de prendre des risques pour montrer aux autres et à vous-même ce dont vous êtes capable.

10 explosions frappent des biens du Fatah à Ghaza



At moins dix explosions ont frappé vendredi matin des maisons et des voitures de membres du mouvement palestinien Fatah dans la bande de Ghaza, ont constaté des témoins et l'AFP. Aucun blessé n'a été rapporté. On ignore les motivations de ces explosions, condamnées par le Fatah du président Mahmoud Abbas et le mouvement islamiste Hamas qui domine le territoire. Mais elles ont poussé le Premier ministre palestinien Rami Hamdallah à annuler une visite prévue samedi dans la bande de Ghaza, a indiqué le porte-parole du gouvernement Ihab Bseiso à l'AFP. M. Hamdallah, chef du gouvernement de réconciliation, était censé rencontrer à Ghaza Federica Mogherini à l'occasion de sa première visite sur place en tant que nouvelle chef de la diplomatie européenne. Mme Mogherini «a toujours pour projet» d'aller à Ghaza samedi, a dit à l'AFP un porte-parole de l'UE. Elle rencontrera M. Hamdallah plus tard dans la soirée à Ramallah, en Cisjordanie, a-t-il dit. Les explosions sont survenues en l'espace de quelques heures avant 06H30.

Damas veut des missiles russes S-300 contre d'éventuels raids US



Damas a demandé à Moscou d'accélérer la livraison de missiles anti-aériens S-300 par crainte de voir le président américain céder aux pressions croissantes pour attaquer la Syrie, a révélé le chef de la diplomatie syrienne Walid Moallem. Dans un entretien publié jeudi par le quotidien libanais Al-Akhbar, M. Moallem affirme que Washington avait promis que la coalition internationale qui frappe le groupe État islamique (Daech) ne viserait pas l'armée syrienne.

«Croyons-nous à ces engagements? Pour le moment. Nous avons compris que le président Barack Obama, pour des raisons de politique intérieure, veut éviter une guerre avec la Syrie», dit-il. «Cependant, nous ignorons comment se comportera-t-il alors qu'il est sous une pression qui va aller crescendo», surtout après la victoire des Républicains aux élections de la mi-mandat, poursuit le ministre des Affaires Étrangères. «Nous devons donc nous préparer». «C'est ce que nous avons expliqué franchement aux Russes et nous leur avons demandé de nous fournir des armes importantes», dont des S-300, confie-t-il. «Nous les aurons dans une période raisonnable» car «le problème essentiel, à savoir l'approbation par le Kremlin, est à deux pas d'être résolu», assure le ministre.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La Libye s'enfoncé dans le chaos

Le Parlement libyen reconnu par la communauté internationale a rejeté jeudi la décision de la Cour suprême invalidant son élection, dans un nouvel épisode d'une lutte pour le pouvoir qui a plongé le pays dans le chaos. Dans un arrêt qui a surpris les observateurs, la Cour suprême libyenne a invalidé le Parlement ainsi que toutes les décisions qu'il a prises depuis son élection le 25 juin. Cette décision illustre l'extrême désordre régnant en Libye, dont

la capitale Tripoli est contrôlée par une coalition de milices, Fajr Libya, et où de violents combats secouent la deuxième ville du pays, Benghazi. «La Chambre des représentants refuse le verdict (...) et affirme qu'elle continue ses travaux, de même pour le gouvernement qui en est issu», a indiqué le Parlement dans un communiqué officiel lu en direct sur la chaîne Libya Awalan par le député Adam Abou Sakhra. Le Parlement souligne que Tri-

poli, où siège la Cour suprême, est «une ville hors contrôle et gouvernée par des milices hors la loi (...)» et que la Cour suprême a donc pris cette décision «sous la menace des armes». La mission de l'ONU en Libye (Unsmil) a de son côté indiqué par communiqué qu'elle «étudiait de près» ce jugement de la Cour, qui s'est prononcée sur un recours d'un député islamiste contestant la constitutionnalité des décisions du Parlement.

Violente manifestation contre l'austérité à Bruxelles



De violents incidents ont émaillé la fin de la manifestation qui a rassemblé jeudi plus de 100.000 personnes à Bruxelles contre les mesures d'austérité du nouveau gouvernement de droite, une mobilisation sociale historique en Belgique. «Plusieurs dizaines de policiers ont été blessés, dont deux grièvement», a déclaré le porte-parole de la police de Bruxelles, Chris-

tian De Coninck. Une trentaine de casseurs avaient été interpellés. La Croix-Rouge a indiqué avoir procédé à «36 soins sur place et à 24 évacuations vers des hôpitaux», sans donner de détail sur la gravité des blessures. Les incidents ont éclaté en fin de manifestation, lorsqu'un «groupe de dockers turbulents et ivres», selon M. De Coninck, ont quitté le parcours de la manifes-

tation pour «charger les forces de l'ordre». Les dockers et des casseurs portant des cagoules ont jeté des pavés, des bouteilles en verre, des fusées et d'autres objets sur les policiers, qui ont répliqué en faisant usage de puissants jets d'eau et de gaz lacrymogène. «Il y a eu des vitrines brisées et quatre voitures et une moto de la police incendiées», a détaillé M. De Coninck.

La CPI ne poursuivra pas Israël pour l'assaut sur la flottille pour Ghaza

La Cour pénale internationale ne poursuivra pas Israël pour le raid meurtrier mené contre une flottille humanitaire à destination de Ghaza en mai 2010 même s'il est «raisonnable de penser» que des crimes de guerre avaient été commis. «Après avoir minutieusement pris en compte tous les facteurs pertinents, je suis parvenue à la conclusion que les affaires éven-

tuelles qui pourraient découler d'une enquête sur cet événement ne seraient pas «suffisamment graves» pour que la Cour y donne suite», a indiqué le procureur Fatou Bensouda dans un communiqué. Mme Bensouda avait été saisie de l'affaire par le gouvernement des Comores, un Etat partie au Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI, mais aussi l'Etat auprès du-

quel était enregistré le Mavi Marmara, navire amiral de la flottille internationale d'aide humanitaire. A l'aube du 31 mai 2010, la flottille avait été arraisonnée dans les eaux internationales par un commando israélien alors qu'elle tentait de rallier Ghaza, sous blocus israélien. Neuf Turcs à bord du Mavi Marmara avaient été tués dans l'assaut.

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

LE MAROC DE M6 N'A PAS DE PAROLE

son Maroc jusqu'à la fin des temps». Ce faisant, Rabat se met dangereusement en porte à faux contre l'ensemble des résolutions et des efforts de la communauté internationale pour trouver une issue consensuelle, démocratique et durable à ce conflit né de l'occupation en 1975 du Sahara Occidental par le Maroc lors de l'évacuation du territoire par les Espagnols qui l'administraient.

Pis, le souverain marocain, dans sa folle aventure, va jusqu'à rendre caduques les discussions menées jusque-là par l'envoyé personnel du SG de l'ONU, le diplomate américain Christopher Ross, et refuse catégoriquement de poursuivre ces discussions et même de reconnaître à la Minurso ses nouvelles prérogatives, étendues aux droits de l'homme au Sahara Occidental. Et puis, il fixe cette incompréhensible ligne rouge, au-delà de laquelle il refuse de discuter: «L'Initiative d'autonomie (au Sahara Occidental, NDLR) est le maximum que le Maroc puisse offrir dans le cadre de la négociation pour trouver une solution définitive à ce conflit régional». Or, cette position met sous le boisseau

non seulement les discussions futures avec l'envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara Occidental, mais, surtout, limite ces discussions à la seule proposition marocaine de résolution de ce conflit et entérine définitivement l'option démocratique, consensuelle, à laquelle l'ONU travaille depuis maintenant plus de 24 ans, juste après le cessez-le-feu: un référendum d'autodétermination.

En fait, le roi du Maroc effectue une véritable volte-face, un retour en arrière sur tous les engagements qu'il a pris jusque-là. Dans le même temps, il balaie d'une main toutes les avancées sur ce dossier, qui revient à la case départ. M6 cache en réalité mal les problèmes sociaux et économiques du Maroc et tente de ressouder une cohésion sociale disparue avec des conditions de vie devenues très dures avec l'échec de la politique sociale menée jusque-là par le gouvernement Benkirane, attaqué de toutes parts par les syndicats. Le Maroc, c'est sûr, est dans une position inconfortable vis-à-vis de la communauté internationale sur le dossier du Sahara Occidental, qu'il a sous-traité avec les Etats-Unis et la France, avec le silence complice de Madrid, mais l'incongruité du discours sur la 39^{ème} année d'occupation de ce territoire dénote un grand désarroi de M6 devant l'ampleur de la crise sociale et les déficits en terme de confiance du peuple qui rongent son régime.

Plusieurs morts dans un attentat à la bombe au Nigeria

Plusieurs personnes ont été tuées vendredi dans l'explosion d'une bombe cachée dans un sac en plastique devant un distributeur de billets de la ville d'Azare, dans l'Etat de Bauchi, dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté des témoins. Plusieurs habitants ont déclaré avoir vu l'auteur de l'attentat s'approcher d'une file d'attente devant un distributeur automatique de billets du centre de la ville vers 10h30. «Un homme est venu à pied devant le distributeur où une foule importante s'était formée, dans l'attente de tirer de l'argent» a déclaré un de ces témoins, Lamara Ibrahim. L'homme a ensuite tenté de déposer son sac en plastique noir sur une moto stationnée non loin de là, mais en a été empêché par des passants, qui lui ont dit qu'il était interdit d'abandonner un sac, selon les témoins. «Pendant qu'ils lui parlaient, la bombe a explosé. J'ai vu au moins dix personnes qui avaient l'air mortes», a déclaré M. Ibrahim, ajoutant qu'il ne pouvait pas confirmer ce bilan avec certitude.

Côte d'Azur : un hôtel cinq étoiles cédé à la famille royale du Qatar



Un hôtel de luxe cinq étoiles de la Côte d'Azur (sud-est de la France) placé en redressement judiciaire, le Vista Palace Hôtel, a été cédé jeudi pour 30,5 millions d'euros à un fonds de la famille royale du Qatar, a-t-on appris auprès du tribunal de commerce de Nice. Le tribunal a estimé dans son jugement que cette offre, de loin la plus élevée financièrement, permettait d'assurer l'emploi dans l'établissement et de payer les créanciers dans les meilleures conditions. Une vingtaine d'offres étaient en concurrence dont celle d'un groupe hôtelier de Marseille, Maranatha, disposant de 48 établissements en France et en Belgique, qui a affiché son intention de faire appel de la décision du tribunal dans les dix jours. Selon le PDG de Maranatha, Olivier Carvin, l'offre de la famille royale qatarie était arrivée plusieurs jours après la date limite du 17 octobre. Le fonds avait ainsi connaissance des 19 offres existantes et a pu faire de la surenchère, a-t-il estimé.